

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
DE LA DEFENSE**

***TERRORISME :
LES STRATEGIES DE COMMUNICATION***

**Jean-Luc Marret
Chargé de recherche à la FRS**

Juillet 2003

*Ce document constitue le rapport final de l'étude commanditée
à la Fondation pour la recherche stratégique par le C2SD
CCEP 2002 – 104/SOC, MSFP DEF/C2SD/2002 n° 49*

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	7
<u>LE « TERRORISME » : UN CONCEPT FLUIDE</u>	7
<u>L'UTILITÉ DU CONCEPT DE « TERRORISME »</u>	10
<u>INDICATIONS MÉTHODOLOGIQUES</u>	13
<u>I – TERRORISME ET SCIENCES SOCIALES :</u>	
<u>ÉTAT DES LIEUX DES RECHERCHES</u>	ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.
1. – <u>LA QUESTION DE LA VIOLENCE POLITIQUE</u>	ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.
2. – <u>TERRORISME ET VIOLENCE POLITIQUE</u>	17
3. – <u>TERRORISME ET ORIGINES DU TERRORISME :</u> <u>ÉTIOLOGIE DES MOTIVATIONS</u>	19
<u>II – LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION TERRORISTES</u>	31
1. – <u>LE TERRORISME COMME STRATÉGIE DE « SCANDALISATION »</u>	32
2. – <u>TRANSNATIONALISATION DES ORGANISATIONS TERRORISTES</u> <u>ET TRANSNATIONALISATION DES MÉDIAS</u>	34
3. – <u>LE CIBLAGE ET L'ATTENTAT COMME OUTIL DE COMMUNICATION</u>	35
4. – <u>EFFETS DE SATURATION ET DE CIBLAGE</u>	37
5. – <u>REVENdicATIONS ET « MARQUES » TERRORISTES</u>	38
6. – <u>LUTTE ET MÉDIAS DE PROPAGANDE :</u> <u>DES SUPPORTS ET DES OUTILS</u>	40
7. – <u>EFFETS IMPRÉVUS DES ATTENTATS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION</u>	42
<u>III – LES MÉDIAS ET LE TERRORISME</u>	45
1. – <u>« SYMBOSE » OU COÏNCIDENCE D'INTÉRÊTS ENTRE LES MÉDIAS</u> <u>ET LE TERRORISME ?</u>	ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.
2. – <u>IMPÉRATIFS MÉDIATIQUES ET TERRORISME</u>	48
3. – <u>POSITIONNEMENT DES MÉDIAS, PRESSE ÉCRITE ET INTERNET</u>	ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.

<u>4. – TERRORISME, MÉCANISMES DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS ET RÉALITÉ PUBLIQUE</u>	53
<u>5. – LA TÉLÉVISION, INSTRUMENT DE SA PROPRE RÉALITÉ ?</u>	61

IV – LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ÉTATIQUES

ANTI-TERRORISTES : SUCCÈS ET LIMITES 67

1. – COMMUNICATION D'ÉTAT ET TERRORISME 67

2. – LA THÉÂTRALISATION DE L'ANTI-TERRORISME ET DU CONTRE-TERRORISME :

LA MISE EN SCÈNE DE LA LUTTE PUBLIQUE 69

2.1. – Les niveaux d'alerte 70

2.2. – Les crises comme constructions rhétoriques : « Al Qaida », un exemple de simplification de la réalité..... 71

2.3. – La mise en scène des arrestations : le cas de José Padilla et des réseaux tchétchènes français..... 73

3. – LES COMMUNICATIONS PUBLIQUES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME AVANT ET APRÈS LE 11 SEPTEMBRE 2001 (approche) **ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.**

3.1. – La communication américaine..... 76

3.1.1. – Les logiques de discours et d'acteurs..... 76

3.1.2. – Les acteurs politico-administratifs..... 81

3.1.3. – Des problèmes politico-culturels : entre stéréotypes et représentations..... 83

3.2. – La communication israélienne 85

3.3. – La communication australienne..... 88

3.4. – La communication britannique..... 90

CONCLUSIONS 95

BILAN DE L'ÉTUDE 95

Les organisations terroristes..... 95

Les médias et le terrorisme..... 95

Les États et le terrorisme..... 96

PROSPECTIVE POST-ÉTUDE..... 96

LA FRANCE ET L'ANTI-TERRORISME : LA COMMUNICATION ÉTATIQUE

(L'EXEMPLE DE LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE)..... 97

Les institutions et la Constitution comme cadre de la communication publique 97

La lutte anti-terroriste comme cadre de la communication publique 98

Communication du ministère de la Défense et actualité du terrorisme 98

La communication au ministère de la Défense et au Département
de la Défense américain :
des différences culturelles de pratique 101

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le « terrorisme » : un concept fluide

Dans le langage courant comme dans les langages scientifique, diplomatique ou politique, le mot « terrorisme » est d'un emploi ambigu qui désigne des réalités variables selon ceux qui l'emploient. Ainsi son utilisation finit par ne plus connaître de limites.

Les médias l'utilisent parfois comme un « marronnier », selon le jargon en vigueur dans la profession journalistique¹, autrement dit comme un thème attractif permanent ou récurrent destiné à combler une actualité défailante.

Les responsables politiques transforment et représentent une réalité complexe, profonde et durable – par exemple le jihadisme transnational – en un concept fourre-tout (« Al-Qaida » en la circonstance) qui leur permet à la fois d'obtenir une mobilisation de soutien de leurs électeurs-citoyens et de justifier telle ou telle action. Un sondage de Knight-Ridder a établi qu'au début de la guerre contre l'Irak, 51 % des sondés américains pensaient que des Irakiens étaient parmi les auteurs des attaques du 11 septembre 2001, ce qui est faux². Qu'un si grand nombre de sondés américains soit persuadé d'une telle chose est en soi intéressant et d'ailleurs assez préoccupant : c'est un indice des liens systématiquement établis – mais jamais prouvés semble-t-il – entre deux icônes médiatiques « négatives » – Saddam Hussein et Oussama Ben Laden – par l'Administration Bush. Ce lien établi méthodiquement par le Président Bush procède d'une sorte de « construction rhétorique » d'une crise. Elle renvoie à la dimension communicationnelle des chefs d'État, aux effets de mobilisation et de présentation de la réalité par eux, à la reprise par les médias, etc., toutes choses sur lesquelles il sera longuement revenu dans le corps de l'étude. Autre exemple d'une

¹ Selon la remarque que nous fit un jour notre ami X. Rauffer.

² Voir sur ce point et la construction de la réalité par les médias américains oligopolistiques (AOL Time Warner, Viacom ou Le groupe Rupert Murdoch), l'article « Entering the Matrix Media Gigantism », dans International Herald Tribune, 24-25 mai 2003.

instrumentalisation du mot, M. Jospin, le 24 février 2000 à Jérusalem, déclara :
« *La France condamne les attaques du Hezbollah et toutes les actions terroristes unilatérales, où qu'elles se mènent, contre des soldats ou des populations civiles* ».

Cette déclaration sur le Hezbollah entraîna de la part du président de la République une lettre de remontrance et une agression à l'encontre du Premier ministre de la part des étudiants palestiniens de l'université de Bir Zeit. Ultérieurement, le cheikh Nasrallah, leader du Hezbollah, fut un participant du sommet de la francophonie de Beyrouth.

Au delà du plan intérieur, les États sont les uns avec les autres engagés dans des stratégies parfois contradictoires autour de la définition du « terrorisme ». Les États communiquent en effet pour « dire et faire la réalité » et faire prévaloir leur vision et leurs intérêts. A titre d'exemple, un haut responsable kenyan a ainsi contesté les avis d'alerte émis par les États-Unis et la Grande-Bretagne à l'encontre de son pays en raison d'attentats précédents (en 1998, puis en 2002 à Mombasa) ou récents (attentats à la bombe en Arabie Saoudite et à Marrakech). Des indices – manifestes ? latents ? – d'attaques possibles contre des « cibles molles », touristiques et/ou américaines, israéliennes ou britanniques ont en effet entraîné les autorités politiques à Washington et à Londres à déconseiller à leurs ressortissants de se rendre en Afrique de l'Est. Une telle attitude a des conséquences économiques préjudiciables – notamment en raison du poids du tourisme dans le PIB kenyan. Les autorités de Nairobi avaient donc tout intérêt à contre-communiquer pour diminuer les conséquences néfastes, de leur point de vue, des communications américaines, israéliennes et britanniques. Elles le firent autour de deux thèmes :

- ◆ le Kenya n'est pas aussi « peu sûr » (*unsafe*) que le monde semble le penser (interview de M. S. Musyoka, ministre kenyan des Affaires étrangères). Il conteste les avis produits sur ce point par les services de renseignement américains, avis qui produisent d'ailleurs un certain ressentiment parmi la population locale ;
- ◆ le Kenya prend une part active dans la lutte internationale engagée contre les réseaux jihadistes. Les États-Unis et la Grande-Bretagne devraient revenir sur leurs alertes pour ce motif.

Le discours académique et de recherche n'est pas lui non plus exempt d'un emploi ambigu du mot « terrorisme ». A titre d'exemple, de nombreux ouvrages publiés à l'orée des années 1990 utilisaient le mot à des fins abusives : « Narcoterrorism », « Western State Terrorism » ; « Apartheid terrorism » et « Pornography : The

New Terrorism »³. Un spécialiste du sujet, Brian Jenkins, affirme en ce sens : « *At some point in this expanding use of the term, terrorism can mean just what those who use the term (not the terrorists) want it to mean – almost any violent act by any opponent* »⁴.

A la fin des années 1960, avec l'apparition des détournements d'avion par des groupes palestiniens (Abou Nidal, Front Populaire de Libération de la Palestine), etc., les sciences humaines se sont emparées du mot « terrorisme » et ont développé un grand nombre d'études à son propos. Ces travaux avaient et ont d'ailleurs toujours des approches composites, plus ou moins opératoires, utilisant des corpus théoriques variables appartenant à la psychologie, à la sociologie, à l'histoire, et en réalité à l'ensemble des sciences humaines. Il y a ainsi une vision philosophique du « terrorisme », comme il y a une vision « politiste » (de « science politique ») ou historique.

Les événements du 11 septembre 2001 n'ont fait qu'accroître la demande sociale pour la compréhension d'une forme de violence très spectaculaire. Une définition unanime du « terrorisme » n'existe pourtant toujours pas. En réalité, la difficulté d'étudier l'objet « terrorisme » est représentative, au même titre que la violence politique, de l'inclination à instiller des intérêts particuliers ou une vision du monde dans des descriptions et des analyses qui prétendent être neutres.

On sait pourtant que le mot « terroriste » a des conditions historiques d'apparition (la Terreur de la Révolution française) (E. Burke). Si, depuis le 11 septembre 2001, tout le monde semble être d'accord pour considérer que le terrorisme est l'un des plus préoccupants problèmes des relations internationales post-guerre-froide, l'accord n'existe pas sur ce que le terrorisme est concrètement. Des centaines d'ouvrages ont paru qui ont porté sur la seule définition du terrorisme. Un livre récent analyse les tentatives des Nations unies et des autres organisations internationales pour le définir. Il fait 1 866 pages et trois volumes sans aboutir à des conclusions définitives⁵.

³ R. Ehrenfeld, *Narcoterrorism*, N.Y., Basic Books, 1990 ; A. George (dir.), *Western State Terrorism*, Cambridge, Polity Press, 1991 ; P. Johnson & D. Martin, *Apartheid Terrorism*, Londres, James Currey, 1989 ; C. Corcoran, *Pornography: The New Terrorism*, Dublin, Attic press, 1990.

⁴ B. Jenkins, *International Terrorism*, Los Angeles, Crescent Publications, 1975, pp. 1-2.

⁵ Brian Whitaker, *The Definition of Terrorism*, 7 mai 2001, <http://www.ipcs.org/issues/800/871-ter-sonika.html>.

L'utilité du concept de « terrorisme »

Il est difficile de sortir du paradoxe du « terrorisme ». Il est en effet pour partie un concept commode à de nombreux points de vue :

- a. idéologique (pour nier à l'autre la légitimité de sa violence) : « L'Autre est le terroriste. Ma propre violence politique est légitime » ;
- b. rhétorique/médiatique (son utilisation par les médias comme un produit d'appel, avec une scène traumatique et spectaculaire – le lieu de l'attentat, les victimes – un début et une fin (voir ci-dessous) ;
- c. politique : son utilisation par les États afin de symboliser ou de justifier des politiques publiques sécuritaires. A la suite du 11 septembre 2001, les États-Unis ont ainsi singulièrement évolué dans leur définition du terrorisme. La « guerre contre le terrorisme » (*War on Terrorism*) – en soi un concept de communication – est d'un point de vue sémantique annonciateur de la seconde guerre contre l'Irak, surtout lorsque les responsables américains préfèrent le terme dérivé de « *War on Terror* » (à la fois le terrorisme et les armes de destruction massive). Ce concept implique en effet que des moyens militaires soient utilisés contre des « terroristes » appréciés d'une façon extensive et que les citoyens américains se mobilisent et fassent l'union sacrée autour de leur Président. Une telle formule mobilisatrice, mais réduisant la réalité, déconsidérerait par avance toute critique.

Par delà l'évolution politique et diplomatique américaine pour préparer la guerre contre l'Irak, sujet qui dépasse le cadre limité de cette étude, une campagne contre les mouvements islamistes palestiniens fut graduellement développée par les États-Unis dans le contexte d'une lutte globale contre le terrorisme. Dans ce cadre, divers efforts furent faits pour remettre en cause les financements à destination de la Palestine. Le Hamas est typiquement, comme le Hezbollah, une organisation politique avec un enracinement social fort et des éléments indéniables de légitimation locale, mais qui possède une branche armée ayant recours aux techniques du terrorisme à l'encontre de la population civile israélienne. Les États-Unis, après le 11 septembre 2001, ont maximisé leur attitude sur le « terrorisme » en mettant le Hamas sur leur liste officielle des organisations terroristes⁶. Et le 4 décembre 2001, ils ont gelé les avoirs d'une ONG – *Holy Land Foundation* – qui avait jusqu'alors un statut d'exonération fiscale. Selon le Président Bush : « *Money raised by the Holy Land Foundation is used*

⁶ « Comprehensive List of Terrorists and Groups Identified Under Executive Order 13224 », <http://www.state.gov/s/ct/rls/fs/2002/12327.htm>.

by Hamas to support schools and indoctrinate children to grow up into suicide bombers... (and) also used by Hamas to recruit suicide bombers and to support their families»⁷. Dans les faits, l'activisme social du Hamas fut désigné par les États-Unis comme une composante vitale d'une infrastructure terroriste.

La définition du terrorisme est en soi éminemment politique. Les États sont engagés dans une lutte symbolique – et parfois réelle – pour imposer une terminologie conforme à leurs intérêts. Les différences de stratégies publiques de communication entre les États-Unis, Israël, voire la Grande-Bretagne d'un côté, et de l'autre la plupart des États de l'Union européenne (France, Allemagne en particulier) en sont des preuves. Les États-Unis et Israël ont indéniablement une vision beaucoup plus extensive du terme que la France ou l'Allemagne. Un exemple typique à cet égard est le Hezbollah, organisation terroriste pour les uns et organisation politique, voire quasi parti, pour les autres. Au gré des définitions légalement en vigueur dans les États précités, une organisation politique se trouve interdite et l'objet d'actions diverses pouvant aller jusqu'à des opérations de contre-terrorisme ou au contraire tolérée sur le sol national, à la condition qu'elle en respecte le droit. Ainsi entre l'ampleur des définitions légales du terrorisme en vigueur dans les législations nationales et le répertoire des modes d'action utilisés et perçus des organisations politiques non étatiques – entre terrorisme et réussite de la « lutte » qu'est la légitimation politique –, les organisations politiques non étatiques connaissent des destinées variables : tolérance implicite de la part de certains États, opprobre générale ou peu à peu acceptation manifeste d'égal à égal de la part de la communauté étatique mondiale.



⁷ « President announces Progress on Financial Fight Against Terror : Remarks by the President on Financial Fight Against Terror, The Rose Garden », [http:// www.whitehouse.gov/news/releases/2001/12/20011204-8.html](http://www.whitehouse.gov/news/releases/2001/12/20011204-8.html).

De la même façon, le problème de la définition du terrorisme est sans réponse depuis trente ans aux Nations unies. Il paraît en effet impossible de trouver une définition commune à tous les États membres dans la mesure où deux camps paraissent se distinguer. Les États-Unis, l'Union européenne et de nombreux autres États condamnent tout ciblage de populations civiles. Les cinquante-six membres de l'Organisation de la conférence islamique insistent pour faire sortir d'une telle définition les « mouvements nationaux de libération » et la « résistance à une occupation étrangère » (c'est-à-dire, évidemment, les organisations en lutte dans le cadre du conflit israélo-palestinien et au Cachemire). Le Pakistan estime par exemple que des « combattants pour la liberté » ne doivent pas être considérés comme des « terroristes », ce qui pour d'autres États revient à distinguer de « bons terroristes » de « mauvais terroristes », attitude inacceptable à leurs yeux⁸.

Il y a à l'heure actuelle une douzaine de conventions multilatérales concernant le terrorisme et qui criminalisent diverses activités comme le piratage aérien, la prise d'otages, le terrorisme nucléaire. Un besoin d'harmonisation des législations nationales est apparu après le 11 septembre 2001, en particulier en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Avec toujours les mêmes limites : la résolution 1378 du 29 septembre 2001 décrète la chasse universelle au terrorisme sans le définir. L'enjeu du droit international à l'heure actuelle est en quelque sorte d'unifier les différentes conventions sous une seule.

Une approche plus restreinte paraît avoir plus de chance : la commission Mitchell, par exemple, a élaboré une définition acceptable par les parties israéliennes et palestiniennes au printemps 2001 : « *Terrorism involves the deliberate killing and injuring of randomly selected noncombatants for political ends. It seeks to promote a political outcome by spreading terror and demoralization throughout a population* ».

L'Union européenne a quant à elle récemment pu élaborer une définition communautaire du terrorisme : « *Offense intentionally committed by an individual or a group against one or more countries, their institutions or people, with the aim of intimidating them and seriously altering or destroying the political, economic, or social structures of a country* ».

Rappelons que le droit pénal français anti-terroriste dispose avec l'article 421-1 du Code pénal que « *constituent des actes de terrorisme... les infractions suivantes :*

« 1° *Les atteintes volontaires à la vie, les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, l'enlèvement et la séquestration ainsi que le détournement d'aéronef, de navire ou de tout autre moyen de transport, [...]*

« 2° *Les vols, les extorsions, les destructions, dégradations et détériorations, ainsi que les infractions en matière informatique [...],*

⁸ *The Christian Science Monitor*, 4 février 2002.

« 3° Les infractions en matière de groupes de combat et de mouvements dissous [...],

« 4° La fabrication ou la détention de machines, engins meurtriers ou explosifs [...],

« 5° Le recel du produit de l'une des infractions prévues aux 1° et 4° ci-dessus ».

Par ailleurs, la loi du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a pris acte que le terrorisme pouvait s'en prendre aux matériels et aux réseaux informatiques.

Ces enjeux de la définition ne sont pas sans conséquence très concrète : comment par exemple qualifier juridiquement certaines situations ? Comment mettre en œuvre un droit spécial, voire une juridiction ad hoc, sans définition préalable du crime ? L'État, par souci d'efficacité, se doit aussi d'organiser le travail de ses services préventifs, répressifs, de renseignement, etc. Comment le faire sans une définition, même empirique⁹ ?

Indications méthodologiques

En vertu des axes de recherche définis à l'occasion de la première réunion de pilotage, l'objectif de l'étude sera de montrer les liens d'interdépendance qui existent entre terrorisme et médias, les stratégies de communication des différents acteurs (y compris les organisations politiques non étatiques), en particulier les politiques publiques, leurs impondérables, leurs limites et succès. Une place sera alors accordée aux stratégies de communication françaises, en particulier à celle du ministère de la Défense.

La communication est entendue dans le cadre de cette étude comme un terme générique désignant à la fois la propagande, l'action gouvernementale, la circulation des informations, le journalisme, etc. « *Toute la vie sociale est faite de communication, seulement certains secteurs l'utilisent plus que d'autres* »¹⁰. Le concept de communication est classiquement utilisé par diverses analyses qui privilégient tantôt la transmission de l'information, c'est-à-dire sa forme (théorie shannonienne), tantôt sa signification, etc. Le « terrorisme » fera en soi l'objet d'une définition en parallèle à l'analyse de ces différentes acceptions dans la première partie de cette étude.

Cette étude a été réalisée à l'aide d'une série d'interviews et de la recherche et l'exploitation de documents écrits ou audiovisuels d'acteurs politiques ou

⁹ J. F. Gayraud & D. Sénat, *Le terrorisme*, Paris, PUF, Q.S.J ?, n° 1768, 2002, passim.

¹⁰ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993, p. 150.

d'entreprises médiatiques multiples. Des entretiens ont été réalisés avec une vingtaine de personnes : journalistes de la presse écrite ou de la télévision, français (LCI, *Libération*, *Le Monde*), etc. ou étrangers (Radio Méditerranée, CNBC), etc., de militaires (de la DICOD ou non) et de policiers, en particulier engagés dans la lutte anti-terroriste (DST). Ces interviews et questionnaires individuels (réalisés par téléphone compte-tenu du délai imparti à l'étude) avaient pour but de distinguer les attitudes des interviewés à l'égard du sujet de notre étude, leurs motivations réelles par-delà le motif exprimé, leur vision de la problématique des liens entre le « terrorisme » et la « communication » et particulièrement les spécificités, limites et succès de la communication du ministère de la Défense en matière de lutte contre le terrorisme.

De nombreux documents écrits ou audiovisuels ont été recherchés et exploités à des fins d'analyse de contenu indiquant la place que ces médias accordent au « terrorisme ». Des analyses comparatives (y compris sur la diffusion des médias étudiés) ont parfois apporté des résultats instructifs. L'étude comparative de la façon dont certains faits ont été présentés dans différents médias en tant qu'organes d'expression (par exemple CNN et Al-jazira) a été en particulier fort intéressante (intérêts promus par les médias) :

- ◆ Archives publiques concernant les communications étatiques en matière de terrorisme et d'anti-terrorisme de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, d'Israël et de l'Australie. Cet aspect, compte-tenu du délai très bref imparti à l'étude, n'a pas été systématique et devra être prolongé par une recherche ultérieure.
- ◆ Archives privées écrites ou audiovisuelles : les médias suivants ont été principalement exploités sinon systématiquement, là aussi en raison de la brièveté de notre étude, du moins prioritairement : CNN, Al-Jazira, LCI, les chaînes françaises principales herziennes pour l'audiovisuel ; *Le Monde*, l'*International Herald Tribune* et Internet.
- ◆ Les documentations écrites ou audiovisuelles d'organisations politiques non étatiques ont aussi été exploitées : celle du Hezbollah, du Front Populaire de Libération de la Palestine, d'« Al Qaida » et des réseaux jihadistes transnationaux (les livres d'Azzam, du Mohamed Faraj, d'Ayman al Zawahiri, d'Adu Qatada), etc., de plusieurs organisations islamistes radicales pakistanaïses, cachemiris ou autres ou de groupes plus anciens d'extrême-gauche ou d'extrême-droite européens ou américains.

PREMIERE PARTIE

TERRORISME ET SCIENCES SOCIALES : ETAT DES LIEUX DES RECHERCHES

CHAPITRE 1 : LA QUESTION DE LA VIOLENCE POLITIQUE

Il n'est pas facile de définir la violence politique (dont il peut être postulé qu'à coup sûr le terrorisme fait partie), du fait qu'elle est réputée a priori illégitime et que la définition de ses limites exactes est un enjeu politique majeur. De plus, les sciences humaines (et pas seulement sociales) peuvent apporter, chacune avec leur caractéristique, des éléments d'analyse souvent en concurrence, mais toujours insuffisants à expliquer les origines de cette violence :



La science politique n'a finalement que peu étudié la violence politique – entendue au sens de ressource politique utilisant la menace ou le recours effectifs à la contrainte physique –, au motif que le fonctionnement démocratique d'une société permettait des modes d'expression collectifs plus pacifiés et plus légitimes

comme objets d'étude. Or, le recours à la violence oblige tous les acteurs du jeu démocratique à se situer face à une réalité par définition "illégitime" : « *Characterisation of an action as violent also usually entails disapproval and implies that it is illegitimate. Legitimate violence, if not quite an oxymoron, is usually described by another word, such as "force"* »¹¹.

Définir la violence politique, pour ce motif d'illégitimité, n'est pas aisé. L'ensemble des modes de violence ne fait que révéler l'extrême diversité de ce concept : comment établir des limites avec l'action pacifique, ainsi, de la grève à la gamme des émeutes, y a-t-il une différence de degré en fonction des circonstances, ou une différence de nature ? Comment comparer un attentat terroriste avec une opération de guérilla ? La définition des limites de la violence politique est en soi, en réalité, une question politique. Un des indices est le lien souvent mis entre violence d'État (quitte à l'appeler « coercition » ou « ordre public ») et violence contre l'État¹². Il y aurait un cercle vicieux entre protestation et répression.

Par delà les études théoriques et morales sur la violence politique (Marx, Sorel, Arendt, Sartre), les travaux de la science politique américaine à partir du début des années 1970 élaborèrent d'importantes enquêtes empiriques aux fins d'établir des modèles (Gurr, Feyerabend, Hibbs¹³, Moore, Tilly¹⁴, Skocpol). Ainsi, Ted Gurr part du modèle psychologique « frustration/agression » et le replace dans une dimension sociologique où la frustration – ou la perception d'une frustration – engendre du ressentiment qui peut aller jusqu'à se manifester sous une forme violente¹⁵. Ce basculement n'est pas obligatoire : le recours à la violence politique est justifié par l'existence de normes éthiques de justification et la conviction qu'elle peut être rentable. À l'inverse, le modèle de Gurr tient compte des facteurs réducteurs de la violence, comme les soutiens dont bénéficie l'État, sa légitimité ou ses forces de sécurité¹⁶.

Si le recours à la violence politique n'est pas toujours destiné à précipiter un changement politique (cf. la violence protestataire), elle est cependant liée en de

¹¹ A. Guelke, *The Age of terrorism*, Londres, I.B.Tauris, 1995, p. 20.

¹² P. Braud, « La violence politique : repères et problèmes », in P. Braud (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 17.

¹³ D. A. Hibbs, *Mass Political Violence*, N.Y. Wiley, 1973.

¹⁴ Par exemple C. Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978.

¹⁵ T. Gurr, *Why Men Rebel*, Princeton University Press, 1970.

¹⁶ Sur les forces de sécurité démocratiques, voir P. Bruneteaux, *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

nombreux aspects au concept de « révolution » – processus tendant à la mise en place d'un nouvel ordre social et de nouvelles institutions (Skocpol)¹⁷.

Terme complexe, la notion de violence renvoie en réalité à un répertoire varié d'actions dont le terrorisme n'est qu'un des aspects. Les travaux théoriques à son propos, malgré leur grand nombre, restent plutôt décevants parce qu'ils n'apportent pas une réponse satisfaisante aussi bien au plan théorique qu'au plan empirique. A cela, il y a plusieurs raisons : ces modèles sont multi-variables et sans facteur déterminant¹⁸. L'injustice, la pauvreté sont sans aucun doute des éléments qui peuvent nourrir la violence, mais ils ne le font pas systématiquement : le lien de causalité est difficile à établir¹⁹. Autrement dit, pourquoi toute inégalité ne conduit-elle pas à une forme de violence ?

CHAPITRE 2 : TERRORISME ET VIOLENCE POLITIQUE

La définition académique du terrorisme affronte des écueils identiques à celle de la violence politique. Comme l'a précisé un chercheur allemand (A. Schmid), « *while the language has political legitimacy functions – and legal and official definitions of terrorism as well as public discourse reflect this – social science analyst in academia should attempt to create and project their own terminology* »²⁰.

Alex Schmid, dans une étude désormais classique sur le sujet, a accordé une large part à la question de la définition du terrorisme. Il a en particulier répertorié systématiquement les définitions de 109 auteurs académiques. Quelques constantes ont pu être dégagées, aboutissant à un corpus de définition moyenne (voir tableau ci-après).

¹⁷ T. Skocpol, *État et Révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985, p. 21.

¹⁸ Sur la critique de ces modèles, voir O. Filleule, « Étiologie de la Violence », *Cahiers de l'IHESI*, n° 47, 2002, pp. 165 et suiv.

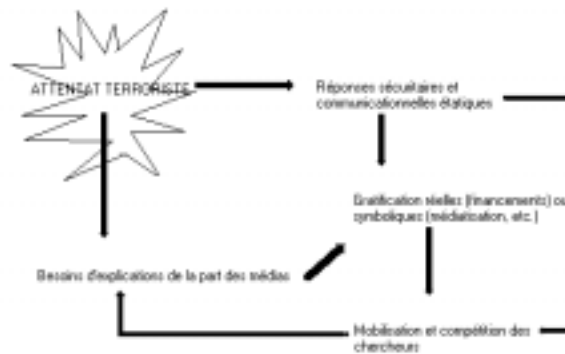
¹⁹ H. Eckstein, « Violence politique : les approches théoriques », *Cahiers de l'IHESI*, n° 47, pp. 167 et suiv.

²⁰ Schmid, Longman & alii, *Political Terrorism : A new Guide to actors, Authors, Concepts, Data Bases, Theories and Literatures*, Amsterdam, North Holland, Transaction Books, 1988, p. xiii.

ÉLÉMENTS	FREQUENCE
Violence, force	83.5 %
Politique	65 %
Peur, terreur accrue	51 %
Menace	47 %
Effets psychologiques et réactions	41.5 %
Ciblage de victimes	37.5 %
Action organisée, systématique et planifiée	32 %

Source : Schmid, Longman & alii, op. cit., p. 5.

Le terrorisme fut pendant longtemps un objet d'étude peu prisé, notamment en France. Une analyse un peu routinière ne lui accordait aucune réalité sociale autre que comme élément de discours idéologiquement situé, et pour résumer, caractéristique d'une idéologie sécuritaire. Le 11 septembre 2001 a eu cette conséquence paradoxale que le terrorisme a eu soudain une réalité sociale si énorme qu'il était difficile de ne pas en tenir compte et ce d'autant plus que s'exprimaient de nombreux besoins de compréhension. Tout le monde, souvent d'ailleurs sans discrimination préalable, a fini par traiter du terrorisme : les réalistes ou néo-réalistes parce que le sujet, et son dramatique renouveau, correspondait en plein à leur champ d'analyse et les transnationalistes qui trouvaient soudain au champ de la sécurité internationale un intérêt nouveau. Le terrorisme est devenu dans les sciences sociales américaines un objet en voie de légitimation. Il tend à le devenir aussi en France en vertu des incitations médiatiques et de politiques publiques présentées sur la figure ci-après.



CHAPITRE 3: TERRORISME ET ORIGINES DU TERRORISME : ETIOLOGIE DES MOTIVATIONS

Les travaux de Schmid et alii, s'ils ont le mérite de répertorier un faisceau d'indices de définition récurrents, n'expliquent pourtant pas pourquoi tel ou tel individu ou organisation sociale décide de recourir aux techniques du terrorisme. Comme pour la violence politique, toute analyse académique bute sur l'évaluation des motivations, dès lors que l'on veut dépasser le niveau théorique ou des généralités.

Différents chercheurs se sont intéressés au problème, en particulier Crelinsten, Crenshaw, Della Porta, Gurr, Ross et Sprinzak. Tandis que Gurr ignore la psychologie et les dynamiques de groupes²¹, Crenshaw a reconnu dans son introduction du *Terrorism in Context* que l'analyse de la chaîne causale des actes du terrorisme était complexe et impliquait des considérations psychologiques et des marchandages internes à l'organisation terroriste²², sans parler des interactions d'acteurs dans ou hors du groupe terroriste. Ross a tenté de lier les causes « structurelles » (c'est-à-dire socioculturelles) et les causes psychologiques en un

²¹ T. Gurr, « A Risk Assessment Model of Ethnopolitical Rebellion », in T. Gurr & J. Davies (eds), *Preventive Measures: Building Risk Assessment and Crisis Early Warning Systems*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 1998.

²² M. Crenshaw, « Thoughts on Relating Terrorism to Historical Contexts », in M. Crenshaw (ed), *Terrorism in Context*, University Park, University of Pennsylvania Press, 1995, p. 5.

modèle au demeurant assez complexe²³. Della Porta a principalement étudié le processus de radicalisation des mouvements européens post-1968 (Brigades rouges, Rote Armee Fraktion ou Action Directe) en insistant sur les dynamiques environnementales (ou sociologiques) et les dynamiques de groupe²⁴. Crelinsten a développé une analyse du terrorisme comme instrument de communication politique entre l'État, qui « contrôle », et les « contrôlés » (les protestataires et les groupes infra-étatiques). Ce dernier point est probablement trop formel pour expliquer les réseaux terroristes transnationaux actuels, en particulier jihadistes. Raynaud s'est attaché aux origines intellectuelles du terrorisme pour en expliquer l'origine²⁵. Certains chercheurs français ont encore appréhendé le terrorisme comme un recours de rupture à la violence²⁶.

Il est également possible (Marret)²⁷ d'étudier l'organisation terroriste – celle qui a recours à des techniques violentes pour « scandaliser » son message – comme une entreprise politique au sens weberien du terme avec une division interne du travail, une lutte pour les postes, des gratifications réelles ou symboliques, des degrés de mobilisation variables (militants clandestins, dirigeants, simples sympathisants), des marques propres à l'organisation (slogan, corpus théorique, sigles), etc.

Dans tous les cas, il est difficile – voire impossible ? – de connaître les raisons et les fondements des motivations terroristes. Comment expliquer en effet que des hommes aient fait ce qu'ils ont fait ? Remise en cause de l'autorité ou de l'État à des fins d'affirmation²⁸ ? Folie ? Fanatisme ? Frustration ? Héroïsme ? Les membres des organisations politiques terroristes n'ont pas un profil psychosociologique unique. Au contraire, il apparaît plutôt que chacune d'entre elles – fondée sur des doctrines et des socles sociologiques et culturels spécifiques – attire, cherche et recrute des militants aux profils particuliers et eux aussi spécifiques ; à chaque cause et à chaque organisation, des profils propres.

Nos travaux sur la sociologie des jihadistes – résumés ici – par contraste avec ceux sur les profils de terroristes plus anciens révèlent ainsi des spécificités qui

²³ J. Ross, « Beyond the Conceptualization of Terrorism : Psychological-Structural Model of the Causes of this Activity », dans C. Summers & E. Markusen (eds), *Collective Violence : Harmful Behavior in Groups and Government*, N.Y., Rowman & Littlefield, 1999, pp. 162-192.

²⁴ D. Della Porta, *Social Movements, Political Violence, and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

²⁵ P. Raynaud, « Les origines intellectuelles du terrorisme », *Esprit*, Paris, n° 10-11, pp. 39-42.

²⁶ X. Crettiez, « Les modèles conceptuels d'appréhension du terrorisme », *Les Cahiers de la sécurité intérieure, IHESI*, n° 38, 1999, pp. 212-214.

²⁷ Jean-Luc Marret, *Techniques du terrorisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^e édition, 2002.

²⁸ D. Apter, *Pour l'État, contre l'État*, Paris, Economica, 1988, p. 24 ; D. Apter, « Democracy and Emancipatory Movements : Notes for a Theory of inversionary Discourse », *Development and Change*, n° 23, p. 142, cite in X.Crettiez, « Le terrorisme », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 859, 29 juin 2001.

confirment l'impossibilité de trouver un profil unique et général. Chaque société, chaque culture produit des ressentiments, des frustrations et des conflits spécifiques. Chaque corpus doctrinal ou courant philosophique, politique ou moral a une manière particulière de mobiliser des ressources et des militants, a fortiori de les convaincre de sacrifier leur vie. En associant les différents corpus théoriques cités précédemment, nous avons distingué les motivations originelles (l'analyse environnementale des frustrations) (a), les motivations imposées (les pressions et contrôle de l'entreprise terroriste) (b) et les motivations doctrinales (c).

3.1. Les motivations originelles (l'analyse environnementale des frustrations)

Nous avons établi que 70 % des individus mêlés depuis le milieu des années 1990 à des attaques terroristes sur le territoire français sont principalement issus de l'immigration, principalement d'origine algérienne, le plus souvent sans qualification et revenus à l'islam parfois à l'occasion d'une peine de prison.

Donnons quelques exemples :

- ◆ M. P., né en septembre 1972, 69 mois de chômage entre 1991 et 2002, niveau CAP de métallurgie, conducteur livreur.
- ◆ M. K..., né en juillet 1967, 12 mois de chômage entre février 2000 et février 2001, électricien autodidacte en intérim. A tenté une reconversion en maintenance informatique grâce à un programme public d'insertion sociale.
- ◆ M. K., né en octobre 1975, agent de surveillance, niveau BEP de métallurgie, a travaillé dans le commerce de détail, expérience de quelques mois dans la télésurveillance.
- ◆ M. C..., né en août 1975, diplômé d'un BEP en électrotechnique, a fait une formation pour demandeurs d'emploi en maintenance en électronique.
- ◆ M. B..., né en mars 1967, électricien en bâtiments, 4 mois de chômage depuis mai 1999, etc.

En réalité, les profils dégagés ici montrent d'évidentes similitudes avec celui de Jose Padilla (a.k.a Abdullah al-Mujahir) suspect arrêté au cours de l'été 2002 aux États-Unis en raison semble-t-il de sa volonté de fabriquer une bombe radiologique alors même que les quelques preuves de ses tentatives trahissent un faible, voire ridicule, niveau technique d'élaboration. M. Padilla, 31 ans, a toujours eu les plus grandes difficultés à gagner sa vie. Il passa quelques années dans un

gang de Chicago (les *Latin Disciples*), puis dans une prison pour mineurs et dans un fast-food de Floride avant de tenter de recommencer une nouvelle vie comme musulman au Moyen-Orient et en particulier de voir son premier voyage financé par des « amis » sensibles à son éducation et à son apprentissage de la langue arabe. Il semble pourtant que les autorités, et en particulier le Directeur du FBI, aient singulièrement exagéré sa dangerosité pour des raisons de politique interne. Quoiqu'il en soit, cette volonté de considérer les États-Unis comme « *Dar al Harb* », une « terre de guerre », ressemble assez sensiblement aux motivations et profils des jeunes Jihadistes arrêtés en France – pas de diplôme, de longues périodes sans travail, diverses formes de délinquance, une conversion rapide à un islam très conservateur à l'occasion de petites peines de prison ou non, puis une prise en charge par des réseaux activistes ou violents.

L'instruction religieuse de convertis de fraîche date et un faible niveau d'instruction ne permettent pas forcément aux convertis de distinguer les approches « sectaires » de l'islam. Pire même, fruits de longues périodes de désinsertion sociale, de galères existentielles, ces individus sont peut-être exclusivement motivés par un islam « clé en main », pouvant se réduire à quelques pratiques visibles – mais structurantes – vestimentaires ou alimentaires, à des prières nombreuses et contraignantes, plutôt qu'à une étude calme mais exigeante de l'islam que ne permet de toute façon pas la prison quand une conversion à lieu dans cet endroit.

« Islam plays a dual role » says Robert Dannin, author of « Black Pilgrimage to islam » : « It gives prisoners a total and complete way to restructure their lives down to the way they eat, the way they dress, the way they break up the day, the way they study and think ». Mr Dannin, who teaches at New York University, says that islam's self-imposed discipline also gives prison authorities a « convenient force » to help them control the prisoners²⁹.

Or depuis trente ans aux États-Unis, l'islam est devenu une force puissante dans le système pénitentiaire américain. Dans l'État de New York, il est estimé qu'entre 17 et 20 % des détenus sont musulmans, proportion à l'image de toutes les prisons américaines selon les experts³⁰.

Par conséquent, la base sociologique de recrutement des Jihadistes à travers le monde ne se résume pas seulement aux classes moyennes d'Arabie Saoudite, d'Égypte ou du Yémen comme pour les attentats du 11 septembre. Le danger en France et aux États-Unis – et plus largement en Europe et en Amérique du nord ? – vient aussi d'individus souvent assez désocialisés. Les dé-socialisés, les

²⁹ *Christian Science Monitor*, « Gangs, Prison : Al Qaeda breeding grounds ? », 14 juin 2002.

³⁰ *Christian Science Monitor*, « Gangs, Prison : Al Qaeda breeding grounds ? », 14 juin 2002.

frustrés sociaux de nos pays développés ne sont pas les mêmes que ceux du monde arabo-musulman. La sur-représentation de personnes diplômées et socialement bien intégrées parmi les terroristes qui ont frappé le World Trade Center en est un indice. C'est aussi la preuve des clivages sociologiques qui divisent la mouvance islamique à travers le monde. Les islamistes contemporains – ces « éduqués »³¹ – se trouvent en effet souvent entre deux mondes d'ailleurs contradictoires : entre savoirs modernes (appris dans les universités occidentales ou dans les universités arabes, surpeuplées et très appauvries et donnant peu de perspectives d'ascension sociale) et culture islamique. Comme le dit l'orientaliste français B. Etienne, « P.H.D. + barbes = jeunes, dynamiques, diplômés »³². De tels profils, avec un niveau culturel à même d'envisager et de réaliser les opérations terroristes les plus complexes, ne se retrouvent pas, pour l'instant, en France. Pour résumer, si M. Atta était un « officier » de par ses compétences, la France ne produit jusqu'à présent localement que des « soldats ». Cela ne veut pourtant pas dire que des militants islamistes français de haut niveau ne préparent rien à l'heure actuelle. Ils n'ont cependant jamais été détectés jusqu'ici.

Par conséquent comment « Al Qaida », une organisation informelle, réseau de réseaux, qui est désormais vue partout et abusivement afin de justifier une représentation simple et médiatisable de la réalité, saurait-elle agréger autour d'elle des individus aux profils et aux motivations disparates, au-delà d'un retour à l'islam ancestral fantasmé ? Si Ben Laden, dans ses « Fatwas » a des comptes à régler avec l'Arabie Saoudite, et si Ayman Al Zawahiri a une vision politique très centrée sur l'Égypte, que penser des motivations de J. Padilla – « *faire mal à l'Amérique comme elle lui a "fait mal"* » ? – ou des « Beurs » français basculant dans le terrorisme ? Réussir dans l'islam faute d'avoir réussi dans la France actuelle ? Sans doute ces explications sont-elles insuffisantes. Elles sont pourtant probablement exactes.

De tels profils et de telles motivations déjà dissemblables concernant des mouvances susceptibles d'avoir des liens tendent bien évidemment à indiquer comment au-delà d'une généralisation schématique – les terroristes sont tous des frustrés ? –, il est impossible d'être précis et sérieux.

3.2. Les motivations imposées : les pressions et contrôle de l'entreprise terroriste

³¹ G. Kepel, *Le Prophète et le Pharaon*, Paris, La Découverte, 1984, pp. 126 et suiv.

³² B. Etienne, *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987, p. 202.

A ce stade, il est un aspect des choses qui reste incompréhensible. Les attentats-suicide du 11 septembre 2001 vont à l'encontre du sens commun « occidental » : « Comment des gens éduqués dans des universités peuvent-ils avoir la motivation de se suicider pour faire le mal » ?

La réponse à cette question n'est pas simple : elle doit prendre en compte des éléments religieux (le Coran autorise-t-il ce type d'action ?), culturels (certaines sociétés favorisent-elles ou fabriquent-elles une inclination au « martyr » ?) ou organisationnels (comment les groupes terroristes assurent-ils un contrôle, un endoctrinement sur leurs militants sacrifiés pour les motiver ?). On parlera alors moins de motivations socioculturelles que de motivations organisationnelles, transmises par le groupe au « martyr ». Une approche du terrain montre rapidement que les organisations politiques qui recourent à cette forme de violence sacrificielle n'ont pas les mêmes manières de convaincre leurs militants (Hamass, Jihad islamique, Hezbollah)³³.

Certes, le Coran et les paroles transmises du Prophète (*Hadith*) interdisent le suicide (Sourate 2, verset 195), l'Enfer éternel est promis à ceux qui le commettraient. D'un autre côté, celui qui sacrifie sa vie à la cause de l'islam est célébré : l'islam possède ainsi de nombreuses références religieuses et historiques du sacrifice licite de héros musulmans³⁴.

Selon une interprétation fondamentaliste de l'islam, les habitants du Jardin d'Allah se divisent en trois catégories : les *moustanbat* (qui connaissent leur devoir religieux, la plus élevée des catégories), les *moustakbar* (ceux qui oppriment l'humanité) et les *moustadafin* (les opprimés) qui doivent être défendus et éclairés par les *moustanbat*. Ceux-ci sont des guerriers d'Allah et doivent intervenir pour peu qu'ils remplissent quatre conditions : ils doivent être *aqil* (sain), *baligh* (adulte), *jayez altassaruf* (autorisé à intervenir) et *moukhtar* (autonome). Tout *moustanbat* a un devoir essentiel, celui d'exterminer les infidèles. Il peut pour cela se faire juge pour peu qu'il en reste aux préceptes de la Foi. Il peut prononcer une sentence de mort sans même consulter un juge (*qadi*). L'assassinat est par conséquent une tradition qui remonte à « l'aube de la foi »³⁵ : trois des quatre califes qui succédèrent à Mahomet furent ainsi assassinés par ceux qui estimaient qu'ils étaient devenus de l'ivraie.

Le martyr (*Shadid*) paraît une source de paradis pour les terroristes chiites – souvent mortifères – se lançant dans ce genre d'opération désespérée. Il existe un terme consacré, *Bassamat al-farah* (le sourire de joie), qui désigne l'expression

³³ L'action du LTTE au Sri Lanka ne fait pas partie du domaine d'étude général de l'auteur de cette étude.

³⁴ Voir par exemple Al-Baihaqi, Al-Nawawi, Al-Hafez Bin Hajr, Ibn Khuwaiz Mindad, etc.

³⁵ A. Taheri, *La Terre sacrée*, Paris, Sylvie Messinger, 1987, pp. 48 et suiv.

extatique qui est sensée se trouver sur le visage des martyrs. Ainsi, le conducteur du camion qui dévasta l'ambassade américaine en avril 1983 sourit à un soldat américain de garde qui se trouvait à proximité de la trajectoire du véhicule avant l'explosion. Avant d'aller projeter une voiture piégée contre un convoi militaire israélien dans le sud Liban, une jeune fille de 17 ans, San'ah Muheidli, demanda sur une cassette vidéo à sa mère de laisser sa joie s'exprimer « comme si c'était le jour de son mariage ».

Une brochure de quelques pages, éditée par la fondation chiïte Abou Dharr, décrit le moment qui précède l'instant du martyr :

« Le grand maître du martyr se dresse maintenant pour montrer à tous ceux qui n'ont du Djihad qu'une idée étreiquée, à tous ceux pour qui "victoire" signifie triomphe sur l'ennemi, que le sacrifice de soi n'est pas une défaite, une perte, mais un choix par lequel le moudjahid, libre comme il ne l'a jamais été, brûlant d'amour, remporte la victoire [...]. "**Chahadat**", dans notre culture et notre religion, n'est pas un sanglant accident. D'autres confessions, d'autres peuples entendent le martyr comme le trépas de héros tués par l'ennemi. Il s'agit d'une tragédie, et celui qui meurt ainsi reçoit le nom de martyr. Mais, pour nous, "**Chahadat**" n'est pas imposé à un moudjahid par l'ennemi. C'est une mort désirée, choisie dans la clarté. en état complet d'éveil, en toute logique, en pleine conscience [...]. Celui-là qui fait de la mort brûlante un symbole d'amour, un témoignage de vérité, celui-là est un martyr... Il vit. Il est là, parmi nous. Dans le giron de Dieu, pour toujours mais aussi partout, dans le cœur de la masse des fidèles. Celui-là, en revanche, qui choisit le déshonneur pour sauver sa vie, celui-là, devant l'Histoire, n'est qu'un répugnant mort-vivant »³⁶.

Les attentats-suicides commis par des membres du Hamas ou du Djihad islamique en Palestine sont différents de cette forme chiïte d'auto-sacrifice. Le sunnisme palestinien s'est certes inspiré du chiïsme, mais il a d'abord des conditions d'apparition propres dans une lutte qui ne recourait pas jusqu'alors à cette pratique : apparu en 1994, les islamistes palestiniens l'ont utilisé essentiellement à titre de vengeance ou pour contrer parfois les avancées du processus de paix. En 1994 en représailles à un massacre commis par un colon israélien ; en février-mars 1996 pour répondre au meurtre par les services israéliens de Yehia Ayache – un des experts en explosifs du Hamas ; puis encore avec l'actuelle Intifada et par exemple la mort d'un enfant palestinien dans les bras de son père en octobre 2000. En Cisjordanie, de nombreux photomontages célèbrent et héroïsent par exemple leurs actions sacrificielles et symboliques. Les explications de cette pratique sont nombreuses : « moyen de devenir un individu dans la mort », acte politique, contribution et volonté d'appartenir à l'imaginaire guerrier

³⁶ Cité par X. Raufer, *La Nébuleuse : le Terrorisme du Moyen-Orient*, Paris, Fayard, 1987, p. 374.

palestinien, refus de la supériorité militaire israélienne ? A cet égard, le fait que les générations palestiniennes précédentes ne recouraient pas au martyre peut indiquer une détérioration, voire une déstructuration de la société palestinienne. C'est aussi le fruit d'une pression religieuse, sociale et financière des organisations politiques commanditaires sur des militants qui viennent souvent de Gaza et qui, la plupart du temps, sont bacheliers et âgés de 18 à 25 ans :

- ◆ Les promesses de vierges à l'hymen se régénérant indéfiniment disponibles au Paradis impliquent par exemple une préparation et une purification du corps avant d'agir, en particulier parfois la protection du sexe à l'aide de bandelettes ;
- ◆ Le sacrifice du fils procure aussi une rente régulière à la famille qui reste ici bas et offre ainsi les perspectives d'une évolution sociale positive.

La logique des martyrs du 11 septembre 2001 paraît être d'un autre ordre. Ici, il n'y a pas de jeunes palestiniens sans perspective qui sont utilisés, formés/déformés par des organisations politiques islamiques. Il y a au contraire de jeunes musulmans – plutôt éduqués et intégrés en apparence dans le mode de vie européen ou nord-américain –, mais qui perçoivent ce même mode de vie comme ennemi de l'islam par ce qu'il implique ou permet (l'alcool, la sexualité, la transgression des interdits) et par ce qu'il ferait sur les terres de l'islam – occupation des lieux saints en Arabie Saoudite par des troupes chrétiennes (américaines), perversion des dirigeants du monde arabe, soutien à Israël, etc. Or, le « vrai croyant » ne saurait rester indifférent au destin de la société dans laquelle il vit. La volonté de changement, de restaurer l'islam du temps du Prophète (*Salaf*) le motive.

Par delà cette profonde – et durable – mobilisation de réaction, les enquêtes qui ont suivi les attentats de septembre 2001 ont permis d'établir que les terroristes avaient utilisé divers mécanismes de contrôle mental pour accroître leurs chances de succès opérationnel. La peur, l'attente, le sentiment d'un danger précis, le doute sont en effet autant de facteurs de stress qui peuvent faire échouer une action violente réfléchie. Un des moyens de lutter contre cela est de tenter de remplacer la peur et ses expressions mentales incontrôlées par une pensée structurante (la prière par exemple), une attention volontaire et réfléchie qui produit un effort conscient de concentration, par une attention augmentée (hyperprosaxie) et de manière sélective dans des états anxieux.

Pendant plusieurs jours avant leur opération, les pirates de l'air ont ainsi étudié un texte produit par « Al Qaida » mêlant conseils pratiques (une sorte de *check list* de l'action à mener) et conseils spirituels d'accompagnement traduisant une vision interprétative de l'islam d'ailleurs assez discutabile, syncrétique et fourre-tout :

« 1) *Fais le serment de mourir et renouvelle ton intention. Rase ton corps et passe-le à l'eau de Cologne. Douche-toi.*

« 2) *Assure-toi de bien connaître tous les détails du plan, et attends-toi à la riposte, à une réaction, de l'ennemi* ».

Il est intéressant de constater la juxtaposition de deux niveaux – opérationnel et intime – et la préparation du corps donne une destination mystique au passage à l'acte terroriste. Des rites de religion, de lavage, d'habillement coexistent avec des rites de vérification : « *Ajuste tes vêtements, car c'est ainsi que les générations pieuses l'ont fait après le Prophète. Ils ajustaient leurs vêtements avant le combat. Ferme bien tes chaussures, et porte des chaussettes de façon que tes pieds soient solidement maintenus* », « *Ne pars pas de chez toi sans avoir fait tes ablutions* » ; « *Vérifie ton arme avant de partir, longtemps avant de partir. Il te faut aiguiser le couteau, et ne pas faire souffrir l'animal que tu abats [pour t'exercer]* », « *Oublie complètement ce qu'on appelle « ce monde-ci », la vie ici-bas. L'heure du jeu n'est plus, l'heure grave est sur nous* », etc. ; « Rites » étant entendu ici comme des actes conjuratoires qui induisent une sédation tandis que celle-ci est accrue par la tentative de résister à l'accomplissement des rites.

Cet ensemble de rites possède une logique interne de conditionnement et de gradation, justifiée par des Sourates, qui entraînent peu à peu, mais inexorablement ceux qui les accomplissent dans l'union vers la mort : « Si tout va bien, chacun de vous tapera sur l'épaule de l'autre, conscient que (M) et (T) dénombrent (K). Rappelle à tes frères que cet acte est pour le Tout-Puissant ».

« *Bénis ton corps avec des versets du Coran (pour cela, on lit les versets entre les mains de quelqu'un, puis on frotte les mains au-dessus de ce qu'on veut bénir), et bénis les bagages, les vêtements, le couteau, bénis tes effets personnels, ta carte d'identité, ton passeport, et tous tes papiers* » : cette bénédiction des objets est riche de sens, elle permet de rassembler tous les objets nécessaires et de n'en oublier aucun. D'un point de vue religieux, elle paraît un peu contradictoire avec les exigences et rituels du salafisme. En revanche, ce ritualisme s'est parfois retrouvé dans d'autres violences islamistes : les moyens utilisés peuvent être bénis, et ainsi rendus nobles, de différentes manières. Un pistolet destiné à un meurtre sera béni si, avec cette arme, on se rend dans un sanctuaire vénéré et qu'on fait le tour de la tombe de l'Imam. Autre moyen, on inscrit sur le canon les noms des « gens du châte » ou un verset du Coran³⁷. Une bénédiction plus simple consiste à dire à voix basse, dans le canon, un verset approprié avant de tirer. L'arme avec laquelle un islamiste assassina le président égyptien Anouar el-Sadat, en octobre 1981, portait gravés les mots : « *Au nom d'Allah le vengeur !* » (*Allah al-Mountaqim*).

³⁷ Les « Gens du châte » sont le Prophète, sa fille Fatima et son mari, Ali, ainsi que leurs deux fils, Hassan et Hussein. Cette expression fait référence à la tradition selon laquelle le Prophète couvrait de son châte ceux qu'il aimait particulièrement.

Ce processus de mobilisation opérationnel indique comment dans leurs derniers instants, les terroristes ont contrôlé leur peur et vérifié leur respect mutuel des engagements à mourir, comment ils ont répété des éléments inculqués de motivation. Ce contrôle des ultimes moments est à la fois la preuve de leur extraordinaire détermination et aussi – certainement – l'indice d'une forte présence et capacité d'endoctrinement de l'organisation-mère – « Al Qaida ».

3.3. Les motivations doctrinales : contrôle et communication

L'islamisme activiste, ses valeurs ou ses publications sont un parfait exemple de la dissémination d'un corpus doctrinal hétérogène et de son appropriation par des militants qui y trouvent une justification de leur action, une source d'inspiration, de motivation et l'apprentissage d'une adhésion à une communauté : le jihadiste tire ainsi des pamphlets qatobistes des indications de pratique religieuse ou des points communs (théorie, concepts, discours, slogans) avec des militants amis.

Il est hors de propos ici d'étudier de façon systématique la diffusion de la littérature jihadiste (les livres de Zawahiri, de Faraj, des frères Qotb, d'Ibn taymiyah, d'Azzam), etc. Constatons simplement l'extraordinaire dynamisme actuel des sites de diffusion sur Internet, malgré une très grande volatilité : après le 11 septembre 2001, nous avons pu constater que plus de 70 % des sites que nous consultions chaque semaine avaient été fermés. Ils ont souvent réouvert ensuite, sous d'autres noms ou d'autres adresses. Un des pamphlets jihadistes les plus fameux – *Join the Caravan* par le Dr Azzam – fut le prétexte d'un grand nombre de fermetures de librairies islamistes en Grande-Bretagne. On pouvait l'acheter sur Amazon.uk au printemps de 2002 et il est téléchargeable de manière récurrente sur Internet.

Ce dernier constat, bref, sur les circuits d'endoctrinement et de diffusion de la propagande religieuse de certains réseaux nous amènent désormais à nous pencher sur la communication du terrorisme. Cet aspect soulève divers problèmes : les relations entre États, médias et organisations terroristes, l'élaboration des discours terroristes, leur diffusion, etc., et induit un grand nombre de questions : le terrorisme a-t-il des effets plus médiatisables que d'autres sujets ? Certaines pratiques sont-elles plus capables de susciter la mobilisation médiatique ? Est-ce proportionnel au nombre de morts ? Ou à la nationalité ? Comment les groupes terroristes concurrencent-ils la communication étatique ? La communication est-elle utile pour mobiliser les militants ou les sympathisants ? Comment concilier les exigences de la clandestinité et une communication ? Par-delà les attentats eux-mêmes, quels sont les supports de communication adoptés par les terroristes ?

TERRORISME : LES STRATEGIES DE COMMUNICATION.....JEAN-LUC MARRET

La communication est au cœur du terrorisme et des organisations terroristes, mais elle s'organise selon différents procédés : il convient donc d'en faire une analyse élargie.

DEUXIEME PARTIE

LES STRATEGIES DE COMMUNICATION TERRORISTES

*« Si vous ne frappez pas fort à la porte,
les gens n'entendent pas »,*

Abou Abbas.

Il y a plus de morts par cancer ou par accident de la route que par le fait du terrorisme, mais si les accidents sont perçus comme des aléas, la rareté des attentats en accroît d'autant l'impact, l'effet de nouveauté jouant presque à chaque fois pour frapper de stupéfaction l'ensemble des consommateurs d'information qui sont soumis à la retransmission des attentats – ces happenings traumatisants. Il est vrai que l'action terroriste recherche et attire dans le même temps les médias. Cette ambition n'est pour autant pas assurée d'une réussite systématique, ni dénuée d'effets parfois paradoxaux. Par ailleurs, la communication terroriste ne se réduit pas à l'attentat : comme toute structure politique, une organisation infra-étatique utilise différents supports de communication pour différentes fonctions (communication externe et communication interne).

Prenons deux exemples :

Dans sa « grande époque », le Jihad islamique fut un groupe terroriste qui maîtrisa fort bien sa stratégie de médiatisation et la promotion de ses actions :

- ◆ l'avertissement ou prémisse : dans une presse amie, voire dans de petits entrefilets de presse locale, il annonçait une action future ;
- ◆ la violence : quelques semaines plus tard, une voiture piégée détruisait l'immeuble Drakkar à Beyrouth où se trouvaient de nombreux soldats français ;

- ◆ après l'attentat, les services secrets français et américains furent submergés de nouvelles inquiétantes de projets terroristes, de commandos suicides, etc., ce qui fit suspecter à certains une campagne de désinformation³⁸.

Si les groupes terroristes se servent des médias pour la promotion de leurs actions, ils les méprisent souvent aussi. Les communiqués des Brigades Rouges aux journaux romains, pendant l'affaire Moro, étaient ainsi déposés dans des poubelles publiques. Un membre du groupe appelait les journalistes en leur indiquant l'endroit où se trouvait la poubelle et en leur conseillant de se dépêcher afin d'arriver avant la police.

CHAPITRE 1 : LE TERRORISME COMME STRATEGIE DE « SCANDALISATION »

Les pratiques terroristes s'apparentent à une sorte de « scandalisation ». Elles visent à la production d'effets médiatiques maximaux, c'est-à-dire, en d'autres termes, à mobiliser les médias d'une façon prioritaire. Cette recherche de couverture médiatique conduit à la prise d'assaut d'avions et de bus, à l'attaque d'objectifs symboliques ou de sites très fréquentés, en coïncidence parfois avec les heures de couverture des journaux télévisés.

Le savoir-faire terroriste, les possibilités logistiques et matérielles, ou la réponse contre-terroriste potentielle sont des variables qui jouent. Mais mobiliser les médias par des actions spectaculaires est une des caractéristiques des organisations terroristes, organisations qui n'ont, par définition, pas les ressources nécessaires³⁹ pour « mobiliser le peuple » pour une révolte ou une révolution.

Pierre Mannoni, psychologue de formation, a systématiquement répertorié les besoins symboliques des terroristes et les satisfactions possibles offertes par définition par les médias. Bien que parfois un peu rapide, cette grille d'analyse a le grand mérite de distinguer les différents intérêts que représentent les médias pour le terrorisme – caisse de résonance, tribune, sublimation, affirmation, etc. (voir tableau ci-après).

³⁸ *New York Times*, 24 octobre 1984.

³⁹ M. Offerlé, *Sociologie des Groupe d'Intérêt*, Paris, Clefs Montchrestien, 1994, p. 125.

BESOINS PSYCHOSOCIOLOGIQUES DES TERRORISTES	CARACTERES DES MEDIAS SERVANT DE REPONSE A CES BESOINS
A. Se révéler sur la scène sociale et politique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaction à l'événement 2. Diffusion publicitaire (promulgation, propagande) 3. Tendance à l'inflation
B. Développer et amplifier leur action	<ol style="list-style-type: none"> 4. Dramatisation du fait 5. Contre-vérité-déformations-omissions-schématismes. 6. Concession au sensationnalisme-hyperbolisme. 7. Tendance à l'inflation (bis) 8. Diffusion de l'onde de choc 9. Propagation artificielle d'un climat d'insécurité 10. Tremplin pour une diffusion internationale
C. Donner une impression de toute-puissance	<ol style="list-style-type: none"> 11. Création d'une pseudo-réalité 12. Contre-vérités-déformations-Omissions-schématismes (bis) 13. Tendance à l'inflation (ter) 14. Répétition 15. Enrichissement artificiel de l'événement 16. Recours aux clichés et au style hagiographique 17. « Starisation »
D. S'assurer une emprise efficace sur le public en rendant leurs menaces crédibles	<ol style="list-style-type: none"> 18. Contre-vérités-déformations-omissions-schématismes (ter) 19. Création d'une pseudo-réalité (bis) 20. Propagation artificielle d'un climat d'insécurité (bis)
E. Renforcer leur confiance en eux-mêmes	<ol style="list-style-type: none"> 21. Contre-vérités-déformations-omissions-schématismes (quater) 22. Création d'une pseudo-réalité (ter) 23. Concession au romanesque 24. Service de presse (press-book)

Source : Pierre Mannoni, *Un laboratoire de la peur, terrorisme et média*, Marseille, Hommes et Perspectives, coll. « Psychologie et société », 1992, p. 152.

Nous verrons dans la partie suivante – sur les médias et le terrorisme – des perspectives différentes. Mais soutenu par un État – comme il l’était plutôt hier – ou oeuvre d’une nébuleuse « jihadiste » transnationale d’organisations autonomes – comme il l’est aujourd’hui – le terrorisme conteste et concurrence en effet souvent l’omnipotence d’un État lorsqu’il le frappe. Il en est le rival⁴⁰. Se déplaçant parfois – selon le poids des nécessités – dans une sorte de mise en scène itinérante, il est dorénavant une des formes de cette fameuse « violence transnationale » qui est recyclée par les circuits de communication mondiaux.

CHAPITRE 2 : TRANSNATIONALISATION DES ORGANISATIONS TERRORISTES ET TRANSNATIONALISATION DES MEDIAS

Désormais, les groupes terroristes sont implantés dans divers pays et profitent des avantages des frontières et des diasporas sur lesquelles ils prospèrent. Ils opèrent souvent à partir de zones sur lesquelles des États affaiblis n’exercent qu’une souveraineté imparfaite ; leur matériel lui-même – armes, munitions, explosifs – traverse le monde suivant les règles et les principes de la globalisation. A cette transnationalisation des structures et de la logistique s’ajoute celle des modes de recrutement et des camps d’entraînement (l’Afghanistan dans les années 1990, la Tchétchénie – voire encore l’Afghanistan – dans une moindre mesure aujourd’hui). De la même manière, les flux d’information permettent de faire connaître le déroulement des attentats sur l’ensemble du globe. Il faut frapper là où se trouvent les caméras : les Jeux olympiques, les événements mondiaux. Il faut agir contre une population (des touristes), une personnalité (un chef d’État ou de religion) ou des lieux offrant une couverture médiatique potentielle suffisante. Le terrorisme contemporain propage parfois dans les pays à médias développés et libres une succession de traumatisants happenings télévisés. En facilitant le flux des idées, les moyens de communication ont aussi augmenté la sensibilité transnationale, favorisé l’interpénétration du mondial et du local. Le terrorisme est ainsi un spectacle en perpétuel devenir, l’utilisation de la souffrance d’autrui⁴¹, quand bien même le journaliste ne serait plus, pour

⁴⁰ D. Bigo & D. Hermant, « La relation terroriste : cadre sociologique pour une approche comparative », *Études polémologiques*, n° 3, 1988, p. 59.

⁴¹ L. Boltanski, *La souffrance à distance*, Paris, A.-M. Metaillié, 1993, p. 55.

certain, qu'un « exorciste [...] racontant les manifestations criminelles culturelles comme des pulsions »⁴².

Autre indice de la transnationalisation, le choix de cibles occidentales à travers le monde. Ces frappes offrent des attraits pour toute organisation politique non étatique violente : enlever ou tuer un ou des Occidentaux, frapper une ambassade américaine ou européenne signifie avoir accès aux principaux médias transnationaux – les médias occidentaux. Enlever des Occidentaux offre ainsi l'opportunité d'une rançon substantielle, mais aussi une couverture médiatique que le rapt de résidents locaux ne procure pas. Certains groupes tchéchènes l'ont parfaitement assimilé, tout comme Abu Sayyaf aux Philippines. Personne ne connaissait en effet ce groupe hors de l'Asie du sud-est, avant qu'il n'enlève des touristes européens, il y a quelques années.

Une organisation terroriste, comme tout groupe d'intérêt – pour reprendre l'analogie que nous avons faite dans *Technique du terrorisme* – doit certes avoir des capacités à représenter des intérêts, en l'occurrence des militants opérationnels capables de perpétrer un attentat ; mais aussi être à même de favoriser des recrutements, de séduire et de convaincre des sympathisants potentiels, puis de mobiliser des militants effectifs. Comme toute entreprise politique, une organisation terroriste paraît ainsi, à des degrés variables, produire à la fois de la communication à destination de l'extérieur à des fins de prosélytisme en particulier, et de la communication interne destinée à ses membres.

CHAPITRE 3 : LE CIBLAGE ET L'ATTENTAT COMME OUTIL DE COMMUNICATION

L'attentat en lui-même est un outil privilégié de communication externe aussi bien qu'interne : il permet d'exercer une pression sur l'État ou la société visée et de susciter une certaine mobilisation des médias. Au plan interne, il permet de montrer aux militants que l'organisation va jusqu'au bout et connaît le succès. Les stigmates inévitables de l'action terroriste, ces vitres brisées, ces explosions dans la foule, ces corps blessés, ces wagons tordus sont autant « d'objets médiatiques ». Et ce sont bien les médias qui rendent compte de l'escalade de la

⁴² R. Dufour, « Les ressorts psychologiques de l'efficacité publicitaire du terrorisme », *Études polémologiques*, 1^{er} trimestre 1986, pp. 40 et suiv.

confrontation⁴³ entre un groupe terroriste et un État et de l'ostentation des démonstrations terroristes.

A l'évidence en effet, un attentat attire, par définition, les journalistes. Il suffit de se souvenir en France de la controverse soulevée à l'occasion des attentats à la bombe dans le RER au milieu des années 1990 lorsqu'une agence de presse publia la photo d'un wagon éventré. Elle avait été prise de chez un particulier voisin de l'endroit où avait lieu l'enquête de la police scientifique. L'image de l'attentat pouvait être répercutée grâce à un symbole très parlant. De la même façon, le second avion qui s'est précipité sur les Twin Towers le 11 septembre 2001 a bénéficié de la concentration sur place des médias, attirés par la première attaque.

Il est difficile de savoir si une cible est choisie en raison de ces caractéristiques médiatiques potentielles (les cibles « carte-postale » comme le World Trade Center ou la tour Eiffel) et/ou en raison de ses intérêts opérationnels (concentration de population, facilité d'accès, facilité de fuite, etc.). Une telle évaluation exigerait en effet d'avoir une idée précise et complète du processus de prise de décision qui a mené à la perpétration d'un attentat. Ensuite, chaque organisation n'a pas une même culture opérationnelle. Des organisations à faible effectif peuvent décider collectivement du choix d'une cible (Brigades Rouges, Action Directe, Rote Armee Fraktion). L'État-major d'Al Qaida donne parfois des cibles précises aux militants qui dépendent directement d'elle, à charge pour eux de concrétiser ces objectifs potentiels en termes opérationnels. Ou alors, elle donne un simple signal d'action à des organisations locales autonomes qui choisissent ce qu'elles peuvent et veulent frapper. Les documents de formation d'Al Qaida montrent toutefois que le symbolisme de l'action, et donc la publicité qu'il est possible d'en retirer, demeurent très présents dans le cadre de cette mouvance⁴⁴.

Il y a en revanche de nombreux exemples d'aveux de terroristes (extrême-gauche européenne ou islamistes radicaux plus récemment) qui montrent qu'une cible est sélectionnée pour des raisons plutôt doctrinales⁴⁵. La doctrine – entendue ici comme un système complexe de valeurs et de représentations politiques du monde – offre une motivation pour agir. Elle fournit aussi une grille de lecture interprétative du monde, généralement accompagnée de « coupables désignés », de problèmes ou d'injustices politiques que prétendent mettre en évidence l'idéologie.

⁴³ M. Dobry, *Sociologie des Crises Politiques*, Paris, PFNSP, 1992, p. 187.

⁴⁴ Voir Hamza Hendawi, « Terror Manual Advises on Targets », http://storynews.yahoo.com/news?tmpl=story&u=/ap/20.../afhan_spreading_terror_.

⁴⁵ Voir sur cet aspect : C. J. M. Drake, « The Role of Ideology in terrorists' Target Selection » à l'adresse www.ci-ce-ct.com/article/showquestion.asp?faq=3&fldAuto=599.

L'étude du ciblage de nombreux groupes montre l'influence des doctrines politiques :

- ◆ Les terroristes d'extrême-gauche européens frappaient plutôt des cibles capitalistes (ou défendant le capitalisme à leurs yeux – patrons, banquiers, hauts responsables de la police ou de l'armée, hauts fonctionnaires ou élus, cibles OTAN)⁴⁶ ;
- ◆ L'extrême-droite américaine visait ou vise des cibles symbolisant l'État fédéral américain supposé incarner un danger à l'encontre de la Constitution américaine et donc des libertés traditionnelles du peuple américain, etc. ;
- ◆ L'ETA a fréquemment sélectionné la Garde civile, la police et l'armée espagnoles comme cibles pour ses attentats au pays basque (entre 1968 et 1980, ce type de cible représente 62,4 % des personnes tuées par l'ETA)⁴⁷.

CHAPITRE 4 : EFFETS DE SATURATION ET DE CIBLAGE

Dans ses actions violentes, le groupe terroriste a le choix entre deux tendances :

- ◆ L'effet de saturation ou de hasard, d'abord. Le groupe terroriste multiplie les attentats ou les massacres en un laps de temps très court, mais sans forcément faire un grand nombre de morts malgré le choix de frapper dans des lieux publics à des moments de forte affluence (par exemple, le Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques Arabes, le CSPPA, agit en France en plusieurs campagnes brèves mais intenses : décembre 1985, bombes aux Galeries Lafayette et au Printemps, à Paris, 41 blessés ; février 1986, bombe à la galerie Claridge des Champs-Élysées, 8 blessés ; février 1986, explosion et incendie dans une librairie, 3 blessés ; février 1986 toujours, explosion dans un magasin de sport, 9 blessés ; mars 1986, explosion et incendie dans un TGV Paris-Lyon, dix blessés ; mars 1986 toujours, bombe dans une galerie marchande, 2 morts, 28 blessés, etc.). Ces

⁴⁶ D. Moss, *The Politics of Left-Wing Violence in Italy, 1969-1985*, Londres, MacMillan, 1989, p. 38 ; D. Pluchinsky, « An Organizational and Operational Analysis of Germany's red Army Faction Terrorist group (1972-1991) », dans Y. Alexander & D. Pluchinsky (dir.), *European Terrorism Today & Tomorrow*, Washington DC, Brassey's, 1992, passim.

⁴⁷ R. P. Clark, « Patterns of ETA Violence : 1968-1980 » dans P. H. Merkl (dir.), *Political Violence and Terror : Motifs and Motivations*, Berkeley, University of California Press, 1986, p. 136.

attentats génèrent une peur collective – songeons aux pratiques du GIA notamment pendant le ramadan – chacun craint d’être frappé et pour cette raison déserte les lieux publics, ce qui augmente encore le sentiment de menace terroriste diffuse. Les manifestations visibles d’un plan Vigipirate, des poubelles bouchées, etc., tout ceci ajoute à l’effet que les médias amplifient encore.

- ◆ L’effet de ciblage cherche plutôt une autre forme de « spectacularisation ». En frappant par exemple une personnalité connue, identifiée par le groupe terroriste comme à l’origine d’un mal politique, ou en organisant l’attaque d’un symbole du régime (assassinat d’un responsable de l’industrie de défense ou d’un parti de gouvernement, d’une administration, d’un quartier général policier ou militaire, etc.), les terroristes cherchent non plus un effet de masse diffus, mais un effet précis, identifiable (exemple : Juillet 1986, attentat dans les locaux de la Brigade de répression du banditisme à Paris, attribué à Action Directe ; attentats à la voiture piégée à Oklahoma City contre un immeuble de l’administration fédérale ou à Beyrouth contre des bâtiments où se trouvaient des garnisons militaires (octobre 1983), etc.).

Les attentats du 11 septembre paraissent avoir obtenus les deux effets à la fois, ce qui ne fait que souligner leur spécificité.

CHAPITRE 5 : REVENDEICATIONS ET « MARQUES » TERRORISTES

Il est une autre spécificité des organisations terroristes : la clandestinité. Si elles s’expliquent par cette nécessité, les conférences de presse encagoulées des terroristes corses ou autres procèdent aussi d’une volonté d’attirer les médias, tout en provoquant la puissance publique. A l’occasion de conférences « clandestines » des nationalistes corses, on vit d’ailleurs parfois certains journalistes très soucieux de voir leurs interlocuteurs mettre une cagoule, instrument dramatique de mise en scène. La retransmission épisodique et incertaine de documents vidéos ou sonores d’Oussama Ben Laden, d’Ayman al-Zawahiri ou de porte-parole par les médias est certainement l’exemple le plus abouti de promotion d’une cause et de ses chefs. Cela pose un certains nombres de problèmes (par exemple le rôle perturbateur d’Al-Jazira pour la communication

publique américaine) qui seront abordés dans le chapitre sur la communication des États en matière de lutte contre le terrorisme.

Chaque groupe terroriste possède encore un style, un label qui lui sont propres. Ainsi, Action Directe agissait toujours au moyen de Renault 20 volées, et ses commandos comprenaient toujours une femme. La revendication est un autre de ces signes identificateurs. Sur les lieux de l'attentat, les Cellules Communistes Combattantes laissaient toujours deux tracts. L'un imprimé en gros caractères, avec l'étoile à cinq branches des groupes terroristes d'extrême-gauche européens, l'autre toujours accompagné de la photo du bâtiment visé et du slogan : « *Travailleurs, travailleuses, camarades, les CCC vous saluent bien* »... Les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises terminaient leurs tracts par : « *La Victoire ou la victoire !* ». L'ETA conclut ses communiqués par « *Gora Euskadi Askatuta !* » (Vive le Pays Basque Libre !) et « *Gora Euskadi Sozialista !* » (Vive le Pays Basque socialiste !).

Ce qui parvient au public n'est parfois qu'un slogan, un mot d'ordre ou un sigle plus ou moins explicite (IRA, FLNC, GIA, etc.), un symbole ou un drapeau, qui sont autant de marques de reconnaissance. Il y a là le cœur d'un message, d'une idéologie. Et une sorte de « merchandising » des groupes terroristes. Faire accepter une dénomination plutôt qu'une autre est d'ailleurs pour les groupes terroristes, comme pour toutes les organisations politiques, un combat primordial sur la voie de leur reconnaissance. La Fraction Armée Rouge fut très souvent appelée « groupe » ou « bande Baader-Meinhof ». En agissant ainsi, le gouvernement fédéral allemand tentait d'effacer la dimension politique du phénomène Fraction Armée Rouge et d'en accroître la dimension criminelle⁴⁸.

Les groupes terroristes font parfois appel à une célébration non officielle ou non étatique, indice de leur pratique culturelle particulière. Par exemple, pour célébrer la mort de K. Kelkal, les terroristes firent exploser une bombe à la station de métro Maison-Blanche à Paris, nom synonymique du lieu, dans la banlieue lyonnaise, où il mourut. Tel attentat ou tel détournement d'avion sera encore régulièrement « commémoré » par une manifestation sanglante, etc.

⁴⁸ « ...Par le manque de nouveaux idéologues du style d'Ulrike Meinhof, la durée du phénomène de la terreur pourra être raccourcie : dans la mesure où ces groupes, au cours de leurs activités, reconnaîtraient eux-mêmes qu'ils sont de purs criminels et qu'il leur manque une base idéologique. Et alors, cette intention, cette énergie criminelle s'effondreraient » (Cité par A. Steiner & L. Debray, *La Fraction Armée Rouge*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, p. 45).

CHAPITRE 6 : LUTTE ET MEDIAS DE PROPAGANDE : DES SUPPORTS ET DES OUTILS

Toute structure terroriste produit un corpus d'œuvres, pamphlets, journaux, tracts au même titre qu'une organisation politique classique et avec les mêmes fonctions de promotion de la cause et de mobilisation. Certaines structures paraissent très organisées et accordent à la communication une grande importance. A titre d'exemple, il est très aisé d'obtenir la documentation et les ouvrages du Hizb ut Tahrir, [groupe d'origine jordanienne qui prétend instaurer un califat et qui essaime à travers le monde (Asie centrale et Europe pour l'essentiel)], par des sites Internet à partir d'une recherche fort simple.

Le souci de la communication des terroristes ne passe pas seulement par le message qu'ils entendent délivrer. Il transite aussi par des outils modernes. Il ne sert à rien d'invoquer des concepts à la mode – « la révolution de l'information », « la cyber-guerre » – pour comprendre cette réalité prosaïque : constitués par essence en petits groupes dispersés, acteurs de réseaux par définition, les organisations terroristes ont certains avantages à utiliser désormais Internet ou les téléphones cellulaires⁴⁹ comme pendant la crise tchéchène et la bataille de Grozny au début de 1995⁵⁰.

Les avantages procurés par l'usage de moyens de communication modernes sont nombreux :

- ◆ Les liens sont multipliés. Les groupes néo-nazis furent parmi les premiers à voir l'avantage d'une communication par Internet (réseau Thulenetz) dès les années 1980. La prise d'otages opérée au Pérou à l'ambassade du Japon par le MRTA en 1996-1997 a fait l'objet d'une large médiatisation. Le site Internet de ce mouvement a été visité plus de 200 000 fois entre décembre 1996 et mai 1999.
- ◆ Les communications, dans une certaine mesure, sont bon marché, anonymes et discrètes. Les organisations islamistes ont largement recours à cette possibilité. L'association des étudiants islamistes unis d'Europe fournit ainsi un site Internet accessible à ses seuls membres (www.tawheed.org). Le concept de « résistance sans chef » développé par Louis Beam, dirigeant d'extrême droite américain, s'applique parfaitement à des cellules terroristes

⁴⁹ J. Arquilla & D. Ronfeld, « The Advent of Netwar : Analytic background », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 22, 1999, pp. 193-206.

⁵⁰ J. Arquilla & T. Karasik, « Chechnya : A glimpse of Future Conflict ? », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 22, 1999, pp. 207-229.

autonomes, solides défensivement et flexibles offensivement, communiquant par Internet ou téléphones cellulaires⁵¹. Il semble que le mouvement des milices américaines s'inspire de plus en plus de ce nouveau type de structure.

- ◆ Internet peut être un moyen de renforcer le poids d'un groupe et son audience. Les Talibans diffusaient ainsi leur idéologie sur leur propre site, considérant que les médias occidentaux ne la diffuseraient pas ou mal (www.Taliban.org). Le FIS a par exemple utilisé les services « d'agences de presse » islamistes, dont MSANEWS, où ses communiqués sont reproduits (www.mynet./MSANEWS). Le Hamas est un des plus prolifiques utilisateurs d'Internet. MSANEWS fournit une liste des sites Internet où peuvent être trouvés ses communiqués (Assabeel On-line) et ceux de sa branche militaire (www.palestine-info.org), etc. En France, LVO.net ou la Voix des opprimés est un site qui reproduit les dépêches de presse talibanes et d'une manière générale des principaux lieux musulmans en conflit. Ses "chats" sont parfois intéressants puisqu'à l'été 2002, quelqu'un demanda le départ des musulmans hors de France, puisque la France aidait les États-Unis en Afghanistan. Les musulmans installés ici se rendaient par conséquent coupables de collaboration. Ce genre de propos est très caractéristique de la notion de « takfir » (anathème) qui entend exclure, punir, voir tuer tout « mauvais » musulman. Le juge Bruguière a d'ailleurs lancé une procédure judiciaire à l'encontre de l'organisateur de ce site.

Un récent voyage d'étude au Liban (été 2002) a été l'occasion de rencontrer divers membres du Hezbollah, dont les membres les plus importants de la direction de la communication (le cheikh Hassan). L'enracinement politique local de cette organisation politique qui possède des élus au Parlement libanais lui a peu à peu permis de mettre en place un important système de communication. En 1991, le Hezbollah créa la chaîne de télévision Al Manar (Le Phare). Désormais, Al Manar émet par satellite et touche environ 200 millions de personnes dans le monde, 18 heures par jour. elle diffuse par exemple : un programme hebdomadaire sur le football européen, une série documentaire (« Irhabioun » – terroriste) qui expose les « crimes perpétrés par l'ennemi sioniste contre les Arabes et les Musulmans depuis le début de l'occupation de la Palestine ; une émission qui examine et analyse les programmes israéliens et leur manière de présenter le conflit israélo-palestinien ; un programme politique hebdomadaire enregistré en direct et des appels téléphoniques passés à l'antenne, des émissions culturelles et de détente pour les enfants ; le vendredi, des émissions religieuses – prêches et cours théologiques (web.manartv.org), etc.

⁵¹ L. Beam, « Leaderless resistance », *The Seditonist*, n° 12, 1992.

Le Hezbollah publie de surcroît de nombreux journaux et revues, possède un centre de recherche social, le tout dans le quartier chiïte de Beyrouth. Il produit enfin un merchandising (autocollants, drapeaux) assez classique, mais dont la diffusion dans l'ensemble du sud-Liban est impressionnante, et des cassettes-vidéos à la gloire de ses troupes, de ses kamikazes ou de ses combats contre l'armée israélienne au Liban sud.

Le Hezbollah est l'exemple typique d'une organisation possédant une branche armée terroriste, mais aussi un complexe médiatique à son service. Or, entre ce que produit le Hezbollah en termes de communication et le Groupe Salafiste de Prédication et de Combat en Algérie par exemple, il y a une énorme différence : celle qui existe entre une organisation, dénoncée par beaucoup d'États comme terroriste (les États-Unis, Israël, etc.) et une autre – le GSPC – par un nombre d'États plus important encore ; celle qui existe entre une structure qui a réussi à conquérir un territoire et une autre qui ne l'occupe qu'épisodiquement et qui ne peut militairement que lancer des raids sur des villages isolés et éviter les villes, faute de pouvoir affronter les forces de l'ordre algériennes. Ainsi, toute organisation terroriste communique, ne serait-ce que parce que l'attentat est un message spectaculaire, mais aussi parce que parallèlement à la légitimation de sa cause, elle se dote d'appareils d'encadrement et de mobilisation. Avoir un outil de communication, a fortiori identifiable à un département de communication avec des responsables désignés et une télévision – critère décisif compte-tenu de l'ampleur de l'installation – est en soi un signe de réussite politique.

CHAPITRE 7 : EFFETS IMPREVUS DES ATTENTATS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Les stratégies médiatiques adoptées parfois par les groupes terroristes ont toutefois des effets variables qui peuvent parfois induire des résultats contraires à ceux escomptés. Ces échecs sont souvent plus critiques qu'un manque de promotion médiatique ou qu'un traitement télévisuel insatisfaisant, du point de vue terroriste. Un détournement aérien, au même titre qu'une crise internationale, peut réunir une population galvanisée autour de son État⁵² et même contribuer à donner une légitimité à un gouvernement. En soumettant des

⁵² J. Fearon, « Domestic Audiences & the Escalation of International Disputes », *American Political Science Review*, n° 88, 1994, pp. 577-592.

événements distants ou lointains à l'attention des citoyens, la télévision peut « indirectement évoquer leur participation au cours des événements »⁵³. La couverture télévisée très importante du détournement d'un avion koweïtien, avec de nombreux citoyens de ce pays à bord, donna au peuple du Koweït une excellente occasion de ressentir son intérêt collectif et de démontrer son soutien à l'action de leur gouvernement en la circonstance⁵⁴.

Ce constat de limites renvoie évidemment au rôle des États, mais aussi à celui des médias à travers un faisceau de questions : comment les médias (TV, radios, journaux) retranscrivent-ils un événement terroriste ? Y a-t-il un attrait particulier pour le terrorisme ? Des spécificités qui le rendrait intéressant selon les critères d'une chaîne de télévision ? Peut-on tout montrer des souffrances des victimes ? De la propagande terroriste ? Comment ne pas être complice des terroristes ou de l'État ? D'un autre côté, les journalistes étant des citoyens, comment peuvent-ils faire abstraction de leur solidarité avec leurs concitoyens victimes ? etc.

⁵³ J. N. Rosenau, *Turbulence in World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1990, p. 344.

⁵⁴ Y. M. Ibrahim, « All Hail the Sabahs for Their Gritty Hostage Stand », *New York Times*, 16 avril 1988.

TROISIEME PARTIE

LES MEDIAS ET LE TERRORISME

« The greatest part cannot know and therefore they must believe »

J. Locke

Les médias occidentaux ont en théorie une liberté de traitement de l'information et plus que des producteurs du terrorisme, ils sont des fabricants de représentation du terrorisme. Nous avons vu que les groupes terroristes ont vocation à faire pression sur un État, à mobiliser l'attention des médias, mais que les effets médiatiques d'un attentat ne sont pas garantis.

D'abord parce que même en démocratie, l'État peut tenter d'en freiner la diffusion médiatique (par exemple en empêchant les caméras d'approcher du lieu de l'attentat). Ainsi, les images largement diffusées du wagon déchiqueté en 1995, leur impact négatif, firent qu'en décembre 1996, en des circonstances identiques, les autorités françaises préférèrent ne rien montrer du tout et laisser les journalistes et les caméras loin du lieu du drame. Le terrorisme pose ensuite beaucoup de problèmes aux médias (doit-on tout dire ? tout montrer ? comment en parler sans être propagandiste ?), etc

CHAPITRE 1 : « SYMBIOSE » OU COÏNCIDENCES D'INTERETS ENTRE LES MEDIAS ET LE TERRORISME ?

Il est clair cependant que, parfois, des médias se servent et servent le terrorisme⁵⁵. Il y a même un intérêt objectif, une symbiose entre ces deux mondes : certains médias ne cherchant que le fait brut, méprisant les réserves morales et tentant de battre les concurrents sur le fil, tombent dans l'illusion de l'interprétation immédiate. En montrant chaque jour les photos des otages occidentaux détenus à Beyrouth, les chaînes de télévision françaises rappelaient quotidiennement à la fois leur indignation et l'action, la puissance, l'impunité des terroristes. Elles leur faisaient ainsi une publicité quotidienne. Une telle couverture médiatique nous fait d'ailleurs nous demander pourquoi les terroristes ne prennent pas de journalistes en otage plus souvent.

De même, la retransmission en boucle de l'attentat à la bombe des Jeux Olympiques d'Atlanta accorda une publicité énorme à cette action. Pour quelques dollars dépensés dans la fabrication d'une bombe primitive, les terroristes montrèrent au monde entier, pendant plusieurs jours, l'incapacité des États-Unis à assurer leur sécurité intérieure. En ce sens, les médias offrirent au terrorisme ce que jamais elles n'accordèrent ni n'accorderont à une entreprise commerciale – une promotion gratuite. Même si cet attentat était très difficile à empêcher et qu'en ce sens, les autorités américaines sont presque excusées de ne pas avoir pu faire l'impossible, l'impression a prévalu de leur incapacité.

Les grandes manifestations retransmises dans le monde entier sont d'ailleurs autant de tribunes parfaites pour des actions terroristes. Il paraît même inévitable que les plus grands événements mondiaux – Jeux Olympiques, coupes du monde de football – ou quasiment mondiaux – des sommets politiques, des concerts rock, etc. – exercent une attraction auprès des terroristes. Un bon exemple fut la prise d'otages aux Jeux Olympiques de Munich en 1972 : l'action du commando fut filmée en direct et augmenta le nombre d'émissions télévisées dans le monde sur le problème palestinien. Peut-être que sans ces actions terroristes, il n'y aurait pas eu de « problème palestinien » ou de « cause palestinienne », mais de simples, anonymes et inintéressants « réfugiés ». Pour ce même motif, les chefs d'État, et particulièrement celui de la première puissance mondiale, les États-Unis, sont des cibles tentantes.

⁵⁵ Entretiens avec un journaliste de RFI et un journaliste de Radio Méditerranée.

Les médias produisent parfois un « spectacle terroriste »⁵⁶. La couverture médiatique d'un détournement d'avion sur l'aéroport de Beyrouth fut ainsi à la fois spectaculaire et surréaliste. Les caméras de télévision filmèrent des otages détendus et des terroristes parfois à visage découvert venant causer avec les journalistes. De même, toute intervention contre-terroriste des forces spéciales, à l'occasion d'une prise d'otages ou d'un détournement d'avion, si elle est filmée, peut être, en exagérant certes, l'équivalent fonctionnel et réel d'un film d'action... A la suite de l'attentat à la bombe pendant les Jeux Olympiques d'Atlanta, les médias présentèrent d'abord une personne comme un héros qui avait évité un carnage en dispersant les gens qui se trouvaient autour de l'engin explosif sur le point d'exposer, puis comme un coupable en veine de notoriété. Sans jugement, sur la seule foi d'impressions recueillies auprès des enquêteurs, les médias, en particulier américains, le désignèrent à la vindicte télévisuelle ou radiophonique, oubliant au passage la présomption d'innocence. Tout à la pression de l'événement, par la fatalité de la concurrence, des entreprises médiatiques parmi les plus influentes, comme le FBI d'ailleurs, dans tous les pays, firent circuler le nom et le portrait de ce soi-disant coupable. Des éléments l'innocentaient pourtant, comme la revendication de l'attentat par téléphone tandis que cet innocent promu « coupable médiatique » se trouvait sur le lieu de l'attentat. A son plus grand désespoir, il fut traqué par les médias, l'enquête de la police à son sujet se fit en direct : « *Dans leur course folle pour promouvoir leur propre image, le FBI et les médias m'ont pratiquement anéanti, ainsi que ma mère* »⁵⁷.

La couverture du terrorisme par les médias provoque sans doute des mouvements de compassion, de fraternité ou de solidarité chez les consommateurs d'informations. Cette « souffrance à distance », retransmise par les médias, touche ou peut toucher chacun⁵⁸. Mais ce résultat n'est jamais assuré. Les consommateurs d'informations ne sont pas passifs, ils se protègent au contraire et peuvent préférer l'indifférence, ou plutôt le désintérêt, ce mécanisme de défense, cette inhibition protectrice, « entre angoisse et impuissance »⁵⁹.

Cette « symbiose » dépend d'un nombre de variables conséquent : type de médias concernés, système économique dans lequel ils s'expriment, type et origine d'action terrorisme, réactivité des autorités et contrôle effectif sur la diffusion de l'information, réceptivité de la société, soubassements culturels, etc.

⁵⁶ M. Wiewiorka, *Sociétés et Terrorisme*, Paris, Fayard, 1988, p. 78.

⁵⁷ *Libération*, 30 octobre 1996.

⁵⁸ L. Boltanski, *La Souffrance à distance*, Paris, A.-M. Métailié, 1991, pp. 91 et suiv.

⁵⁹ P. Braud, *L'Émotion en Politique*, Paris, Presses de Sciences po, 1996, p. 201.

CHAPITRE 2 : IMPERATIFS MEDIATIQUES ET TERRORISME

Si l'on restreint l'étude aux médias occidentaux, ces médias compétitifs sont confrontés à des problématiques conflictuelles qui peuvent éventuellement conduire à des coïncidences d'intérêts entre les différents protagonistes (médias/autorités ou média/terroristes) mais dont les origines sont souvent plus systémiques qu'idéologiques. A l'usage, il apparaît que condamner les médias revient à se tromper de cible, dans le sens où ils ne favorisent pas naturellement la diffusion de la propagande terroriste tout en obéissant à des impératifs culturels, économiques et méthodologiques qui peuvent les mener malgré eux à la connivence. Divers impératifs peuvent favoriser ces « relations particulières » :

- ◆ les impératifs d'information qui exigent des journalistes qu'ils diffusent le message terroriste, au nom du droit à l'information ;
- ◆ les impératifs d'explication qui par le biais de l'analyse peuvent conduire à la condamnation mais aussi à la justification implicite au nom de la justesse prétendue de la cause. Ceci est particulièrement vrai quand il s'agit d'actes qui ne concernent pas directement la société au sein de laquelle les médias s'expriment ;
- ◆ les impératifs de compétition qui exigent qu'un événement soit couvert avant les concurrents, au détriment de la compréhension, au risque d'en faire une publicité ayant valeur de propagande.

Ces éléments traduisent une réalité qui ne doit pas en cacher une autre : les médias sont pris entre deux feux car ils ne maîtrisent pas les sources nécessaires à l'exercice de leur métier. L'instrumentalisation par les autorités et par les groupes terroristes s'inscrit dans la logique même de la diffusion de l'information, sauf à rétablir une censure souvent contre-productive. Dans tous les cas, les médias sont perçus par les deux autres parties comme des caisses de résonance destinées à leur propre propagande et ils ne disposent ni du temps, ni de l'expertise nécessaire pour s'en affranchir.

Les médias occidentaux en tirent toutefois avantage, en termes d'audience et de profits financiers. L'exposition de la violence est désormais l'un des axes majeurs de la mise en scène audiovisuelle et de l'explication de certains phénomènes internationaux. Des événements graves, mais marginaux en termes politiques et humains, prennent ainsi un relief disproportionné, car ils sont perçus comme plus accrocheurs et plus compréhensibles dans l'explication des phénomènes de politique étrangère aux populations. L'exploitation de l'information relative au terrorisme intéresse ainsi différents acteurs, pour des motifs souvent divergents,

mais réunis autour d'un objectif commun : frapper et convaincre l'opinion publique.

L'analyse globale du rôle des médias dans l'entreprise terroriste est forcément simplificatrice, puisqu'elle ne prend pas en compte la multitude des cas particuliers qui rend la réaction de chaque groupe culturel unique face à une situation donnée. La réaction des médias dans ces sociétés confrontées à des réalités différentes est donc très variable, en particulier parce que la confrontation directe avec la violence crée un réflexe de solidarité immédiate⁶⁰, puis, sur un plus long terme, une certaine distanciation alors que l'absence d'implication directe autorise une analyse plus fine et moins partisane⁶¹.

Cette partie de l'étude porte essentiellement sur les médias européens ou américains, confrontés à un terrorisme épisodique, n'entrant pas dans le cadre d'une lutte civile (type ETA ou IRA). Si l'action terroriste ne les concerne que rarement (au regard de la fréquence du terrorisme en Israël), leur puissance en fait une caisse de résonance de première grandeur pour la plupart des groupes terroristes agissant à travers le monde.

CHAPITRE 3 : POSITIONNEMENT DES MEDIAS, PRESSE ECRITE ET INTERNET

Analyser la presse écrite est un travail difficile, qui nécessite un réel recul et une connaissance interne des principes de rédaction propre à chaque journal. Contrairement à la télévision, qui véhicule une culture dominante mais tend, idéalement, vers la neutralité, l'ensemble de la presse s'attribue un rôle d'analyse et reconnaît le plus souvent un engagement politique partisan manifeste ou latent.

⁶⁰ « The orthodox view of the media as « willing victims » of the terrorists [...] fails to attend to how the media routinely deny the rationality of anti-state political violence and how in some circumstances they invoke the sacred dimension of nationhood to ward off subversive evil », P. Schlessinger, « "Terrorism", the Media and the Liberal-Democratic State : A Critique of the Orthodoxy », *Social Research*, printemps 1981, pp. 74-99.

⁶¹ Il faut noter que dans le cadre d'actions terroristes de long terme, les médias s'investissent plus lourdement dans la compréhension du conflit et deviennent rapidement partie prenante à sa résolution. Ceci est particulièrement marqué pour les terrorismes nationaux.

Analyser l'impact de la presse écrite sur les autres médias, sur les élites et l'opinion publique dépasse le cadre de cette étude, du fait de la multiplicité des interactions entre les différents acteurs. On ne s'attardera donc que sur quelques invariants qui pondèrent la qualité et l'objectivité des informations relayées, et qui doivent donc être pris en compte.

En premier lieu, le niveau de spécialisation de la presse écrite sur le terrorisme demeure relativement faible en général, car le sujet ne s'intègre que dans celui plus vaste des relations internationales. La presse écrite compte énormément sur des correspondants locaux, travaillant partiellement pour le journal, qui ne sont pas soumis aux mêmes règles déontologiques que les journalistes accrédités. Savoir si ces relais peuvent faire l'objet de manipulations ou sont simplement compétents reste sujet à expectative. Hormis les correspondants, l'essentiel de la presse mondiale dépend des agences de presses, essentiellement l'Associated Press, Reuters, l'United Press International (UPI) et l'Agence France Presse. Ces quatre agences réalisent à elles seules l'essentiel du recueil d'information à travers le monde et ventilent quotidiennement plus de 33 millions de mots. L'AP et l'UPI, américaines, assurent 28 millions de mots⁶². Dans de telles conditions, revendiquer la pluralité des sources reste une gageure, puisque le professionnalisme des grandes agences ne contrebalance ni leur position monopolistique, ni les dominantes culturelles occidentales auxquelles elles appartiennent⁶³.

Le recoupement de ces informations et les demandes d'expertises auprès des agences gouvernementales, nécessaires à l'analyse, portent elles aussi en germe les limites du métier dans des domaines aussi sensibles. L'exemple américain démontre que la validité de l'information dépend étroitement de la bonne volonté ou du bon fonctionnement des services de l'État, nous le verrons plus loin. Une Administration désolidarisée sera prompte aux fuites, fournissant un matériel d'une valeur souvent considérable. Une Administration consciente du poids des médias dans le domaine de la propagande exercera un contrôle serré, réduira les points d'accès et créera un effet de dépendance. Aux États-Unis, nombreux sont les journaux qui censurent désormais l'information pour ne pas se couper de leurs sources et participent de ce fait à un certain contrôle d'État : « *The continuing dependence of the reporter on self-interest elites helps perpetuate the journalistic status quo [...] Each side peddles something the other needs. The elites have*

⁶² Hatchen William et Scotton James, *The World News Prism*, Iowa State Press, Iowa, 2002.

⁶³ En ce qui concerne Associated Press, un ancien responsable déclare : « Son influence est considérable. Selon ce qu'elle décide de publier, l'agence définit ce qui fera l'actualité plus encore que tout autre média. Qu'elle donne de la voix avec vigueur, et nul ne pourra l'ignorer ». R. Port, « L'histoire que personne ne voulait entendre », in *Black List*, Paris, Les Arènes, 2003.

newsworthy political information, the indispensable raw material needed to construct the news. Journalists can provide publicity that can be slanted favorably or unfavorably»⁶⁴.

Cette dépendance conduirait, selon certains, à une uniformisation croissante de l'information et de son traitement et à la naissance d'un système monopolistique que cache la multiplication croissante des moyens (mais non des sources) d'information⁶⁵.

Cette dépendance n'empêche pas la presse de faire preuve d'une certaine impartialité, dans les limites qui lui sont imparties. L'incapacité d'un gouvernement à gérer une crise de longue durée (ou la répétition de crises plus courtes) provoque une inévitable distanciation, souvent dommageable pour les autorités en place. L'échec de la première Administration Reagan à régler le problème du terrorisme international a ainsi conduit une presse américaine jusqu'alors relativement indulgente à des prises de positions très fermes à l'encontre du gouvernement. La remise en cause des capacités de l'Administration s'est surtout accompagnée d'une prise d'indépendance de la presse, tant dans le discours que dans la recherche de l'information. Dans l'affaire du détournement du vol TWA 847 à Beyrouth (14 juin 1985), 62 % des sources du *New York Times* avaient été obtenus hors des circuits traditionnels de l'Administration. Quelques années plus tard, lors de l'opération de la Grenade, le même journal dépendait de l'Administration pour environ un tiers de ses sources (27 %), dans un système où la fuite était pourtant devenue une institution d'État⁶⁶. Si l'on en croit certains journalistes américains, la tendance se serait aggravée, dans le sens où la parole des autorités américaines tendrait parfois à devenir à proprement parler « parole d'évangile »⁶⁷.

Si le contrôle de l'information est sujet à variation, le contrôle « culturel » reste quant à lui plus profond. Quoique l'affaire de l'Irangate ait démontré la grande puissance de la presse d'investigation américaine, le traitement de la politique d'aide aux Contras et aux diverses forces paramilitaires d'Amérique centrale a été nettement plus problématique. Sur l'ensemble de la décennie 1980 l'approche de la presse écrite sur ces problèmes présente d'intéressantes surprises, du moins du point de vue de l'Administration américaine. Dans la définition du terrorisme tout d'abord. Comme il a été dit dans les chapitres précédents, la

⁶⁴ Entman Robert, *Democracy without Citizen: Media and the Decay of American Politics*, Oxford university Press, New York, 1986. Voir également, dès les années 1960, Bernard Cohen, *The Press and Foreign Policy*, Princeton University Press, Princeton, 1963.

⁶⁵ Lance W. Bennet, « The Media and the Foreign Policy Process », 5^{ème} Symposium Thomas O'Neill, Boston College, Boston, 3-4 avril 1992.

⁶⁶ Brigitte L. Nacos, *Terrorism and the Media*, Columbia University Press, New York, 1994.

⁶⁷ Voir par exemple dans *Black List*, les différents chapitres consacrés aux relations CIA/médias ou aux méthodes d'investigations très limitées des grands quotidiens sur les fraudes possibles organisées par Jeff Bush en Californie. Kristina Borjesson, *Black List*, Paris, Les Arènes, 2003.

notion de terrorisme est très fluctuante. Il est toutefois remarquable que les actions des groupes armés arabes se soient systématiquement attiré le qualificatif « terroriste » dans la presse américaine, mais que les diverses exactions commises par l'armée régulière et les escadrons de la mort du Salvador et du Honduras et par les Contras au Nicaragua n'aient que très rarement encouru de tels qualificatifs. Exécutions de civils, attentats à la bombe contre les syndicats, liquidation d'opposants politiques sont autant d'actes terroristes que la presse américaine n'a que rarement relaté, même lorsque l'information était disponible par le biais des agences de presse⁶⁸.

Noam Chomsky s'est livré à une étude partisane mais instructive de la couverture des élections nicaraguayennes de 1990, à une époque où les Contras n'ont pas encore déposé les armes et les États-Unis exercent de lourdes pressions contre le régime d'Ortega alors en place et financent divers groupes armés, officiels ou non, engagés dans des actes de terreur. Il montre que la notion de terrorisme n'est jamais appliquée par la presse américaine (contrairement à la presse centre-américaine) et qu'il existe un consensus bipartisan au sein des élites médiatiques quant à la finalité de la politique américaine dans la zone. *New York Times*, *Washington Post*, *Boston Globe* ou *New Republic*, qui représentent un large éventail du spectre politique local perçoivent tous l'élection comme une victoire politique des États-Unis, et non comme le résultat d'une politique de force axée sur l'exercice de la violence et du blocus économique⁶⁹.

L'incapacité de la presse américaine à porter un regard objectif sur les événements d'Amérique centrale ne relève pas du complot d'État mais d'une impossibilité culturelle à admettre la cruauté fondamentale d'une politique de puissance. Admettre que la politique américaine dans la région a essentiellement visé à destituer le régime sandiniste par la force et à éviter toute contagion aux frontières revient à cautionner des actions violentes, y compris terroristes, exercées par des forces-relais entretenues et entraînées sur les deniers du contribuable américain. Ce qui ferait des États-Unis, selon la définition appliquée par l'Administration elle-même à d'autres pays (Syrie/Hezbollah), un État terroriste, définition évidemment inadmissible⁷⁰.

⁶⁸ Citons l'exemple de l'exécution de 6 civils par l'armée salvadorienne, relaté par Douglas G. Mine (« Second Salvador Massacre, But On Common folks », Associated Press, 28 novembre 1989, mais totalement ignoré de la presse américaine selon son auteur lui-même. Sur cette seule semaine une quarantaine de civils avaient été tués, dont des ecclésiastiques, des étudiants et des leaders syndicaux.

⁶⁹ Noam chomsky, *Detering Democracy*, Vintage, Londres, 1992.

⁷⁰ Gary Webb va plus loin et laisse entendre qu'à l'égard de l'Amérique centrale, cette uniformité de traitement ne reflète pas qu'un travers culturel, mais bien une réelle volonté d'autocensure. Voir Gary Webb, « La CIA, le crack et la Contra », in *Black List*, op. cit.

CHAPITRE 4 : TERRORISME, MECANISMES DES JOURNAUX TELEVISES ET REALITE PUBLIQUE⁷¹

Si la presse écrite est avant tout le média des élites, la télévision est celui des masses. Elle joue à leur égard un rôle fondamental, bien supérieur à celui exercé jusqu'alors par les autres supports car elle allie l'image au commentaire, l'immédiateté à la répétition et permet la transmission de messages simples aux conséquences potentielles complexes. Dans le domaine du terrorisme, les journaux télévisés, courts par définition, offrent un rendement bien supérieur aux émissions plus longues, plus documentées, mais qui ne bénéficient pas de la même audience et qui, pour la plupart d'entre elles, ne mobilisent qu'une attention plus marginale. Par ailleurs, les exigences du public ne vont pas au-delà. En 1991, 48 % des Français estimaient que la télévision (et donc le journal télévisé, qui est le plus regardé) est avant tout un organe d'information et 66 % d'entre eux affirmaient que l'information était correctement (bien ou assez bien) rendue⁷².

Cet indice de satisfaction témoigne de l'illusion, globalement entretenue par la majorité de la population, que la télévision témoigne objectivement de l'actualité. Le caractère factice des processus d'information est amplement occulté par la capacité croissante des chaînes à être physiquement omniprésentes sur l'ensemble du globe, par le biais d'envoyés spéciaux, et la possibilité de diffuser très rapidement des images. L'image est réputée neutre et le journaliste ne semble apparaître que comme un intermédiaire, chargé d'expliquer ce qui ne peut être compris au premier coup d'œil. Des « effets de réels »⁷³, détails divers, vocabulaire de circonstance, interview de témoins et mise en scène étudiée doivent permettre d'accréditer la valeur objective du reportage.

Il s'agit pourtant d'une réalité virtuelle, plus virtuelle encore que l'on peut le supposer, en particulier lorsque le sujet a des incidences complexes et supporte

⁷¹ Du fait du caractère spécifique de la sociologie des médias télévisé, cette partie s'est inspirée des ouvrages de Arnaud Mercier, *Le journal télévisé*, Presses de Science Po Paris, 1996 et de Berthami A. Dobkin *Tales of Terror*, Praeger, New York, 1992. La plupart des références sociologiques sont reprises de ces deux ouvrages, qui peuvent être consultés pour une approche plus approfondie du monde des médias.

⁷² Sondage SOFRES pour le *Figaro Magazine*, 7 décembre 1991.

⁷³ Roland Barthes, « L'effet de réel », *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982, p. 19.

une forte charge émotionnelle. Le terrorisme coïncide particulièrement avec ce dernier point.

Les médias occidentaux sont contraints à des objectifs d'audience, synonymes de rentabilité pour les chaînes. Il est donc nécessaire de recourir à certaines astuces pour capter l'attention et fidéliser le téléspectateur. Certes, les journalistes soulignent qu'ils remplissent un rôle pédagogique et éducatif, en expliquant des situations complexes de façon simple et accessible à tous⁷⁴. Ce rôle pédagogique exige une orchestration spécifique de la réalité afin de permettre à tout à chacun de se pénétrer des problèmes vitaux mis en exergue par les reportages, sans que ceux-ci exigent plus que l'attention minimale que le téléspectateur est supposé capable de soutenir aux heures de grande écoute (c'est-à-dire à l'heure du repas). Il est donc nécessaire de mettre en scène la réalité objective afin d'intéresser le téléspectateur et de lui donner les clefs visuelles, culturelles et intellectuelles qui lui permettront d'interpréter facilement la situation présentée. En fait, si l'information demeure, l'accroche prime la compréhension ; les contraintes de l'audimat favorisent les méthodes de fidélisation (reportages sensationnels et spectaculaires) plutôt que les méthodes d'éducation (exposition factuelle des événements). Pour reprendre les propos de Roland Sicard, journaliste au service politique d'Antenne 2, en 1992 : « *C'est plus sur la forme que sur le fond qu'on juge, nous ! Un sujet qui est bon sur le fond mais qui est chiant et que personne ne regarde est un mauvais sujet. Dans notre média, la forme prime sur le fond* »⁷⁵.

La forme narrative privilégiée par la quasi-totalité des journaux télévisés accentue le phénomène. La diction narrative vise à dramatiser l'action, à personnaliser les acteurs et à donner des dimensions psychologiques et sociales aux faits. Elle s'oppose à la diction dite scientifique, particulièrement pédagogique, mais trop didactique et plate et donc inutilisable⁷⁶.

Si la forme prime le fond, il n'empêche que les médias créent une réalité virtuelle qui sert de socle à l'expression de l'opinion publique. La télévision, par le biais de l'information courte et répétée (journaux télévisés), élabore ainsi une représentation du terrorisme destinée au plus grand nombre, bâtie autour de procédés simples, codifiés par la profession et partiellement déconnectés d'une réalité plus objective.

Les ficelles du reportage de journal télévisé sont souvent les mêmes, quel que soit le sujet abordé ou la culture supposée du téléspectateur. Il importe de créer, en quelques minutes, une histoire dramatique, structurée, où les problèmes sont exposés et où une solution est proposée. Dans le cadre du terrorisme, l'impact

⁷⁴ Interview avec G. Minassian, journaliste au *Monde*, 20 avril 2003.

⁷⁵ Entretien de Roland Sicard avec Arnaud Mercier, in Arnaud Mercier, *Le journal télévisé*, op. cit.

⁷⁶ Henri Bonnard, *Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard, 1986.

dramatique est évident, et pourrait se suffire en lui-même. Il n'en est rien, et les sujets télévisés qui l'abordent suivent des structures pré-établies permanentes, au même titre que les reportages sur la vie politique ou la perte des kilos superflus avant l'été. L'image, en premier lieu, offre le spectacle de la destruction terroriste, qu'il s'agisse d'un sujet portant sur un attentat, ou traitant des terroristes eux-mêmes. De prime abord, ces images sont destinées à capter l'attention et à fidéliser le spectateur. Mais elles permettent également de situer les faits, d'identifier les forces hostiles, de victimiser la société frappée et éventuellement de mettre en scène une possible solution. Le recours à des témoins directs, parfois blessés renforce l'effet, accentue le réel et, associé à l'image de la destruction et du sang, systématise l'indignation. Le recours systématique aux témoins est d'ailleurs une tendance lourde qui veut que l'information se vive plutôt qu'elle ne s'analyse. Le transfert téléspectateur/témoin direct est jugé plus accrocheur, même s'il est remarquablement subjectif dans son principe. Le choix avisé de témoins permet de surcroît d'orienter le reportage de façon très sûre, dans un sens certes dramatique, mais aussi politique. Curieusement, la victimisation est à double tranchant. Dans le cas des attentats-suicides palestiniens, on a noté aux États-Unis une progression des sympathies à l'égard de populations acculées à de tels recours⁷⁷. Jusqu'à un certain point, l'image du faible confronté au fort, particulièrement appréciée dans nos sociétés, s'est ainsi retournée contre Israël, ce que résume cyniquement un gradé : « *You've got to loose on the battlefield in order to win the media. In other words, the more casualties you have, the more you're presented as the underdog as the weak side, the greater is the likelihood that you will be able to draw sympathy or attention of the public* »⁷⁸.

Sans aller aussi loin, on notera cependant que la mise en scène de la mort et de la destruction par les Israéliens est restée très inférieure à celle des Palestiniens, lesquels offrent quotidiennement l'image de cadavres, de blessés graves transportés en ambulance, d'enfants abattus, de femmes en pleurs et d'hommes en appelant à la justice. Des « effets de réel » qui sont autant d'atouts dans la conquête de l'opinion.

Toutefois, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'image n'est pas reine. Sa portée « éducative » dépend étroitement du texte qui lui est associé, en particulier s'il y a réitération. Le texte, qui explique l'image, joue en effet un rôle fondamental. Le sens global reflète d'abord la culture inconsciente du journaliste. Quelle que soit l'objectivité recherchée, la narration traduit l'expression de la sous-culture dominante. Sous-culture, car la nature même des reportages courts

⁷⁷ David Plots, *The Logic of assassination*, www.slate.msn.com/HeyWait/01-08-17/HeyWait.asp

⁷⁸ Déclaration du Colonel Raanan Grissin (armée israélienne) à la National Public Radio (NPR), *All things Considered*, 17 octobre 2000.

exige que les concepts soient accessibles à tous et interdit tout approfondissement. On parle en sociologie de « sens commun »⁷⁹ ou de « système culturel » édifié autour d'une définition simplifiée des réalités⁸⁰. Le caractère simplificateur du message fait appel à des notions très ordinaires et à des clichés, qui confortent le téléspectateur dans son jugement. La nuance est proscrite, puisqu'elle trouble la limpidité du message et risque de le rendre peu attractif, sinon incompréhensible. Ainsi, dans nos sociétés démocratiques, la violence radicale peut difficilement être défendue, dans le sens où nul ne pourrait admettre que l'on justifie, par un reportage orienté à l'inverse des valeurs communes, le meurtre de citoyens innocents. L'action terroriste ultra violente souffre donc dans les démocraties occidentales d'un déficit d'image culturelle structurel. Il n'en va pas de même dans d'autres sociétés où la violence a souvent un caractère rémanent et imprègne littéralement les soubassements intellectuels des populations.

L'utilisation judicieuse d'un vocabulaire précis permet cependant de nuancer ces invariants. Un certain nombre de mots clefs font eux aussi appel à l'inconscient⁸¹. Leur utilisation appropriée permet donc de nuancer ou de renforcer les effets produits par l'image et la coloration culturelle induite du message. La différenciation bien connue entre terroriste et combattant de la liberté, très libéralement utilisée par les médias américains, permet, par exemple, de réorienter le message de manière progressive. Dans un même ordre d'idée la simple substitution du mot « combattant », « inconnu », « jeune homme » au terme « terroriste » change profondément la teneur du message et la gravité des exactions commises.

La répétition de ces procédés d'appellation donne une identité propre aux groupes terroristes et permet de les exonérer de leurs actes, si cela s'avère nécessaire, ou, à l'inverse, de les stigmatiser. On parle ainsi volontiers d'un terroriste d'Al Qaida, mais on évoque le combattant palestinien. La nominalisation

⁷⁹ Patrick Pharo, « Sens commun », *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1989, p. 179 ; Clifford Geertz, « Le sens commun en tant que système culturel », in *Savoir local, savoir global, les lieux du savoir*, Paris PUF, 1986, pp. 93-118.

⁸⁰ En termes journalistiques, il s'agit de simplifier, clarifier, préciser, concrétiser et épicer (René Florio, « Simplicité et vérité », *Presse Actualité*, 197, février 1984). En termes plus crus, « la figure imaginaire du public sera donc celle qui répond aux plus petits dénominateurs communs. Pour ce "pilier de bar" ou ce "prolo", comme le disent les journalistes en conférence de rédaction, le message proposé doit être immédiatement déchiffrable et évocateur ». Arnaud Mercier, *Le journal télévisé* op. cit., p. 226.

⁸¹ « The work of every writer countains a set of implicit equations. He uses « associational clusters ». And you may, by examining his work, find out « what goes with what » in these clusters – what kind of acts and images and personalities and situations go with his notions of heroism, villainy, consolation, despair etc », (Kenneth Burke, *Attitudes Toward History*, Berkeley, California University Press, 1984, p. 232. Ces associations inconscientes traduisent donc l'environnement culturel du public, mais aussi du journaliste qui les utilise, inscrivant une limite intangible à l'objectivité des médias.

permet également de focaliser l'attention sur les protagonistes, au détriment des situations génératrices de crises, ce qui favorise une fois encore l'identification ou le rejet. L'usage de verbes et d'adjectifs plus ou moins percutants offre les mêmes possibilités. Ainsi, si les premiers attentats-suicides dans les bus israéliens relevaient initialement du « massacre », ils ne méritent désormais plus l'usage de ce qualificatif et l'on ne parle plus que de civils tués.

La structure de la phrase importe autant que le vocabulaire. Il est possible de relater une attaque, sans chercher ni à identifier, ni à en qualifier l'auteur. « Un attentat suicide tue dix personnes à Jérusalem » est ainsi nettement moins connoté que « un terroriste palestinien massacre une dizaine d'Israéliens à Jérusalem ». Dans un mode toujours plus subtil, la simple utilisation de la forme passive permet d'objectiver diverses réalités, en fonction de l'effet recherché : « Les pirates de l'air retiennent trois passagers américains » met l'accent sur les pirates de l'air et n'affecte aux passagers qu'un rôle de sujets ; « trois passagers américains sont présents dans l'avion détourné » fait de ces trois personnes l'objet central de toutes les attentions, l'acte de piraterie passant au second plan. Le mode passif minimise l'acte, qui devient objet des personnes concernées⁸². L'altération de la réalité peut même conduire à la fiction, celle-ci permettant de produire une « prétention référentielle », c'est-à-dire, une nouvelle réalité émanée d'un modèle pré-existant⁸³.

En fin de compte, la représentation du terrorisme dans le discours public se trouve profondément décalée dans un sens beaucoup plus favorable à nos perceptions culturelles que l'on pourrait l'imaginer de prime abord : « *Much of what we know of terrorism display a superficiality of reasoning and a corruption of language which effects truths about terrorism without any sense of how these truths are produced by and help to sustain official discourses of international relations* »⁸⁴.

A l'usage, le journalisme télévisé quotidien en vient à élaborer une « heuristique de la représentativité » qui consiste en une élaboration intellectuelle simple de la réalité, organisée autour d'une perception analogique des événements et des personnes, réduit à l'état de catégories prédéfinies⁸⁵. Cette déviance intellectuelle se vérifie particulièrement dans le domaine du terrorisme. L'événement, l'individu,

⁸² Berthami A. Dobkin *Tales of Terror*, op. cit., p. 7 et M. J. Toolan, *Narrative : a critical investigation*, Routledge, New York, 1988.

⁸³ Paul Ricoeur, « La fonction narrative », dans Dorian Tiffeneau (dir.), *La Narrativité*, Paris CNRS, 1980, p. 56.

⁸⁴ Der Derian, « The importance of shredding in earnest : reading the national security culture and terrorism », I. H. Angus (dir.), *Cultural Politics in Contemporary America*, Routledge, New York, 1989, p. 234.

⁸⁵ W. Lance Bennett, Murret Edelman, « Homo Narrans : Toward a New Political Narrative », *Journal of Communication*, automne 1985, p. 16 ; Henri Tajfel, « La catégorisation sociale », dans Serge Moscovici (dir.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1972, Tome 1, p. 299.

ou l'organisation qui, par leur apparence, semblent se rattacher à la catégorie « terroriste » y sont automatiquement inclus, parce que cette analogie est la plus facilement perceptible par tous. La catégorisation par analogie systématique permet une diffusion optimale du message en un temps minimal, par la création délibérée d'arcs réflexes. Mais si le public est bien sûr la première cible, les journalistes eux-mêmes en viennent à se satisfaire de la méthode, qui leur permet d'appréhender et de traiter un maximum d'informations sans devoir réellement les dominer. Par induction, les événements et les personnes déjà connus seront à leur tour traités en priorité, les événements difficiles à insérer dans les catégories existantes étant purement et simplement marginalisés ou ignorés. Un Occidental (élément connu et identifiable) blessé par une organisation palestinienne lambda (élément inconnu mais immédiatement assimilable) fera l'actualité là où l'éviscération d'une cinquantaine de personnes par un mouvement sri lankais ou philippin restera ignorée. Cette différenciation fut très perceptible dans la prise d'otage de Jolo par le groupe Abu Sayyaf, où la représentation des terroristes s'est exclusivement articulée autour de la séquestration des Occidentaux, le sort des Philippines étant purement et simplement ignoré. Cette démarche conduit à une élaboration certes parcellaire de la réalité mais parfaitement acceptable pour le corps social, puisqu'elle entre dans un corpus culturel connu, qui n'exige plus d'être défini et qualifié.

« L'heuristique de la représentativité du terrorisme » a des conséquences immédiatement tangibles, puisqu'elle permet de « labeliser » tout événement dans une catégorie connue de tous, sans qu'il soit nécessaire de s'attarder sur des définitions préalables (terrorisme ? résistance ?), sur les déterminismes (pauvreté, répression, coercition d'Etat) ou sur d'éventuelles considérations géopolitiques. Cette heuristique demeure lorsqu'un groupe terroriste a été transformé, par orientation doctrinale ou par interprétation des faits, en mouvement de résistance ou parti politique. Si l'on prend l'exemple, très significatif de l'OLP, sa définition par les médias français en fait un mouvement politique, très nettement différencié des organisations extrémistes qui peuvent lui être affiliées (Brigades al-Aqsa), le soutenir ou le concurrencer (Hamas, Jihad islamique). Tenter de caractériser l'OLP comme structure terroriste nécessiterait donc une action concertée et répétitive pour convaincre le public de l'existence d'une nouvelle réalité. On constate que les médias audiovisuels procèdent par effets mécaniques, indépendants de la volonté immédiate de leurs responsables. L'inertie culturelle permet de cataloguer rapidement tout mouvement terroriste nouveau comme effectivement terroriste, mais ne permet pas de le promouvoir immédiatement au rang de force de résistance ou de parti politique. A l'inverse, un mouvement institutionnalisé ne peut être marginalisé sur-le-champ en le qualifiant de terroriste sous peine de conduire le public à l'incompréhension.

Le procédé offre divers avantages, mais suscite quelques inconvénients. Il est remarquablement facile d'introduire Al Qaida comme mouvement terroriste, puisque l'horreur des faits du 11 septembre 2001 concorde naturellement avec les préférences culturelles établies. Il est en revanche plus difficile de démontrer le caractère déstructuré, protéiforme et désincarné de l'organisation. Le public français, à l'instar du public américain, ne pourra la considérer que sous l'angle de la catégorie « terroriste » ordinaire, telle que quotidiennement présentée par la norme. La perception des autorités françaises, qui préfèrent l'évoquer sous la forme de groupuscules atomisés aux relations épisodiques ne pourra donc être que difficilement diffusée et comprise par les médias télévisés eux-mêmes, et *a fortiori* par le public. De nombreuses ambiguïtés en résultent : on parle de « réseaux islamistes », de « réseaux jihadistes » du « groupe « Al-Qaida », termes qui deviennent un label simplificateur d'une réalité diffuse. Il y a là matière à réflexion pour qui veut communiquer sur le sujet, à moins de considérer que la communication ne vise pas à l'information mais à la mobilisation. Si tel est le cas, que la mobilisation se fasse au nom d'une réalité objective ou d'un principe heuristique n'importe pas vraiment.

La représentation publique du terrorisme est renforcée par divers facteurs exogènes. Contraintes de temps, d'espace, coûts des reportages et absence de couverture mondiale⁸⁶ conduisent l'immense majorité des médias télévisés à ignorer l'information ou à la censurer. Si l'on peut comprendre sans difficulté que le format strict d'un journal télévisé interdise de relater la grande majorité des actions terroristes perpétrées à travers le monde, on constate également qu'il existe une sorte d'autocensure qui s'inscrit dans le contexte de « l'heuristique de la représentativité ». Bon nombre d'événements ne seront pas traités car ils n'intéressent pas, *a priori*, le public. Dans le cas de la société américaine, réputé très auto-centrée, il a ainsi été constaté que la couverture médiatique récurrente des événements restait conditionnée par la participation (involontaire) de citoyens américains. Sur la période 1980-1986, seuls furent intensément traités les détournements des vols Pakistan International B-720 (Pakistan, mars 1981)⁸⁷, TWA 847 (Beyrouth) et de l'Achille Lauro, les attentats à la bombe de Beyrouth (octobre 1982), des terminaux El Al (Rome et Vienne, 27 décembre 1985), du vol TWA 845 (2 avril 1985) et de la discothèque berlinoise La Belle (5 avril 1985) ainsi que l'enlèvement du Brigadier Général Dozier par les Brigades Rouges en décembre 1981. Sur cette même période, la lutte contre le terrorisme

⁸⁶ Les rares chaînes qui disposent d'une couverture quasi mondiale sont soumises à de lourdes contraintes quand l'actualité internationale cesse d'occuper le devant de la scène. Des chaînes telles que CNN ne prospèrent qu'en temps de crise ou de conflit et éprouvent de grandes difficultés à rentabiliser leurs bureaux à l'étranger en temps normal, du fait de dramatiques chutes d'audiences (voir *infra*).

⁸⁷ Ce détournement, qui n'impliquait pas de ressortissants américains, fut abondamment couvert car il faisait suite aux engagements de la nouvelle Administration contre le terrorisme international.

est pourtant l'un des axes de la politique étrangère de l'Administration, présentée comme une réponse aux carences observées sous la précédente législature. Par ailleurs, un nombre élevé d'attentats perpétrés en Europe et au Moyen-Orient touchent directement les États-Unis, selon que les terroristes combattent leur présence militaire en Europe, condamnent leur aide à Israël ou s'opposent au système capitaliste libéral et ne sont pas couverts au-delà des nécessités formelles de l'actualité⁸⁸. Difficile dans ces conditions de donner au public une image globale des organisations en lutte contre les États-Unis, même quand leur éradication fait l'objet d'une priorité nationale.

On pourrait donc sérieusement s'interroger sur la capacité de l'Administration américaine à mobiliser durablement le public autour d'Al Qaïda dans une lutte longue et coûteuse, si les perspectives n'avaient pas évolué. Or tel est bien le cas. En 1999 par exemple, le terrorisme reste l'un des sujets les plus abordés par CBS et ABC, alors même que la plupart des analystes stigmatisent le repli sur soi du public et des médias américains au cours des années 1990⁸⁹. Depuis le 11 septembre diverses études ont montré que le volume de « *hard news* » diffusées par les chaînes restait supérieur à ce qu'il avait été avant, avec, par exemple, des couvertures plus importantes sur les opérations militaires. La tendance lourde va néanmoins vers une « normalisation » au fur et à mesure que les événements internationaux perdent en intensité. Toutefois, la plus grande préhension de l'Administration américaine sur les médias (dépendance des entreprises privées de communication à l'égard des sources étatiques, interpénétration des intérêts publics et privés, recours à des sanctions judiciaires) permet aux autorités de structurer explicitement un message déjà implicitement admis. Tel n'est pas le cas en Europe, où les médias sont moins engagés et où le public perçoit moins la lutte contre le terrorisme comme une priorité nationale, engageant directement les intérêts de la nation.

Couverture des sujets nationaux et du terrorisme sur l'année 1999, en nombre de reportages, par médias télévisés, radios et papiers :

⁸⁸ Paradoxalement, sur la période des années 1980-86, la couverture du terrorisme par les journaux télévisés (ABC, NBC, CBS) aux États-Unis dépasse celle consacrée à la santé, au crime, au chômage, à la pauvreté et à la discrimination raciale sans que ce phénomène se répercute dans les sondages, où les inquiétudes face au terrorisme n'apparaissent que ponctuellement. Iyengar Shanto, Donald R. Kinder, *News that Matters*, University of Chicago Press, Chicago, 1987, Ronald H. Hinkley, *People, Polls and Policy-Makers : American Public Opinion and National Security*, Lexington Books, 1992.

⁸⁹ Celui-ci est cependant réel, puisqu'en 1995, seul 13,5 % du total des sujets traités sur les télévisions câblées américaines étaient dévolus aux affaires internationales. William Hatchen et James Scotton, *The World News Prism*, Iowa State Press, Iowa, 2002.

	ABC News	CBS News	NBC News	NPR	N.Y. Times
Terrorisme	216	434	191	85	948
Assurance santé	176	389	274	269	2 177
Medicare	94	285	157	134	756
Pauvreté	45	76	39	79	1 256
Sécurité sociale	100	310	119	145	1 551

(Tableau tiré de Brigitte L. Nacos, *Mass Mediated Terrorism*, Rowman and Littlefield Publishers, New York, 2002)

CHAPITRE 5 : LA TELEVISION, INSTRUMENT DE SA PROPRE REALITE ?

Média de masse, la télévision a longtemps été stigmatisée comme le porte-parole de la cause terroriste. T. McVeigh et O. Ben Laden, pour ne citer que des cas récents, doivent pour beaucoup leur renommée à l'intense couverture médiatique dont ils ont bénéficié. Ce type de renommée inquiète et semble être à la source de ce que certains appellent la « théorie de la contagion ». Cette théorie de la contagion, longtemps implicitement admise, postule qu'il existe un lien de causalité entre l'inflation de l'activité terroriste et la couverture médiatique dont elle fait l'objet. Elle explique que les médias fournissent une façade au terrorisme, lui donnent une légitimité et incitent d'autres mouvements à l'action, notamment par un transfert d'informations techniques⁹⁰. Certaines études ont cependant démontré que cet effet n'était pas aussi certain qu'il avait été présumé, du moins en ce qui concerne le terrorisme des années 1980⁹¹. Une étude sur les soixante-dix ans de lutte de l'IRA a également montré que l'effet de contagion n'allait pas tant dans le sens d'une multiplication des actions et des

⁹⁰ Yonah Alexander et O'Day (dir.), *The Terrorism in Ireland*, St Martin Press, New York, 1984, R. E. Dowling, « Terrorism and the Media : A Thetorical Genre », *Journal Of Communication*, 36-1, pp. 12-24, 1986, W. Laqueur, *The Age of Terrorism*, Little Brown, Boston, 1987.

⁹¹ « No single study based on accepted social science research methods has established au cause-effect relationship between media coverage and the spread of terrorism ». R. G. Picard, « News Coverage as the Contagion of Terrorism : Dangerous Charges Backed by Dubious Science », in D. A. Graber (dir.), *Media Powers in Politics*, 3^{ème} édition, Congressional Quarterly, Washington D.C., 1990, p. 315.

recrutements que dans une escalade qualitative de la violence⁹². En fait cette approche a été remise en cause depuis une dizaine d'années, car jugée trop réductrice. Elle minimise en effet les causes profondes du terrorisme et offre une vision mécanique qui n'est pas forcément satisfaisante. Par ailleurs, le terrorisme des années 1990 a semblé confirmer cette remise en cause, puisqu'aux grandes organisations terroristes médiatiques, qui revendiquaient systématiquement leurs actes et en organisaient la mise en scène ont succédé des actions non revendiquées, fortement corrélées à une cause plutôt qu'à un groupe particulier. Certains ont parlé de « terrorisme existentiel », pour lequel la communication ne serait plus qu'accessoire⁹³.

Force est pourtant de constater que si une systématisation de la théorie de la contagion paraît douteuse, en particulier en termes de légitimité, la plupart de ses détracteurs ne constatent ses limites que dans un cadre culturel occidental. S'il est certain que les populations d'un pays démocratique n'éprouveront qu'un intérêt très marginal (et souvent d'ordre idéologique) pour les méthodes terroristes, il serait bien venu de se poser la question dans un cadre culturel différent. L'évolution des techniques, qui rend l'information télévisée accessible à toutes les cultures et à toutes les masses change considérablement la donne. L'impact de la mise en scène télévisuelle du terrorisme sur des populations convaincues de l'existence d'un « complot impérialiste occidental », imprégnées du culte de l'homme providentiel et peu sensibles à la violence offre probablement des potentialités insuffisamment explorées par la science sociale occidentale. De surcroît, les médias télévisés non occidentaux offrent désormais une vision alternative, fondée sur des acquis culturels très différents. Le message terroriste peut ainsi trouver un écho plus large, puisqu'il existe – dans certains cas – une réceptivité commune entre l'action terroriste, l'expression médiatique et les attentes de la population. Lors des attentats du 11 septembre, les légendes propagées par les médias arabes, souvent peu crédibles d'un point de vue occidental, ont permis d'offrir une vision alternative, que la réaction de la rue a souvent positivement sanctionné. En Égypte par exemple, la thèse d'un complot sioniste a rencontré un certain succès.

Al-jazira – et avec elle d'autres chaînes câblées arabophones en développement – incarne l'irruption de ces nouveaux médias, comparables à leurs homologues occidentaux dans la forme, mais radicalement différents dans la culture et dans le message. Perçue comme indépendante par les Occidentaux parce qu'elle n'hésite pas à remettre en cause certains aspects des différents régimes musulmans, la chaîne génère maintenant l'inquiétude, car elle apparaît susceptible d'agir

⁹² Z. C. W. Tan, « Media Publicity and Insurgent Terrorism : A Twenty Years Balance Sheet », *Gazette*, 42, pp. 3-32, 1988.

⁹³ Michel Wieviorka, *The Making of Terrorism*, University of Chicago Press, Chicago, 1993.

comme un relais de propagande à Al Qaida et s'est faite le chantre de l'anti-américanisme (cf. le chapitre suivant). Or tout comme la définition du terrorisme, la définition de la propagande reste étroitement associée à celui qui la définit. L'expert américain Fouad Ajami illustre cette dichotomie dans des propos qui reflètent les contradictions culturelles des acteurs et l'unilatéralisme des codifications : « *For the dark side of the pan-Arab world view is an aggressive mix of anti-Americanism and anti-Zionism, and these hostilities drive the station coverage, whether it is reporting on the upheaval in the West Bank or the American raids on Kandahar. Although Al-jazeera has sometimes been hailed in the West for being an autonomous Arabic news outlet, it would be a mistake to call it a responsible one. Day in and day out, Al-jazeera deliberately fans the flames of Muslim outrage [...]. Al-jazeera's virulent anti-American bias undercut all its virtues. It is, in the final analysis, a dangerous force. And it should be treated as such by Washington* »⁹⁴.

En dépit de ces assertions, la question fondamentale de savoir si cette alternative médiatique est susceptible de favoriser le terrorisme islamique ne peut être résolue aussi aisément, faute d'étude scientifique probante sur le sujet. Nombreux sont ceux qui soulignent que les régimes des pays musulmans contrôlent rigoureusement les médias (ce qui n'est pas le cas pour Al-Jazira), et n'ont aucun intérêt à laisser amplifier la vague terroriste. Mais la démocratisation des techniques de diffusion et de réception ne permet plus de laisser les populations dans l'ignorance la plus complète, comme cela a longtemps été le cas. L'existence d'une « lutte armée contre l'Occident », forte de succès symboliques est connue de tous. De ce fait, sans pouvoir affirmer que l'hypermédiatisation pluriculturelle que connaît l'ensemble du globe provoque un réel effet de contagion, on peut soupçonner qu'elle augmente la prise de conscience des populations concernées par la lutte d'intérêt entre l'Occident et le terrorisme. Or toute prise de conscience favorise non seulement la propagation des idées, mais aussi potentiellement la mobilisation, le recrutement et l'action.

La théorie de la contagion pose une autre question fondamentale : la télévision est-elle un instrument de propagande ? De promotion d'intérêts multiples ? La question a été abordée de façon plus générale dans d'autres chapitres et l'on n'y reviendra pas ici. Car s'il est évident que les médias servent de relais aux États et aux organisations terroristes, la théorie du complot n'explique pas tout. Dans de nombreux cas, c'est le processus compétitif et financier de l'information qui conditionne les effets de propagande, indépendamment de la volonté des autres acteurs.

⁹⁴ Fouad Ajami, « What the Muslim World is Watching », *New York Times Magazine*, 18 novembre 2001, p. 50.

Le cas de T. McVeigh (auteur de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City, condamné à la peine de mort) est à cet égard très significatif. Loin des manipulations occultes des groupes terroristes ou des services spéciaux, les procédés commerciaux propres au monde des médias ont offert une tribune remarquable à un homme très quelconque, encourageant la diffusion de ses thèses paranoïaques et la victimisation de sa personne. Puisque les phénomènes de société violents demeurent l'un des principaux vecteurs d'attraction des médias, McVeigh semblait destiné au rôle. Faire de lui une « star » était dans l'intérêt de tous. Du sien tout d'abord, des médias bien entendu, mais également du monde souterrain qui gravite autour : avocats, publicitaires, intellectuels, hommes d'affaires, producteurs et journalistes, qui forment une véritable coalition destinée à vendre ce type d'histoire et à en faire de l'argent⁹⁵.

Ceci étant dit le cas McVeigh était, quoi qu'il arrive, programmé pour une audience maximale. Son action terroriste a en effet été associée à sa victimisation, largement mise en scène dans les jours et les heures qui ont précédé son exécution. Ce double standard (violence et victimisation) rendait l'exploitation du cas McVeigh impérative, car générateur de profits commerciaux considérables. Les liens croissants entre divertissement et actualité réelle intensifient le phénomène, en accentuant le côté artificiel des événements diffusés et en les insérant dans un package ouvertement destiné à une performance d'audience⁹⁶.

Mais si ce type de package représente une dérive ordinaire, il en est de beaucoup plus graves. Combinées aux exigences d'audiences, l'incompréhension de certains sujets et les inquiétudes diffuses ou réelles face à un événement donnent aux médias la capacité de créer la crise⁹⁷. Le cas des souches de charbon (en termes médiatiques : « Ameranthrax ») diffusées par pli postal aux États-Unis est l'incarnation même de cette capacité, qui génère un effet de panique souvent disproportionné avec le danger réel. Les multiples reportages des télévisions américaines ont abordé le sujet de telle manière que le charbon semblait devoir frapper tout le pays, avec des conséquences indescriptibles. La mise en exergue des déficiences des infrastructures de protection civile et des agences gouvernementales a ainsi créé un climat d'insécurité dont l'origine se situe autant dans la volonté de dramatiser l'information que dans la méconnaissance générale de la dangerosité du charbon en tant qu'arme biologique. Il apparaît d'ailleurs

⁹⁵ Neil Gabler, *Life the Movie : How Entertainment Conquered Reality*, Alfred Knopf, New York, 1998.

⁹⁶ Lance Bennet, *News, The Politics of Illusion*, Longman, New York, 2001.

⁹⁷ Cette notion de création de crise s'articule autour de divers critères préalables : la capacité à montrer un événement de façon compréhensible et dramatique, les changements potentiels qu'ils entraîneront pour la société, l'existence de victimes et l'exploitation de leur image, la désignation d'un coupable, la symbolisation de la crise par divers slogans ou phrases. Voir D. L. Altheide, « Format for Crises », *Phi Kappa Phi*, automne 1987.

qu'en cette occasion, le public a perçu les faiblesses de ses propres médias, qui lui ont semblé nettement moins fiables que le gouvernement lui-même⁹⁸.

Nombreux sont ceux qui ont trouvé l'exploitation du cas McVeigh particulièrement discutabile et qui dénoncent l'absence de professionnalisme de certains reporters, sans s'attarder sur les conditions économiques qui les sous-tendent⁹⁹. Les coûts d'exploitation de l'information sont cependant remarquablement élevés. L'ouverture de bureaux à l'étranger et l'envoi d'équipes spéciales et de matériels sur les zones de crise coûtent en moyenne 25 millions de dollars dans la première semaine. Le maintien d'un bureau permanent est estimé entre 150 000 et 250 000 dollars par an, alors qu'un studio de télévision avoisine un million de dollars. Si la majorité des freelancers et des stringers sont mal payés, un grand reporter peut percevoir un salaire annuel supérieur à 90 000 dollars. Enfin, lors des grands événements, la suppression de programmes et d'annonces publicitaires pour cause de devoir d'information entraîne des pertes journalières colossales (jusqu'à 100 millions de dollars (chaînes cumulées))¹⁰⁰. Dans cette optique, la violence est un facteur de vente que les chaînes commerciales se doivent d'exploiter et de rentabiliser¹⁰¹.

La plupart des analystes ont bien conscience que l'actualité factuelle est invendable si on la place en compétition avec une actualité romancée et mise en scène. Il est admis par tous que les grandes chaînes commerciales assurent un service public en diffusant de l'information, bien que leur bénéfice d'exploitation reste exclusivement conditionné par les financements des investisseurs privés et des annonceurs. Exiger plus que la déontologie minimale permise dans les cadres du marché revient donc à se bercer d'illusion sur le rôle réel des médias et tout État désireux de communiquer sur le terrorisme doit tenir compte en premier lieu des contraintes économiques et du potentiel d'assimilation du public, avant même de songer au message. Si M. Edelman pouvait affirmer en 1988 : « *A crisis, like all news developments, is a creation of the language used to depict it ; the appearance of a crisis is a political act, not a recognition of a fact or a rare situation* »¹⁰², il faut désormais envisager que la crise, et par extension, la gestion du phénomène terroriste peuvent aussi être un fait commercial, certes, lié à la

⁹⁸ Un sondage réalisé deux mois après le 11 septembre donne des indices de crédibilité de 89 % à George W. Bush, 87 % à Colin Powell et 43 % aux médias dans la gestion de la crise terroriste, le traitement des menaces liées au charbon par ces derniers étant jugé comme problématique. William Hachten et James Scotton, *The World News Prism*, Iowa State Press, Iowa, 2002.

⁹⁹ Brigitte L. Nacos, *Mass Mediated Terrorism*, Rowman and Littlefield Publishers, New York, 2002.

¹⁰⁰ Chiffres cités par William Hachten et James Scotton, *The World News Prism*, op. cit.

¹⁰¹ Des entretiens avec des journalistes de LCI à l'occasion de la guerre contre l'Irak de 2003 vont aussi en ce sens.

¹⁰² M. Edelman, *Constructing The Political Spectacle*, Chicago University Press, Chicago, 1988.

réalité des événements, mais amplifié et déformé par les cadres concurrentiels du marché.

QUATRIEME PARTIE

LES STRATEGIES DE COMMUNICATION ETATIQUES ANTI-TERRORISTES : SUCCES ET LIMITES

Le discours et l'art de présenter la réalité d'une politique publique sont primordiaux. Tout État, en particulier démocratique, est un acteur social qui doit composer avec des acteurs sociaux concurrentiels pacifiques – les groupes d'intérêt – voire violents – par exemple les groupes terroristes – et avec des électeurs qu'il doit convaincre. Aussi, sauf à se lancer dans une quête impossible, les stratégies de communication en ces domaines, pour être efficaces, visent donc le plus souvent la simplicité. Elles offrent avant tout, en ce sens, une information de représentation¹⁰³ et au moins pour ce motif, elles sont un élément fondamental de la politique publique anti-terroriste. Cette recherche de la simplification s'apparente à la recherche de l'efficacité.

CHAPITRE 1 : COMMUNICATION D'ETAT ET TERRORISME

Face au discours sanglant du terrorisme, l'État contre-communique. Une analyse rapide semble montrer que la stratégie déclaratoire de l'État repose globalement sur la solennité et/ou la dramatisation et/ou la mobilisation. Telle est l'apparence du discours de l'État actuel, principalement occidental, une course aux talk-shows justificateurs et promotionnels, une diplomatie télévisuelle¹⁰⁴. Le discours étatique peut certes parfois s'accompagner d'un pragmatisme officieux, qui fait négocier l'État avec les terroristes. La réussite d'une action contre-terroriste, par exemple la libération d'un avion ou la capture de terroristes,

¹⁰³ J.-L. Marret, « La médiatisation et la promotion du désarmement et de la maîtrise des armements, modèles théoriques et pratique », in *La France et le Désarmement*, Paris, L'Harmattan-Paris 2, 1997, pp. 39 et suivantes.

¹⁰⁴ J. Reston, « The New TV Diplomacy », *New York Times*, 26 février 1986.

peut à son tour devenir l'instrument de la promotion étatique. C'est le facteur « guerre des Malouines ». Au besoin, en théorie, un État peut même avoir intérêt à ce qu'il y ait un danger terroriste, même inventé, ou qu'il sur-représente. Un État est-il accusé d'être impuissant ? Il s'invente de bons résultats, exagère l'importance d'autres (exemple : probablement l'affaire J. Padilla aux États-Unis et la bombe radiologique).

S'il y a assurément une omniprésence du langage oral ou écrit, il convient de ne pas mésestimer pour autant les autres formes de communication non verbale qui jouent leur rôle en matière de lutte contre le terrorisme. L'acte politique de haut niveau (voyage officiel ou rencontre au sommet type G8 ou sommet de Saint-Petersbourg en mai 2003, etc.) attire l'attention des médias sur une "liturgie protocolaire"¹⁰⁵ et là aussi, mais d'une autre façon, sur une « spectaculisation » de la communication. Où le terrorisme utilise le langage de la bombe, l'État se sert de la façade de la respectabilité et du prestige. Plus que jamais, à l'occasion des sommets politiques, les informations sont présentées pour être attractives, pour attirer l'attention des médias et du public. Cette "fonction d'évasion" procède d'une règle du jeu implicite entre médias et public. Elle s'apparente « à une rhétorique de la forme, de la présentation, de la séduction du produit médiatique dans sa totalité »¹⁰⁶. Il y a « transmutation du réel en spectacle »¹⁰⁷.

À l'occasion d'une crise terroriste, une rencontre au sommet pourra ainsi symboliser le dénouement tout autant que le paroxysme. Le choix de l'instant, du lieu, l'identification du message à une seule personne prestigieuse et connue de tous (par exemple le Président des États-Unis), l'activité du service d'ordre, tout ceci produit un message. L'image devient discours en elle-même, la qualité de celui qui parle l'emporte presque alors et supplante la parole¹⁰⁸. Ici, l'effet d'annonce est visé, comme une proclamation. L'importance des moyens médiatiques attirés, invités ou requis provoque « un certain sentiment d'urgence présidant à la diffusion du message »¹⁰⁹.

En matière de terrorisme, les sommets du G8 sont ainsi faits pour cela, les chefs d'État des principales puissances économiques s'y réunissent apparemment pour traiter « des problèmes du monde »... Les États ont renforcé l'efficacité de leur communication par la pratique régulière de ces sommets ou des rencontres bilatérales de haut niveau où les discussions sont personnalisées par les dirigeants

¹⁰⁵ P. Braud, *Sociologie Politique*, Paris, LGDJ, 1994, p. 442.

¹⁰⁶ M. Mathien, *Le Système Médiatique*, Paris, Hachette sup., 1989, p. 47.

¹⁰⁷ Jean Cazeneuve, *La Société de l'Ubiquité*, Paris, Denoël-Gouthier, 1972, p. 64.

¹⁰⁸ P. Fresnault-Deruelle, *L'Éloquence des Images*, Paris, 1993, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, p. 12.

¹⁰⁹ P. Fresnault-Deruelle, *L'Éloquence de l'Image*, op. cit., p. 83.

politiques¹¹⁰. Il y a, à l'occasion de ces sommets multilatéraux du terrorisme, une production d'images euphoriques qui expriment un relâchement de tension, un dénouement symbolique des crises politiques. L'avenir du monde semble s'y jouer devant les caméras. En forçant un peu le trait, nous pourrions dire que de telles manifestations diplomatiques au sommet ont la télévision – "pouvoir massificateur" selon l'expression d'E. Morin – pour scène.

CHAPITRE 2 : LA THEATRISATION DE L'ANTI-TERRORISME ET DU CONTRE-TERRORISME : LA MISE EN SCENE DE LA LUTTE PUBLIQUE

Pour les consommateurs d'informations, ces manifestations étatiques peuvent être autant de moyens de réduction d'angoisse face au terrorisme et l'occasion de s'identifier à des actions visibles, concrètes, auxquelles un label d'efficacité et de légitimité est a priori attribué. L'État, les forces de l'ordre réagissent en effet contre le terrorisme et par une sorte d'alchimie intérieure, les citoyens, jusqu'ici effrayés ou plongés dans une indifférence protectrice, reprennent courage (communication d'abaissement des tensions et de renforcement de la confiance). A l'inverse, une autre stratégie peut-être adoptée, plus théâtralisée, qui dramatise les représentations du danger, intensifie la nécessité d'obtenir des résultats (des arrestations) visibles, ceci afin d'obtenir le soutien unanime de citoyens mobilisés (communication de dramatisation et de mobilisation). Ce dernier type de communication, depuis le 11 septembre 2001, s'est très profondément renforcé aux États-Unis et dans un grand nombre de pays anglo-saxons. Il tend même à apparaître dans les éléments de communication d'États jusqu'ici préservés.

¹¹⁰ Carl I. Hovland, « L'Influence de la Crédibilité de la Source sur l'Efficacité de la Communication », dans V. Yzerbyt et O. Corneille, *La Persuasion*, Neuchâtel, 1994, Delachaux et Niestlé, pp. 51 et suiv. C. I. Hovland, The Influence of Source of Credibility on Communication Effectiveness, *Public opinion quarterly*, 15, pp. 635-650. La psychosociologie a d'ailleurs montré que "le niveau d'accord", autrement dit l'adhésion obtenue, « est généralement plus important lorsque les propositions sont attribuées à des sources prestigieuses ».

2.1. Les niveaux d'alerte

Les États-Unis, et la France plus récemment, ont adopté une symbolique de représentation de la menace désignée par des degrés de couleur. Ainsi, le 20 mai 2003, les États-Unis ont relevé l'alerte terroriste du niveau « jaune » (élevé) au niveau « orange » (très élevé), en raison des risques de nouveaux attentats contre les intérêts américains. Les citoyens américains ont été informés de cette mesure, prise pour la quatrième fois en quinze mois, par le Secrétaire adjoint à la Sécurité intérieure, Asa Hutchinson, qui l'a justifiée par un regain d'activités terroristes au Maroc et en Arabie Saoudite et par des rapports des services de renseignement qui montrent, selon CNN, une intensification des échanges de communications entre de potentiels groupes terroristes.

RED Severe condition	Assign emergency response personnel and preposition specially trained teams Close public and official facilities	Monitor redirect or constrain transportation systems. Increase or redirect personnel
ORANGE High Condition	Coordinate necessary security efforts with armed forces or law enforcement agencies. Take additional precautions at public events	Prepare to work at an alternate site or with a dispersed work force. Restrict access to essential personnel only.
YELLOW Elevated condition	Increase surveillance of critical locations. Coordinate emergency plans with nearby jurisdictions. Assess further refinement or protective	Measures within the context of the current threat information. Implement as appropriate contingency and emergency response plans.
BLUE Guarder condition	Check communications with designated emergency response or command locations Review and update	Emergency response procedures Provide the public with necessary information
GREEN Low Condition	Refine and exercise planned protective measures Ensure emergency	Personnel receive training Assess facilities for vulnerabilities and take measures to reduce them

Source : The Office of Homeland Security.

Ce genre de dispositif d'alerte a de nombreux avantages en terme de communication :

- ◆ Utilisation de couleurs du vert au rouge, à l'image des couleurs en vigueur dans les codes de la route, concept symbolique très simple et par conséquent efficace (effet de symbolisation).
- ◆ Concrétisation des variations de la menace et par conséquent préparation des populations aux situations graves potentielles (effet de représentation).
- ◆ Rationalisation apparente des préparatifs pour y faire face, ce qui nourrit le sentiment parmi la population que l'État, le gouvernement sont compétents, qu'ils connaissent l'état de la menace terroriste et qu'ils fournissent des efforts pour y faire face (effet de valorisation).
- ◆ Enfin, ce système d'alerte permet de mettre en garde la population, non pas tant pour qu'elle contribue à prévenir les forces de l'ordre de tout comportement suspect, mais plutôt pour qu'elle s'attende à un événement grave (effet de préparation).

Le fait que le gouvernement français ait adopté un système à peu près identique est une très grande nouveauté dans la politique de communication nationale publique en matière de terrorisme. Il est probablement représentatif de l'intérêt et de l'activité du gouvernement en matière de sécurité, le domaine où son action est probablement la plus favorablement perçue par les citoyens français au moment où ces lignes sont écrites. Mais en agissant de la sorte, le gouvernement paraît choisir une stratégie de communication active anglo-saxonne avec des éléments de dramatisation, en tous les cas de mobilisation des consciences, qui n'existaient pas – ou moins – auparavant.

De plus, l'expérience paraît le montrer, en France en tous les cas, il est potentiellement difficile aux professionnels sur le terrain d'avoir une idée précise de ce qu'ils doivent faire de particulier pour s'adapter aux fluctuations du niveau d'alerte. Cette difficulté, que nos entretiens en France ont mis en évidence du côté du ministère de l'Intérieur, est certainement une indication du niveau administratif où la gestion de ces niveaux d'alerte est faite – apparemment assez loin du niveau opérationnel – malgré l'ambition qu'ils ont d'en émaner.

2.2. Les crises comme constructions rhétoriques : « Al Qaida », un exemple de simplification de la réalité

Les événements qui ont frappé les États-Unis le 11 septembre 2001 ont fait l'objet d'une gigantesque couverture médiatique. De ce point de vue, ceux qui ont perpétré ces crimes ont réussi la plus gigantesque opération médiatique de

l'histoire du terrorisme. Pour un coût de quelques dizaines de milliers de dollars, ces attentats ont en effet rapporté plusieurs milliards de dollars de « couverture médiatique ». Cette publicité, certes largement négative dans les démocraties représentatives d'Amérique du Nord et d'Europe, a suscité parfois de nouvelles vocations et de nouveaux soutiens.

Le paradoxe est que l'Administration Bush – reprenant certes un usage politique ancien, mais toute à sa stratégie de mobilisation –, puis les médias, les analystes et l'opinion publique ont parlé d'Al Qaida comme d'une organisation formelle et affirmée, dirigeant l'ensemble des organisations « islamistes » ou jihadistes à travers le monde – des Philippines aux États-Unis, en passant par la Russie et l'Algérie – et de Ben Laden comme de son chef. Rien ne prouve qu'« Al Qaida » soit autre chose qu'une structure informelle d'opportunité – avec cependant des processus de sujétion, de direction opérationnelle et de financement. Les organisations politiques doctrinalement proches – Abu Sayyaf aux Philippines, le GSPC en Algérie, etc. – ont des objectifs et des intérêts particuliers qui ne coïncident pas forcément avec ceux de l'État-major d'« Al Qaida ». Ces réseaux ne sont en réalité ni systématiques ni automatiques, mais reposent sur des liens ponctuels et souples développés par exemple à l'occasion des formations dans les camps d'Afghanistan dans les années 1990 ou dans les mosquées européennes, pakistanaïses, voire américaines. Dans certaines de celles-ci un islam pacifique a cédé le pas à un islam plus dur, le plus souvent d'inspiration wahhabite saoudienne, parfois à la suite d'un entrisme d'individus déterminés à prendre le contrôle d'une mosquée pour la ré-orienter dans un sens plus conforme à leur vue (voir schéma ci-après).



Structure en réseaux du jihadisme transnational

Al Qaida est ainsi devenu un symbole ayant de multiples fonctions :

- ◆ Justifier des politiques de sécurité, voire de répression (les États-Unis au nom de cette lutte ont adopté un droit d'exception peu conforme à la tradition juridique de ce pays pour l'appliquer aux prisonniers de Guantanamo). En Russie, la référence à Al Qaida a permis de justifier certaines pratiques très coercitives en Tchétchénie quand dans certains pays arabes, la répression contre les islamistes radicaux en général – loin d'être tous affiliés à Al Qaida – a utilisé ce prétexte. De son côté, Israël lie systématiquement – et probablement abusivement – les organisations politiques palestiniennes et chiïtes libanaises en lutte contre lui avec Al Qaida pour obtenir des soutiens et des sympathies en Europe et aux États-Unis et justifier ses propres actions. Le Hezbollah paraît en particulier strictement inscrit dans sa lutte contre Israël et aurait probablement beaucoup à perdre si un lien quelconque était établi entre lui et un groupe jihadiste quelconque¹¹¹.
- ◆ Simplifier la menace. Le terme Al Qaida est un nom commun devenu un nom propre par le fait d'une procureur américaine au début des années 1990. Al Qaida est désormais, en particulier pour les médias ou les forces anti-terroristes, un moyen de communiquer d'une façon simple sur une réalité diffuse, les réseaux jihadistes transnationaux. Du côté des médias, le label Al Qaida et la personnalité de Ben Laden sont des sortes de produits d'appel au sens marketing du terme qui font vendre.

2.3. La mise en scène des arrestations : le cas de José Padilla et des réseaux tchétchènes français

Les affaires de terrorisme sont à ce point sensibles pour les médias et l'opinion publique qu'il apparaît, en particulier aux États-Unis depuis le 11 septembre 2001, une tension sur les procédures judiciaires, voire les droits des suspects. Il semble par exemple que les arrestations en France d'individus appartenant à la filière tchétchène aient d'abord été réclamées par les plus hautes autorités quand les services spécialisés souhaitaient prolonger encore l'enquête.

Mais c'est aux États-Unis que cette tendance est la plus affirmée. L'arrestation le 8 mai 2002 de M. J. Padilla à son atterrissage à l'aéroport de Chicago (O'Hare) en provenance du Pakistan. Pour l'occasion, ne tenant pas compte des incertitudes subsistantes, ni de la procédure judiciaire et encore moins de la présomption d'innocence, l'Attorney General J. Ashcroft fit une déclaration officielle en direct de Moscou annonçant la nouvelle. Le prestige de l'autorité contribua de

¹¹¹ Entretien de l'auteur à Beyrouth – quartier chiïte, été 2002.

façon quasi automatique à ce que cette arrestation parut primordiale dans la « guerre contre le terrorisme » : « *I am pleased to announce today a significant step forward in the war on terrorism. We have captured a known terrorist who was exploring a plan to build and explode a radiological dispersion device, or “dirty bomb”, in the United States* ».

M. Ashcroft profita de cette déclaration pour souligner l'étroite coopération entre le FBI, la CIA et d'autres agences fédérales, ce qui était une réponse à une critique récurrente sur le manque de coopération entre ces mêmes administrations. Pour certains, le 11 septembre 2001 en était la preuve. Puis M. Ashcroft fit une référence habituelle à Al Qaida : « *Let me be clear: We know from multiple independent and corroborating sources that Abdullah Al Muhajir [Jose Padilla] was closely associated with al Qaeda and that as an al Qaeda operative he was involved in planning future terrorist attacks on innocent American civilians in the United States* ».

Cette arrestation fut à l'époque présentée comme une grande victoire de la lutte anti-terroriste américaine. Après des mois d'avertissements plutôt vagues concernant des attaques potentielles contre des cibles américaines, les autorités américaines avaient quelque chose de tangible à montrer à leurs citoyens. Elles pouvaient désormais mettre un visage sur la menace, affirmait M. Ashcroft aux reporters internationaux. Quelques jours plus tard, le Président Bush, parlant aux journalistes, se félicita de l'arrestation et annonça publiquement sa décision de considérer légalement M. Padilla comme un « combattant ennemi », ce qui revenait à priver ce dernier de la protection judiciaire des criminels au titre de la constitution américaine. Le statut de combattant ennemi permet aux États-Unis de détenir M. Padilla indéfiniment, jusqu'à la fin des hostilités, ce qui pourrait durer des années, à moins que M. Padilla accepte de révéler ses connaissances des réseaux jihadistes transnationaux. Comme M. D. Rumsfeld l'affirmait : « *We are not interested in trying him at the moment. We are not interested in punishing him at the moment. We are interested in finding out what in the world he knows* »¹¹².

De fait, M. Padilla fut normalement appréhendé par des agents fédéraux agissant sur mandat émis par un juge du tribunal de New York. Le processus judiciaire fédéral débuta ensuite fort classiquement (présentation devant un tribunal civil à New York puis désignation d'un avocat). Mais avant que la défense ait pu s'organiser, M. Ashcroft fit son annonce spectaculaire de Moscou et la procédure accusatoire civile contre M. Padilla fut suspendue et ce dernier transféré à l'autorité du Département de la défense, ce qui le privait des droits accordés par la Constitution des États-Unis à tout accusé potentiel. Dans les faits, cette situation est totalement inusitée en droit pénal américain et pose des problèmes de procédure réellement historiques. Certains juristes spécialisés en procédure

¹¹² www.crimelibrary.com/terrorists_spies/terrorists/jose_Padilla/ ».html ?sect=22.

pénale affirment d'ailleurs que les autorités américaines ont violé les droits constitutionnels de M. Padilla en le déclarant unilatéralement « prisonnier de guerre » et en le privant concrètement de toute possibilité de communication (M. Padilla est détenu dans une base militaire navale de la côte Est, dans une cellule gardée et éclairée en permanence).

Deux mois plus tard cependant, des officiels américains sous couvert d'anonymat commencèrent à remettre en question l'importance de M. Padilla. Le magazine *Newsweek* affirma le 13 août 2002 qu'une enquête rigoureuse du FBI n'avait pu trouver aucune preuve que M. Padilla avait entamé la préparation d'une attaque sur le sol américain et peu d'indices pour confirmer les affirmations de l'Exécutif américain selon lesquelles il avait reçu un soutien de responsables d'Al Qaida. L'imaginer capable de fabriquer une « bombe sale » et de polluer une ville américaine était largement hors de proportion (« *blown out of all proportion* »).

En France, il y a à l'heure actuelle une activité de communication soutenue du ministère de l'Intérieur. Le communiqué publié par ce ministère à l'occasion du démantèlement d'une cellule de militants opérationnels jihadistes appartenant à des réseaux tchéchènes et qui visaient l'ambassade de Russie à Paris a été rédigé par les services de la Direction de la Surveillance du Territoire. Il paraît évident que le secret de l'instruction et certains droits des suspects n'ont pas été respectés pour l'occasion, mais comme nous l'a dit un policier de l'anti-terrorisme, le terrorisme est un thème si sensible, si symbolique et gratifiant, qu'il arrive que des juges en fassent autant. Au demeurant, un droit légitime à l'information existe pour les citoyens qui peut impliquer une certaine remise en cause de la procédure judiciaire. Depuis plusieurs années, l'information sort de plus en plus en amont de l'enquête, parfois dès la perquisition (cf. l'affaire de la tenue de combat NBC de la banlieue parisienne et du perchlorate de fer), voire dès l'ouverture de l'enquête. Les informations qui surgissent, par définition liées au milieu de l'enquête, sont donc très hypothétiques, voire invalidées ultérieurement par l'enquête elle-même. L'affaire du bagagiste de Roissy a montré les limites de cette tendance qui n'est au demeurant certainement pas une spécificité française.

CHAPITRE 3 :

LES COMMUNICATIONS PUBLIQUES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME AVANT ET APRES LE 11 SEPTEMBRE 2001

3.1. La communication américaine

3.1.1. Les logiques de discours et d'acteurs

Généralement en temps de crise internationale, le public soutient ses leaders politiques et les actions militaires prises dans ce contexte. Comme Mueller (1973) l'affirme, il est normal pour le public d'exprimer un « ralliement au drapeau » en s'unifiant derrière le Président¹¹³. Des études empiriques américaines (par exemple Brody, 1989) montrent que la Maison Blanche exerce une certaine influence sur les médias, en particulier télévisés, ne serait-ce que par l'action dans l'information (déclarations publiques, transmission d'images militaires ou incorporation de journalistes dans les troupes engagées sur le terrain). Cette influence limite les critiques publiques que les membres de l'opposition auraient tendance à exercer à l'encontre de l'Exécutif¹¹⁴. La réprobation morale qui s'est exercée envers l'Administration Bush a par conséquent été, sans surprise, limitée en intensité, faiblement reprise médiatiquement et a souvent valu à ses auteurs une intense désapprobation.

En période de crise, la société américaine se mobilise et ne supporte pas les critiques qui surgissent en son sein. Allen et alii (1994) décrivent d'ailleurs le processus et le changement d'attitude des journalistes : « *As the boundaries of public discourse are constricted by self-censorship, media find it more difficult to field the alternative views necessary for debate. Without the usual challenges from political elites, reporters covering elite opinions during this stage of an international crisis are left to repeat information that amplifies support for whatever action the president takes. Journalist thus become conduits of one-sided, supporting messages* »¹¹⁵.

Il est difficile dans le cadre de cette étude de recenser toutes les raisons qui expliquent un tel glissement d'attitude – glissement qui est d'ailleurs observable dans d'autres pays démocratiques : patriotisme des journalistes ? Pressions

¹¹³ J. E. Mueller, *War, Presidents and Public Opinion*, New York, J. Wiley, 1973.

¹¹⁴ R. Brody & C. Shapiro, « Policy Failure and Policy Support : The Iran-Contra Affair and Public Assessments of President Reagan », *Political Behavior*, n° 11, pp. 353-369.

¹¹⁵ B. Allen, P. O'Loughlin, A. Japserson & J. L. Sullivan, « The Media and the Gulf War : Framing, Priming and the Spiral Silence », *Polity*, vol. 27, n° 2, p. 261.

concrètes des médias sur leurs employés ? Activation de relais d'opinion ? Toutes ces variables doivent probablement jouer.

Divers mécanismes journalistiques permettent à l'évidence d'élaborer ces soutiens à la politique étatique :

- ◆ D'abord, l'utilisation d'un cadre d'interprétation par les médias à l'occasion de la présentation de l'information au public (McComb, 1992) (par exemple le raisonnement qui reste indémontré : « Saddam Hussein a des armes de destruction massive, donc il pourrait les donner à des terroristes qui pourraient les utiliser contre les États-Unis ») : « *Framing occurs when media makes some aspects of a particular issue more salient in order to promote a certain problem definition, causal interpretation, moral evaluation and/or treatment recommendation* »¹¹⁶.
- ◆ Ensuite, l'activation de réflexes, de souvenirs et de réminiscences (par exemple la référence à Pearl Harbor pour les événements du 11 septembre 2001) (Allen et alii, 1994).

Ces deux mécanismes agissent au moins comme des cadres symboliques qui induisent presque mécaniquement une forme d'autocensure de la part des journalistes. Comment remettre en effet en cause le postulat que Saddam Hussein a des armes de destruction massive et qu'il y a par conséquent un risque qu'il les transmette à des terroristes ? Ou comment s'opposer à la comparaison entre le 11 septembre 2001 et Pearl Harbor ? Cela reviendrait un peu à nier le drame que représente le 11 septembre 2001, à contester une certaine forme – au demeurant compréhensible – de comparaison pour étalonner le malheur et entreprendre le deuil nécessaire.

Quoiqu'il en soit, l'action publique en matière de communication peut potentiellement s'exercer plus efficacement en favorisant l'utilisation d'un cadre d'interprétation. L'État américain a toujours été capable de produire et de vendre des concepts pour justifier sa politique en matière de sécurité. Citons quelques exemples :

Le Président Truman construisit une réalité politique par ses discours durant la guerre de Corée qui renforça l'image d'un assaut soviétique contre la liberté à travers le monde¹¹⁷.

¹¹⁶ A. E. Jasperson & M. El-Kikhia, « U.S. and Middle Eastern Media Perspectives on the Aftermath of the Sept. 11 Terrorist Attacks », Harvard Symposium : Restless Searchlight : The Media and Terrorism, 25 août 2002.

¹¹⁷ R. L. Ivie, « Literalizing the Metaphor of Soviet Savagery : President Truman's Plain Style », *Southern Speech Communication Journal*, n° 51, 1986, p. 104.

Dans les années 1950, les États-Unis étaient encore en position de supériorité en matière nucléaire. Ils proposèrent donc un plan multilatéral (*Atoms for Peace*), sous l'égide de l'ONU qui proposait l'internationalisation de l'énergie nucléaire à travers le monde, y compris les recherches, à un moment où les États-Unis étaient en avance. Le plan *Open Sky* (Ciel ouvert) était destiné, avant l'avènement des satellites d'observation, à permettre un survol réciproque des territoires américains et soviétiques aux fins de vérification et de désarmement. Il permettait aussi à Eisenhower d'avoir accès à une frange délaissée de l'électorat américain via la thématique du désarmement et de la paix¹¹⁸. Tandis que Truman définissait une situation comme critique, le plan diplomatique d'Eisenhower tendait à abaisser le seuil des tensions internationales. Les deux Présidents étaient engagés dans une rhétorique de crise, usant de stratégies discursives pour définir une situation donnée. De la même façon, en dépit de preuves assez faibles, la rhétorique qu'utilisa le Président Johnson à l'occasion de la crise du Tonkin contribua à exagérer l'importance de l'événement par un langage dramatique, faisant d'une crise locale un événement international¹¹⁹.

La notion de *Rogue States* (États voyous) est largement discriminatoire et désigne les pays qui sont mauvais proliférateurs, par opposition aux « bons proliférateurs » comme Israël, voire l'Égypte, etc.

La stratégie américaine consiste ainsi souvent à produire et à vendre un concept compréhensible, mais qui masque des aspects techniques fort complexes (qu'est-ce qu'un « proliférateur » ? Une technologie duale est-elle proliférante ? Comment un journaliste peut-il vérifier qu'une analyse des programmes iraniens par les services américains n'est pas systématiquement dramatisée ?), etc.

La première guerre du Golfe a été l'objet de nombreuses études probablement transposables à la lutte contre le terrorisme ou a fortiori à la guerre contre l'Irak de 2003 ou à l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan. Les chercheurs ont considéré que le langage technique utilisé avait formé un cadre conceptuel duquel il avait été difficile aux journalistes de s'extraire. Ce cadre avait technicisé et militarisé le langage journalistique et lui avait finalement enlevé en proportion tout élément polémique, moral ou partisan. Pour simplifier, gloser sur les « frappes chirurgicales » laisse moins d'espace et de temps pour des débats sur le pourquoi d'une guerre. L'utilisation d'euphémismes, de métaphores ou de thèmes patriotiques, en particulier par les experts, mais aussi par les journalistes, permet de caractériser les opérations militaires en leur enlevant le plus possible

¹¹⁸ M. J. Medhurst, « Eisenhower's Atoms for Peace Speech : A Case Study in the Strategic Use of Language », *Communication Monographs*, n° 54, 1987, pp. 204-220.

¹¹⁹ R. Chervitz, « Lyndon Johnson and the « Crisis » of Tonkin Gulf : A President's Justification of War », *Western Journal of Speech Communication*, n° 42, 1978, pp. 93-104.

de charge émotionnelle négative et procure aux consommateurs d'information l'impression d'être sur le terrain¹²⁰.

Les médias peuvent aussi influencer l'opinion à travers le choix de nouvelles sources. Ces sources diffèrent en crédibilité et celles qui sont perçues comme les plus crédibles peuvent être les plus persuasives¹²¹. Durant la première guerre du Golfe et l'opération *Enduring Freedom*, l'accès à l'information fut strictement contrôlé et peu de sources alternatives émergèrent en dehors des canaux du Pentagone. Selon le groupe de recherche du *Gannett Foundation Media Center*, les journalistes considérèrent que ce système avait « contribué à la compétition plutôt qu'à la coopération parmi le pool des journalistes correspondants, tendant à centraliser l'accès et à homogénéiser les reportages ». En 1991, les journalistes américains appelaient d'ailleurs les briefings du Pentagone des « *vehicles for disinformation* »¹²².

Il n'est pas sûr que la « guerre contre le terrorisme » en Afghanistan ait permis au Pentagone d'être aussi efficace que durant la première guerre du Golfe. C'est aussi vrai pour la guerre contre l'Irak de 2003. L'Administration Bush tentait de contrôler l'information sortant des médias américains quand les Talibans essayaient de contrôler les informations sortant d'Afghanistan. La chaîne d'information télévisée Al-Jazira apparut alors comme une des sources uniques d'information en Afghanistan. Immédiatement après le 11 septembre 2001, cette chaîne commença à agir en parallèle aux opérations américaines en fournissant des images de nombreux événements en Afghanistan. Nous verrons plus loin que par ses liens culturels, logistiques et linguistiques avec les zones souvent concernées par l'action des États-Unis en matière de terrorisme, la chaîne Al-Jazira a produit – plus que d'autres – une alternative médiatique aux images et à la représentation de la réalité par les États-Unis.

Cette chaîne de télévision diffuse régulièrement les vidéocassettes ou les enregistrements audio des chefs d'Al Qaida – Oussama Ben Laden et Ayman al-Zawahiri en particulier. Ainsi, au milieu du mois de mai 2003, la diffusion d'un enregistrement d'une voix attribuée à M. al-Zawahiri demanda aux musulmans de s'attaquer « aux ambassades d'Amérique, d'Angleterre, d'Australie et de Norvège (?), à leurs intérêts, leurs compagnies et aux employés de celles-ci ». L'enregistrement demandait de surcroît de s'en prendre aux Juifs et aux gouvernements arabes ayant soutenus les États-Unis dans leur guerre contre le régime de S. Hussein. Les États-Unis protestèrent auprès d'Al-Jazira, dénonçant

¹²⁰ C. Cohn, « The Language of the Gulf War », *Center Review*, Publication of the Center for Psychological Studies in the Nuclear Age, n° 5, Cambridge, Harvard Medical School, pp. 14-15.

¹²¹ B. Page, R. Shapiro & Dempsey, « What moves Public Opinion ? », *American Political Science Review*, n° 81, pp. 23-43.

¹²² B. Allen et alii, *op. cit.*, pp. 270 et 271.

l'enregistrement comme une « diatribe haineuse » (*Hateful diatribe*) et affirmèrent que les autres médias devraient y réfléchir à deux fois avant de diffuser à leur tour¹²³.

À l'occasion des opérations américaines en Afghanistan, Al-Jazira a diffusé une information alternative, de nouvelles perspectives et un questionnement inusité jusqu'alors. Cette chaîne procure de nouvelles sources d'informations à de nombreuses populations arabophones (entre 20 et 25 millions de personnes) dont les médias nationaux sont contrôlés par les États. Elle fut de plus le seul média avec une équipe permanente en zone talibane. Comme l'affirma un journaliste de CNN, Howard Kurtz : « *It's very controversial, but at the same time very popular, because it tells all sides – in other words, it may cover the Palestinian uprising very intensively, but also allows access to Israeli officials. It gets the videotape of Osama bin Laden that every network in the universe, including CNN, has now aired many times, but it also puts Tony Blair on the air to give Western view* »¹²⁴.

L'attitude d'Al-Jazira concernant le terme de terrorisme est à cet égard symptomatique d'une dimension culturelle différente assurément de CNN. M. Ahmed Sheikh, éditeur adjoint, a décidé de n'employer le terme de « terrorisme » que lorsque ses journalistes étaient en contact avec les Américains pour respecter et retransmettre la vision politique américaine. Pour le reste, la ligne officielle d'Al-Jazira est d'éviter d'employer un terme qu'elle juge largement ambigu. Cette conviction, combinée à une audience largement arabophone et donc centrée sur des problématiques et des représentations moyen-orientales, a amené cette chaîne à diffuser des documents d'Al Qaida dès le mois d'octobre 2001, quitte à les faire commenter par des experts américains officiels. Face à ses retransmissions récurrentes très spectaculaires et qui mobilisaient l'ensemble des médias à travers le monde, l'Exécutif américain ne put que modifier sa stratégie de communication. D. Rumsfeld en particulier dut revenir sur ses réticences à intervenir sur une base quotidienne dans les médias, ne serait-ce que pour répondre à O. Ben Laden, ou en tous les cas afin de lui laisser moins d'espace médiatique en occupant lui-même le terrain plus activement. De surcroît Al-Jazira servit souvent de fournisseur alternatif d'images de terrain, concurrençant sur ce point le Pentagone. Un de ses correspondants réussit ainsi à commenter des images d'attaques sur des bâtiments, la maison d'un civil près d'un site militaire ou une antenne radar.

Face à un tel dynamisme, Washington a demandé au Qatar d'agir sur la chaîne arabophone indépendante¹²⁵. Les États-Unis ne sont pas les premiers à avoir

¹²³ *International Herald Tribune*, 22 mai 2003.

¹²⁴ CNN, 10 octobre 2001.

¹²⁵ BBC News, 4 octobre 2001.

exprimé un certain grief à l'égard d'Al-Jazira. Comme avant eux le Maroc, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Koweït et l'Égypte l'avaient également fait.

La guerre contre l'Irak en 2003 a définitivement créé une opportunité pour différents intérêts arabes ou iraniens à installer sur le modèle d'Al-Jazira des chaînes satellitaires arabophones. Ainsi Abu-Dhabi TV a été créée dans cet émirat, Al-Arabiya en Arabie Saoudite. Devançant la présence américain en Irak et surtout une période d'incertitude sur le devenir des institutions irakiennes, l'Iran a créé une chaîne arabophone (Al-Ahram – le Monde) à destination des populations chiïtes du sud de l'Irak. Avec la chaîne du Hezbollah¹²⁶ – très influente – l'opinion publique arabe dispose désormais de sources d'informations spécifiques et culturellement proches qui contribuent, y compris pour les publics non arabophones occidentaux – à modifier la représentation des événements liés au Proche-Orient, à l'islam ou au terrorisme. Cette tendance n'ira qu'en s'accroissant, sauf à contrôler les satellites au-dessus des zones où l'armée américaine interviendra à l'avenir. L'exécutif américain doit donc faire face à un double impact de ces médias arabophones nouveaux :

- ◆ Davantage de concurrence dans la communication à destination des populations arabes.
- ◆ Par le simple effet des nouveaux « robinets d'information », de nouvelles images, moins « américano-centrées » ou « occidentalo-centrées » sont accessibles aux médias américains qui peuvent ainsi les acheter et les diffuser.

3.1.2. Les acteurs politico-administratifs

A la suite du 11 septembre 2001, les États-Unis ont développé une stratégie de communication utilisant trois thèmes essentiels pour diffuser leur vision de la lutte anti-terroriste :

- ◆ Le premier était celui des valeurs américaines de base qui unissent le pays. Il s'agissait de mobiliser les citoyens américains en utilisant des moyens habituels aux États-Unis (dramatisation, annonces d'alertes, personification y compris en-deçà du Président Bush, dans la logique par exemple des mobilisations populaires de défense civile pendant la Guerre froide).
- ◆ Le deuxième était de présenter la démocratisation et l'ouverture comme une alternative bénéfique au terrorisme. A titre d'exemple de mesure prise, l'envoi de familles de victimes du 11 septembre 2001 en Afghanistan pour

¹²⁶ Se reporter au chapitre sur la communication des organisations politiques non étatiques ou terroristes.

rencontrer des familles afghanes victimes de la guerre a été une opération symboliquement brillante.

- ◆ Enfin, le troisième thème était celui de la jeunesse, non seulement américaine, mais arabo-musulmane (dimension éducative à travers le monde).

Ce plan mobilise les ressources de ce que les Américains appellent la diplomatie publique (*public diplomacy*), par opposition à la diplomatie traditionnelle, et qui s'adresse à des audiences non gouvernementales par l'intermédiaire du réseau diplomatique ou consulaire américain officiel sous forme de vidéocassettes, brochures, expositions (par exemple à Paris, le 11 septembre 2002, une exposition de photos sur le 11 septembre 2001), etc. La diplomatie publique américaine n'est pas nouvelle : créée en 1953 par Eisenhower l'*United States Information Agency* (USIA) est une des organisations clés dans ce domaine, en lien étroit avec le Département d'État. De la même manière, *Voice of America* (660 heures de programmes quotidiens en 55 langues) commença à émettre en 1942. Une des questions fondamentales à l'heure actuelle – en particulier au Congrès – est de savoir jusqu'où doivent aller ces structures de la diplomatie publique au service de la guerre contre le terrorisme. Le 11 septembre 2001 leur a donné un attrait qu'elles n'avaient plus et un nouvel élan au service des intérêts américains tels qu'ils sont perçus par l'Administration actuelle.

La communication étatique américaine mobilise encore des moyens plus discrets qui suscitent d'ailleurs souvent les critiques de nombreuses ONG. Un des aspects les plus secrets de la stratégie de communication de l'État américain fut et est la préparation de plans pour fournir des informations, y compris fausses, aux médias étrangers par l'*Office of Strategic Influence* du Pentagone. L'OSI fut créé dans l'immédiat après 11 septembre 2001 pour faire connaître les points de vue du gouvernement américain dans le monde arabe et générer des soutiens. Une des unités militaires appartenant à cet organisme est le *Psychological Operations Command* (PSYOPS) de l'Air Force.

En parallèle à cette communication publique et moins publique, l'Administration américaine a choisi de mobiliser les citoyens américains avec une stratégie de communication interne à la tonalité dramatique. Cela s'explique par le choc traumatique provoqué par le 11 septembre 2001, probablement aussi par les valeurs et la vision du monde de l'Administration Bush et enfin par une tradition liée au régime présidentiel américain – personnification du pouvoir et rassemblement de tous autour du Président.

Ainsi, en février 2003, le chef du Département américain de la Sécurité intérieure, T. Bridge, exhorta les Américains à prendre des mesures simples pour leur permettre, le cas échéant, de se protéger d'une attaque terroriste : constituer à son domicile une trousse d'urgence, rédiger une liste des contacts à

prévenir au sein de la famille et connaître les sources d'information officielle. Le gros scotch et les bâches en plastique qui lors de précédentes mises en garde par les autorités avaient été la cible de railleries n'étaient pour l'instant plus nécessaires, assura T. Bridge. Mais il ajouta que ce matériel pouvait se révéler utile pour isoler une pièce en cas d'attaque biologique ou chimique. Un numéro vert et un site gouvernemental accompagne d'ailleurs cette opération de communication (www.ready.now) : la première page du site montre trois Américains d'âge et de groupe ethnique différents, dignes et sereins, devant un drapeau américain flottant au vent avec comme slogan d'accroche : « *Preparing makes sense. Get ready now* ». La deuxième page montre les étoiles du drapeau américain et une photo de T. Ridge avec une des phrases de ses discours : « *Terrorism forces us to make a choice. We can be afraid. Or we can be ready* ». Le reste du site est une check-list des mesures que les particuliers doivent prendre pour protéger leur famille d'une attaque terroriste bio-chimique.

3.1.3. Des problèmes politico-culturels : entre stéréotypes et représentations

Malgré son ampleur, la politique publique de communication américaine affronte deux problèmes structurels qu'elle aura du mal à résoudre : l'image américaine dans les médias arabo-musulmans¹²⁷, l'image arabe dans les médias américains ou même dans la culture populaire américaine. Dans les deux cas, il *paraît* y avoir une tendance lourde à véhiculer des stéréotypes réciproques récurrents. Il est ainsi intéressant d'examiner comment des sources américaines et arabes rapportent un même événement – par exemple la « guerre en Afghanistan » – et comment elles rendent compte de l'autre. Nous avons vu ci-dessus comment les intérêts américains étaient probablement fragilisés par l'émergence de chaînes satellitaires arabophones qui peuvent diffuser sur le monde entier une thématique plus ou moins stéréotypée : « les États-Unis, c'est Israël », *les* « États-Unis sont décadents », « les États-Unis n'aiment pas les Arabes », etc.

La représentation des Arabes dans les médias américains ou la culture populaire n'est pas sans conséquence. Toute présentation stéréotypée et négative d'une population induit des ressentiments ou des méfiances proportionnelles. On sait de surcroît que les citoyens américains de confession musulmane sont peu nombreux aux États-Unis, de sorte qu'en réalité, un citoyen américain a peu d'occasions de parler ou de connaître un musulman. De nombreux sites

¹²⁷ A. E. Jaspersen & M. El-Kikhia, « US and Middle Eastern Media Perspectives on the Aftermath of the Sept. 11 Terrorist Attacks », Harvard Symposium, 25-862002.

Internet fédéraux depuis le 11 septembre 2001 ont d'ailleurs entrepris des opérations de communication pour présenter d'une façon réaliste ou politiquement correcte la vie de familles arabo-américaines (par exemple : usinfo.state.gov/products/pubs/muslimlife/).

Il faudrait probablement invoquer aussi le faible poids, quoique croissant, des groupes d'intérêt musulmans ou pro-arabes aux États-Unis. Plus récents, moins puissants que d'autres, ils sont par conséquent moins légitimes et moins capables que d'autres de faire prévaloir leurs vues, en particulier en matière diplomatique ou de sécurité.

Il apparaît aux États-Unis que depuis de nombreuses années, bien avant le 11 septembre 2001, les musulmans arabes continuent d'être considérés comme l'« autre », une menace culturelle. Comme le dit un célèbre orientaliste américain, J. Esposito : « *Fear of the Green Menace may well replace that of the Red Menace of world communism... islam is often equated with holy war and hatred, fanaticism and violence, intolerance and the oppression of women* »¹²⁸.

Une vaste enquête fédérale sur les relations inter-groupes en 1994 (échantillon de 3 000 personnes) a révélé que 42 % des sondés considéraient que les musulmans « appartiennent à une religion qui soutient le terrorisme ». 47 % étaient d'accord avec l'affirmation que les musulmans « sont anti-Occidentaux et anti-Américains » et 62 % avec l'idée que les musulmans oppriment les femmes (« *segregate and suppress women* »). Les relations récentes des États-Unis avec l'aire arabo-musulmane ont évidemment nourri cette représentation. En termes de sécurité, avant même le 11 septembre 2001 et la guerre contre l'Irak, le musulman stéréotypé présenté aux Américains était un mélange de l'Ayatollah Khomeini, de Kadhafi et de Saddam Hussein. En 1980, durant la crise des otages américains en Iran, un sondage national jugeant l'attitude des Américains à l'égard des populations arabo-musulmanes révéla que 70 % des sondés identifiaient les Iraniens à des Arabes, et 8 % affirmaient ignorer s'ils l'étaient ou pas¹²⁹. L'attentat contre les *Marines* à Beyrouth en 1983, le détournement d'avion de la TWA au Liban en 1985 et l'attentat de Lockerbie ont certainement favorisé l'expression d'une vision négative des Arabes.

Les populations arabo-musulmanes ne sont certes pas les seules à être victime d'une représentation négative de leurs croyances, mais en raison des

¹²⁸ J. Esposito, *The Islamic Threat*, N.Y., Oxford University Press, 1992, p. 5.

¹²⁹ S. Slade, « The Image of the Arab in America : Analysis of a Poll on American Attitudes », *Middle East Journal*, printemps 1991, pp. 143-162. Voir aussi J. A. Banks, *Teaching Strategies For Ethnic Studies*, « Arab Americans Concepts and Materials », Boston, Allyn & Bacon, 1997, pp. 491-509.

circonstances géopolitiques, elles portent collectivement et injustement la responsabilité de crimes de quelques uns.

Selon un journaliste du *Washington Post* : « *it comes down to a matter of... stereotypes in cartoons, on television and motion pictures screens and in the written word* ». Les journalistes tendent « *to think and speak of them collectively, to judge the many by the egregious excess of the few. Scholars write of Arab "tribalism" and unsettled "nomadic" instincts. The suggestion is that Arabs are somehow incapable of statecraft or stable nationhood. They dress funny, carry guns* »¹³⁰...

3.2. La communication israélienne

Engagé dans une violence régionale structurelle, Israël a probablement le modèle de communication publique le moins transposable à la France. Mais certaines de ses méthodes méritent d'être débattues du fait même de sa situation vis-à-vis du terrorisme. Une analyse systématique n'a cependant pas pu être faite dans le cadre de cette étude.

Pour Israël, le terrorisme est un prolongement du conflit politico-militaire dans lequel il est engagé depuis de nombreuses années. Le « contre-terrorisme » est ainsi souvent associé à des problématiques militaires. La communication israélienne a peu à peu élaboré et propagé diverses lignes de force : par exemple « jamais de négociation » ou des représailles rapides, voire des actions préemptives. Dans la réalité, il en va tout autrement. Israël a ainsi souvent négocié dans le détail avec un grand nombre d'organisations chiïtes ou palestiniennes pour des échanges de prisonniers ou d'autres sujets¹³¹. Israël, par exemple, fit des concessions pour obtenir la libération de prisonniers de guerre israéliens détenus par l'OLP. En novembre 1983, il libéra plus de 4 500 prisonniers arabes – dont certains terroristes – en échange de six de ses soldats. En 1985, il troqua encore 1 154 prisonniers arabes – dont des terroristes – contre trois de ses soldats détenus au Liban. Ce pays paraît en réalité beaucoup plus intransigeant concernant ses civils pris en otages et semble capable de plus de flexibilité pour obtenir la libération de ses militaires. Son comportement général procède d'un double critère – ligne dure concernant les civils, souplesse pour les soldats – comme le prouva l'incident de Ma'alot où un commando du Front Démocratique de Libération de la Palestine prit en otage 90 adolescents en 15 mai 1974. Une

¹³⁰ P. Geyelin, *Washington Post*, 28 juillet 1985.

¹³¹ I. Lesser & alii, *Countering the New Terrorism*, Santa Monica, Rand Corporation, Project Air force, 1999, pp. 120 et suiv.

mauvaise intervention des forces de sécurité permit à un des terroristes de tuer 16 enfants et d'en blesser 70 autres, dont six moururent plus tard.

Israël intervint pourtant souvent avec succès. Ainsi, le 28 juin 1976, un Airbus d'Air France fut détourné sur Entebbe par un commando du Cose-FPLP. Des troupes israéliennes donnèrent l'assaut, détruisirent 11 avions militaires ougandais, tuèrent les terroristes et libérèrent les otages.

Une analyse des sites Internet du Premier ministre ou du ministère de la Défense – administrations qui ont en charge la lutte contre le terrorisme – montre à la fois une dramatisation moindre qu'aux États-Unis (sans doute parce que les attentats sont ici beaucoup plus nombreux et donc banals), et une thématique plus militaire que policière – ce qui est fidèle à la réalité concrète de ce conflit.

Une différence manifeste avec la communication publique des États-Unis est que la communication israélienne ne cherche pas systématiquement à rassembler ses citoyens autour du gouvernement. Certainement, l'histoire du peuple israélien et son environnement géopolitique ont-ils fait de ce sentiment collectif du péril qu'est le terrorisme une sorte de réflexe. Il est d'ailleurs régulièrement mesurable dans les études d'opinion locales (voir par exemple chaque année, les analyses du *Jaffee Center for Strategic Studies*)¹³².

L'impact des think tanks locaux, comme acteurs d'accompagnement de la communication publique, mérite d'être signalé, en particulier l'*International Policy Institute for Counter-terrorism*, basé à Herzliya et qui possède des chercheurs de niveau international sur le problème, mais très israéliens dans leur approche des organisations politiques palestiniennes ou chiïtes.

Une partie de la communication publique israélienne est enfin orientée vers la réfutation d'accusations en provenance du camp palestinien ou des médias internationaux. Dans le conflit israélo-palestinien, le soutien légitimant que peut obtenir chaque camp au plan international induira un gain politique au même titre que le plan militaire ou sécuritaire. A légitimité accrue, marge de manœuvre supérieure : la communication est donc évidemment l'objet d'une intense bataille.

L'armée israélienne (il est d'ailleurs intéressant de remarquer qu'elle est facilement désignée par les médias mondiaux sous son nom hébraïque – *Tsahal*) doit souvent faire face aux conséquences imprévues de son action, notamment en termes d'image. On se souvient par exemple de la mort de l'enfant palestinien Mohammed al-Dura, abattu à Gaza près de son père, par un sniper

¹³² *Israeli Public Opinion on National Security 2002*.

israélien au début de l'Intifada Al-Aqsa. Les dommages ont été considérables pour Israël : « *This has not been the case in the US, where the September 11 mega-terror catastrophe changed American attitudes to terror and suicide bombing in particular. But in Europe there have been calls for a boycott of Israeli goods, and in Germany there was an attempt to halt the sale of spare parts and armoured personnel carriers to Israel. Moreover, while the Palestinians have not been able to internationalise the conflict as they wanted, Egypt has withdrawn its ambassador to Tel Aviv, the Jordanians have not appointed a replacement to their ambassador whose term expired, the Gulf States and Morocco have cut their economic ties with Israel, and there is a growing call from the Europeans and the Russians for some type of international force to be deployed in the area* »¹³³.

Un autre exemple est aussi fameux qui eut des conséquences importantes pour Israël : l'intervention de son armée à Jénine. Dans le prolongement d'une série d'attentats meurtriers en Israël en mars 2002 (127 morts), *Tsahal* lança une opération militaire à base d'infanterie sur Jénine afin de « détruire les infrastructures du terrorisme : laboratoires d'explosifs, armes et personnels »¹³⁴. La zone fut fermée à la presse au moment des opérations. Rapidement, des informations sur un massacre commis à l'encontre des Palestiniens émergèrent de la ville, tandis que les journalistes parlaient de « Janingrad » ou de « Sabra et Janina ». Lorsque la nouvelle de combats intenses à Jénine apparut, les médias internationaux s'en approchèrent, mais faute de pouvoir filmer sur place, ils rendirent compte des témoignages des habitants et des différents acteurs impliqués. Charles Enderlin, de France 2, considère que la réticence habituelle de *Tsahal* à exprimer sa version d'un fait a cette fois-ci largement joué en sa défaveur : il était impossible de présenter une réalité équilibrée. Les journalistes de France 2 parlèrent de « massacre »¹³⁵. La BBC fut nettement plus prudente, mettant en avant systématiquement l'origine palestinienne des sources. Mais d'autres médias furent plus expéditifs :

« *We are talking here of massacre, and a cover-up, of genocide* » (A. Wilson, *Evening Standard*, 15 avril 2002),

« *Rarely in more than a decade of war reporting from Bosnia, Chechnya, Sierra Leone, Kosovo, have I seen such deliberate destruction, such disrespect for human life* » (J. di Giovanni, *The Times*, 16 avril 2002).

« *The scale [of destruction] is almost beyond imagination* » (S. Goldenberg, *The Guardian*, 16 avril 2002), etc.

¹³³ H. Goodman & J. Cummings (dir.), *The Battle of Jenin : A Case Study in Israel's Communications Strategy*, Conférence organisée par le Jaffee Center for Strategic Studies, janvier 2003.

¹³⁴ Lt.-Col. Adir Haruvi, porte-parole de l'armée israélienne, Jaffee Center, op. cit., p. 15.

¹³⁵ C. Enderlin, journaliste à France 2, Jaffee Center, op. cit., p. 26.

Les médias américains paraissent avoir été en revanche et à juste titre plus circonspects. Il apparaît qu'aucun massacre n'a eu lieu à Jénine. Une ONG au-dessus de tout soupçon – *Human Right Watch* – fit un rapport en ce sens après une enquête sur le terrain en mai 2002 (rapport complet à l'adresse : www.hrw.org/reports/2002/israel3). Il fut corrélé par un rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la base de la résolution de l'Assemblée générale ES-10/10, adoptée le 7 mai 2002 (rapport complet à l'adresse : www.un.org/peace/jenin).

3.3. La communication australienne

Comme la plupart des pays occidentaux, l'Australie a vécu le 11 septembre comme un choc. Mais ce n'est que lorsque plusieurs dizaines d'Australiens périrent lors de l'attentat de Bali que la population et les autorités australiennes comprirent réellement que leur pays n'était pas immunisé contre le terrorisme. Les ajustements réalisés après le 11 septembre apparurent alors comme très insuffisants et le gouvernement se vit contraint de modifier plus profondément l'environnement juridique et légal du pays. De telles modifications exigeaient non seulement d'informer les Australiens de la nature des actes terroristes potentiels et des moyens adoptés pour y répondre, mais aussi d'expliquer aux populations les nécessaires restrictions à la liberté individuelle que cela impliquait.

Il s'agissait là d'un travail de communication sensible, dans un pays qui, selon des standards américains ou même européens, semble singulièrement tranquille. Jusqu'alors en effet, l'Australie ne reconnaissait comme terroristes que les organisations définies comme telle par le Conseil de Sécurité de l'ONU. La *Jemaah islamayah* n'était pas répertoriée¹³⁶, ce qui n'a pas empêché le ministre des Affaires étrangères australien David Downer d'affirmer : « *We have been very concerned about terrorist organizations operating in Southeast Asia, including Indonesia, organizations such as Jemaah islamiah, and there are at least preliminary indications that one of those types of organizations is behind this* » [soulignements ajoutés]¹³⁷.

Cette attitude improvisée se retrouve dans la société civile. Dans un article paru après Bali, l'un des représentants de la *Jemaah*, Abu Bakar Ba'asyr, était encore décrit comme un prêcheur itinérant sympathique, dont les actes terroristes

¹³⁶ Keith C. Holland (Assistant Secretary, Security Law and Justice Branch, Attorney-General's Department), *Homeland Security: australia's Counter-Terrorism Legislative Framework*, Conférence « Australian Homeland Security, Who Is Responsible », 31 octobre-1 novembre 2002.

¹³⁷ « At least 183 dead in Bali bombings », CNN.com, 13 octobre 2002, <http://edition.cnn.com/2002/world/asiapcf/southeast/10/13/bali.blast/>

présupposés étaient tournés en ridicule¹³⁸. L'auteur soulignait d'ailleurs la méconnaissance des Australiens de la culture musulmane, culture qui borde pourtant l'ensemble de la zone d'intérêt du pays. Peu avant l'attentat enfin (17 décembre 2001), un groupe d'activistes de Greenpeace avait quant à lui réussi à pénétrer dans le périmètre de Lucas Heights, seule centrale nucléaire du pays, trahissant le très faible niveau de préparation des autorités locales face à la menace terroriste.

En fait, il est probable que les autorités australiennes aient opté pour un profil bas après les attentats du 11 septembre, privilégiant une posture discrète¹³⁹. Méthode probablement efficace mais injustifiable devant le public dès lors que des citoyens australiens étaient directement confrontés au terrorisme. Dès le 31 octobre 2002, une réforme législative approfondie fut présentée au pays. Le terrorisme y est redéfini, de nouvelles définitions des crimes et délits terroristes sont adoptées ainsi que diverses réformes sur les services de renseignement (ASIO/ASIS), de contrôle aux frontières et d'écoute¹⁴⁰. L'implication des forces armées (ADF) dans la défense du territoire est également renforcée, leur rôle dans la lutte antiterroriste apparaissant comme un élément essentiel, ouvertement revendiqué.

Plus original, l'Australie est l'un des rares pays à s'être livré à un exercice de communication directe sur la prévention du terrorisme. En février 2003, les Australiens reçurent une lettre du Premier ministre accompagnée d'un livret leur expliquant la nature des réformes engagées, la description des diverses administrations et forces qui participent à la lutte ainsi que les mesures à adopter par la population pour se prémunir des attaques classiques, mais aussi des attaques chimiques, biologiques et radiologiques. Divers numéros d'urgences y sont indiqués, ainsi qu'une ligne directe destinée à la dénonciation des activités suspectes. L'ensemble forme un corpus d'information cohérent, destiné à

¹³⁸ L'auteur de cet article présente d'ailleurs un point de vue intéressant. Elle décrit avec justesse les différences culturelles entre l'Indonésie et l'Australie, justifiant le traitement de faveur réservé au suspect de l'attentat de Bali avec justesse. Mais lorsqu'elle évoque Abu Bakar Ba'asyr, associé au Koweïti Umar Al Faruk, lui-même responsable de deux tentatives de meurtres contre Megawati Sukarnoputri, c'est pour souligner l'inanité de ces tentatives et la dérision qu'elles inspirent en Indonésie. L'auteur ignore ainsi les différences culturelles qu'elle avait préalablement rappelé, sachant que deux tentatives d'attentats relativement modestes ne peuvent qu'inspirer le mépris dans un pays soumis à une semi-guerre civile, à de graves violences ethniques et à de très meurtriers affrontements confessionnels. Dewi Anggreani, « Bali, Terrorism and Australia », discussion sur le forum APO, 20 novembre 2002, disponible sur www.apo.org.au/webboard/items/00173.shtml

¹³⁹ Un certain nombre de mesures adoptées après Bali étaient déjà en cours d'examen ou d'adoption avant l'attentat, en particulier les réformes sur le blanchiment, les contrôles aux frontières ou l'interception des communications. Elles se heurtaient alors à certaines réticences. Voir Keith C. Holland, op. cit.

¹⁴⁰ Ibid.

mettre en lumière les activités du gouvernement dans le domaine et à rappeler les mesures d'urgence à adopter en cas de problème¹⁴¹.

La mise en place de ces diverses mesures s'est faite dans un climat typique des sociétés anglo-saxonnes. Si le recours à la délation est admis par tous, l'appel à l'unité bipartisan et le souci du maintien des libertés individuelles sont également des préoccupations récurrentes. Une conférence de presse tenue en décembre 2001 par Daryl Williams, Attorney-general, démontra les préoccupations des divers journalistes en place à l'égard de l'arsenal législatif que le gouvernement tentait alors de mettre en place¹⁴². Renforcement des capacités de l'ASIO et de l'ASIS, extension des périodes de garde à vue, renforcement des mesures d'enquêtes intrusives sont autant d'éléments qui inquiètent et qui nécessitent explications et justifications. La structure démocratique et ouverte de la société australienne exige d'ailleurs que ce renforcement des pouvoirs administratifs s'accompagne de mesures de contrôle qui ne favorisent pas le travail de police, mais rassurent les citoyens sur tout abus potentiel. L'attentat de Bali permettra d'accélérer l'adoption de ce train de mesures, soulignant les limites de la communication avant la crise mais aussi ses avantages à l'acmé de celle-ci.

3.4. La communication britannique

Assez proche de la France au regard de la menace jihadiste actuelle, la Grande-Bretagne a des caractéristiques de communication qu'il est également utile d'analyser brièvement.

Très engagée au côté des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme et la guerre en Irak, la Grande-Bretagne est devenue l'une des principales cibles potentielles du terrorisme en Europe. La relative indulgence des lois britanniques sur la liberté d'expression et le droit d'asile, associée aux héritages coloniaux de l'empire ont fait de Londres et de sa banlieue l'une des zones de repli privilégiées de nombreux mouvements de dissidence et d'opposition et un axe de propagation des idées et de la propagande islamique sur le vieux continent (Londonistan).

Confrontée au terrorisme de l'IRA, lequel a parfois bénéficié de soutiens moyen-orientaux, la Grande-Bretagne n'a été que faiblement exposée aux autres types de terrorisme. Par ailleurs, le processus d'intégration des minorités de l'empire colonial, en dépit de certains défauts criants, donnant lieu à de violentes

¹⁴¹ *Let's Look Out for Australia, protecting our way of life from a possible terrorism threat*, Commonwealth Government, Parliament House, Canberra, 3 février 2003.

¹⁴² Daryl Williams, « Re Measures to Strengthen Australia's Counter-Terrorism Capabilities », Conférence de Presse, Slip ID S00005738204, 18 décembre 2001 (www.law.gov.au)

émeutes raciales, n'a pas généré la naissance de mouvements violents capables de mettre en œuvre des frappes terroristes significatives.

La protection du territoire repose administrativement sur le *Home Office* dans le domaine de la sécurité intérieure et sur le *Foreign and Commonwealth Office* (FCO) pour les questions relatives aux intérêts extérieurs. Ces deux ministères ont respectivement en charge le *Security Service* (MI5) et l'*Intelligence Service* (MI6) qui opèrent le recueil et l'exploitation du renseignement. Dépourvus de pouvoirs exécutifs, ces deux services comptent essentiellement sur la police pour finaliser les opérations exécutées sur le territoire. La *Metropolitan Police Anti-Terrorist Branch* opère ainsi sous la tutelle du *Home Office*, tout comme les services locaux qui disposent également de compétences dans le domaine.

Les forces armées, par le biais du *Military Aid to the Civil Power* (MACP), peuvent être requises, à la demande du *Home Office* et de la police. Elles apportent ordinairement un soutien spécialisé mais peuvent être engagées, sous l'autorité de la police, dans des opérations plus vastes, telles que celles réalisées à Heathrow en février 2002.

Une autorité visible, le *Security and Intelligence Co-ordinator and Permanent Secretary to the Cabinet Office* (actuellement David Omand), exerce des fonctions de coordination entre ces différents services et est chargée de l'évaluation de la menace (*Single Security Account*). Son rôle et ses fonctions sont connus du public. Trois *Cabinet Committees*, présidés par le *Home Office*, assurent quant à eux la coordination interministérielle¹⁴³.

Le *Home Office* a choisi de communiquer amplement sur le terrorisme et sur les mesures que la Grande-Bretagne a adoptées pour le circonscire. Par des déclarations de presse (au moins 13 depuis décembre 2001) qui informent les Britanniques de l'état de la loi en matière de terrorisme (*Anti-Terrorism Act*), mais aussi sur les moyens mis à la disposition des citoyens en terme d'information (rapports et hotline). Radios et affichages muraux ont également été requis pour diffuser des informations générales alors que des articles de fond publiés dans les journaux permettent au *Home Office* d'exprimer ses objectifs¹⁴⁴.

Par le biais de son serveur Internet, le *Home Office* offre également un vaste panel de rapports parlementaires, expertises indépendantes et manuels informatifs. Ces données permettent à la population de connaître ce qu'est le terrorisme, les

¹⁴³ Ces trois comités sont désignés selon les sigles DOP (TI) (I), orienté vers le renforcement des protections contre le terrorisme, DOP (TI) (R), orienté vers la résilience et la gestion des cas de crise et le *Civil Contingencies Committee* (CSS), réuni en temps de crise pour adapter les réponses aux différentes occurrences. David Omand sert de lien entre ce dernier et le Premier ministre. (Home Office, www.homeoffice.gov.uk/terrorism/govprotect/depts/index.html).

¹⁴⁴ *Evening Standard*, 17 janvier 2003, *Observer*, 8 septembre 2003.

risques pénaux encourus, les mesures de vigilance à adopter, les différents types de protections contre les explosions, les attaques chimiques ou biologiques, etc..

La notion de résilience est particulièrement développée. Un programme gouvernemental spécifique y est dédié. Les autorités semblent accorder une importance réelle à la capacité de la société de vivre à moindre mal dans une ambiance d'attaque terroriste et à récupérer rapidement d'éventuelles attaques¹⁴⁵.

Des éléments plus factuels, tels que les sommes investies dans le renforcement des structures de sécurité, les normes de contrôle sur les toxines et pathogènes ainsi que divers rapports d'activité ont des vertus de propagande évidentes et démontrent l'attention que les autorités prêtent à la menace. Engagement qui sous-entend une réciprocité, puisque fidèle à la mentalité anglo-saxonne, ces mêmes autorités attendent du citoyen qu'il agisse de lui-même et participe à l'effort national.

Si le *Home Office* semble parfaitement maîtriser la communication et ses techniques, quelques dérapages ont cependant eu lieu. Le système informatique Aramis, responsable de la gestion des documents classifiés circulant entre le MI6 et le FCO, trop rigide, oblige ses utilisateurs à déclassifier les documents disponibles pour pouvoir les exploiter plus aisément, ce qui maximise les risques de fuite. Certains responsables du MI6 se seraient plaints du brouillard dans lequel disparaîtraient leurs informations une fois transmises au FCO. Les suspicions envers le système informatique sont telles qu'il a été nécessaire de le stopper plus de trois jours en 2001, pour des questions de sécurité interne. La presse s'est notamment interrogé sur la coïncidence entre les déficiences globales du système et l'incapacité du FCO à prévenir les touristes britanniques en partance pour Bali des risques potentiels de cette destination¹⁴⁶.

Des dysfonctionnements administratifs ont également mis en relief le danger d'une communication mal coordonnée et irresponsable en matière de terrorisme. Fin décembre 2002, des informations initialement destinées à David Omand ont ainsi été révélées en conférence de presse, sans restriction d'usage. Il y était évoqué des frappes très lourdes contre Londres, l'évacuation du gouvernement et de la population, des attaques chimiques dans le métro, l'empoisonnement des réservoirs ou le nombre de sacs à viande nécessaire. Seul bémol présenté

¹⁴⁵ Voir par exemple *Bombs : protecting people and property, Business as usual, maximising business resilience to terrorism bombing. Strategic national guidance on the decontamination of people exposed to chemical, biological, radiological or nuclear*. Les deux premiers ouvrages sont destinés aux hommes d'affaires, le troisième aux autorités locales. Tous sont accessibles sur le site du Home Office.

¹⁴⁶ Kamal Ahmed, Anthony Barnett et Martin Bright, « Blair Fury Over Terror Warnings to the Public », *The Observer*, 22 décembre 2002. Une source interne du FCO qualifie l'outil informatique en question comme « *an unimpressive, hit and miss system for crisis management* », Focus, *The Observer*, ibid.

par les responsables de la conférence, ces renseignements issus des manuels d'Al Qaida étaient fragmentaires, souvent fantaisistes, mais restaient cependant exploitables.

La diffusion de telles informations a immédiatement engendré un vent de panique qui a mis en danger la crédibilité du Premier ministre, nullement informé de la teneur de cette conférence et soumis peu après à une douloureuse séance de questions au Parlement. Cette fuite, qui semble être due une fois encore au système Aramis, soulève l'éternel problème de la diffusion d'informations qui ne peuvent jamais être totalement certifiées. Entre sur-informer, créer la panique et sous-informer, le Cabinet de Tony Blair a tranché : « *Si vous n'avez rien de concret à dire, alors ne dites rien* »¹⁴⁷.

¹⁴⁷ Ibid.

CONCLUSIONS

Bilan de l'étude

A l'issue de cette étude, nous avons pu distinguer plusieurs stratégies d'acteurs, diverses interdépendances d'intérêt ou des oppositions concurrentielles dans lesquelles certains acteurs (État et organisations terroristes) sont engagés pour promouvoir leurs intérêts :

1. Les organisations terroristes

Les organisations terroristes font évoluer leurs pratiques selon l'enchaînement logique suivant : Organisation terroriste ⇒ Cause à promouvoir ⇒ Ciblage ⇒ Attentat ⇒ Traitement par les médias et réponse sécuritaire adaptative de l'État ⇒ Nouveau ciblage ⇒ Nouvel attentat ⇒ etc. Elles ne sont pourtant jamais assurées de l'efficacité médiatique de leur acte parce que par exemple les médias traitent d'autres événements qui eux aussi les mobilisent.

2. Les médias et le terrorisme

Les médias ne sont jamais à l'initiative du terrorisme. C'est là, finalement, leur principale excuse. « *En fait, les médias pèsent sur des évolutions, ils contribuent vraisemblablement à les accélérer, par exemple vers une violence effrénée et aveugle qui est le prélude à l'épuisement de bien des groupes terroristes, mais ils ne les déterminent pas* »¹⁴⁸. Galvanisant parfois le consensus et les soutiens à un État, ils peuvent tout autant contribuer à précipiter la fin d'un gouvernement. Les effets des médias sont ainsi variables et insaisissables¹⁴⁹, mais la tentation de s'en servir, aussi bien pour les terroristes que pour l'État, est immense.

¹⁴⁸ M. Wieviorka, *Sociétés et Terrorisme*, op. cit., p. 80.

¹⁴⁹ M. Traub ed., *The Myth of the Information Revolution : Social and Ethical Implications of Communication Technology*, Newbury Park, Californie, Sage, 1986.

3. Les États et le terrorisme

Les États, détenteurs dans les démocraties représentatives du monopole de la violence légitime, voient ce monopole remis en cause et leur légitimité contestée par tout attentat. Plusieurs stratégies de communication sont alors possibles : entre dramatisation et apaisement, pour obtenir des soutiens de la part des citoyens consommateurs d'information. Ils peuvent en parallèle exercer des pressions réelles ou symboliques sur les médias en jouant sur les variables de l'information qu'ils peuvent ou non donner, sur les liens politiques ou économiques qu'ils possèdent et sur une solidarité dans la crise de la part des journalistes (effet patriotique).

Prospective post-étude

La durée limitée de l'étude n'a pas permis d'aller au fond des choses en plusieurs aspects qui mériteraient d'être analysés dans une étude complémentaire en 2004 :

- ◆ En ce qui concerne les organisations terroristes, il était impossible de faire un travail systématique sur les éléments de communication, en particulier les ouvrages et leur diffusion et Internet. Or, le réseau électronique mondial comprend des milliers de sites apparentés à des organisations ou groupes non étatiques engagés dans une lutte violente. A lui seul, le sujet des relations entre Internet et la communication des groupes terroristes mériterait une étude de plusieurs mois.
- ◆ En ce qui concerne les médias, la presse écrite n'a pas été étudiée aussi précisément que la télévision. C'est encore plus vrai pour la radio. Des entretiens avec plus de journalistes étrangers, en particulier de nationalité concernée par le terrorisme, pourraient être menés.
- ◆ Concernant les politiques publiques de communication, il pourrait être profitable d'étudier un seul exemple, mais de le restituer dans sa dimension culturelle de long terme, dans ses aspects politiques et constitutionnels, ainsi que dans ses aspects militaires et diplomatiques.

La France et l'anti-terrorisme : la communication étatique (L'exemple de la communication du ministère de la Défense)

La France, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne ou la Russie, est confrontée en permanence au terrorisme. Elle a même été un des premiers États à avoir été frappé par le terrorisme jihadiste actuel (milieu des années 1990). On sait que dans les années 1970, comme d'autres États d'Europe de l'Ouest (l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne), elle a affronté une menace de bas niveau incarné par Action directe. La logique de l'anti-terrorisme français a longtemps été guidée par un principe quasi-culturel : le terrorisme domestique était traité comme une forme de subversion avec une priorité accordée aux enquêtes judiciaires¹⁵⁰. L'ensemble du dispositif anti-terroriste français a été élaboré à partir de ce pré-supposé. En conséquence, la pièce centrale de l'anti-terrorisme n'est pas le militaire, ni même le policier, mais le juge¹⁵¹.

Les institutions et la Constitution comme cadre de la communication publique

Toute communication publique est une imposition de normes qui sont représentatives des règles du jeu objectif fixées à l'État dans le cadre d'une démocratie. Ainsi, en raison de la Constitution et des spécificités des institutions, chaque État a, dès le départ, des particularités propres. Or la France dispose à l'heure actuelle d'un régime comportant des éléments de régime présidentiel et des éléments de régime parlementaire. Ces caractéristiques ont pour conséquence que dans le cas d'attentats comparables au 11 septembre 2001, il reviendrait au président de la République de gérer le problème et de communiquer à destination. Au titre de la Constitution, le rôle du Premier ministre est toutefois primordial en tant qu'organisateur de la Défense nationale. A titre d'exemple, dans l'hypothèse où un avion civil menacerait une ville, il appartiendrait au chef du gouvernement en personne de décider d'abattre l'appareil et de donner l'ordre de tir¹⁵². Le régime français entraîne donc par définition une personnalisation intense et réduite de la communication de crise.

¹⁵⁰ Michel Wieworka, « French Politics and Strategy on Terrorism », dans B. Rubin (dir.), *The Politics of Counter-Terrorism : The Ordeal of Democratic States* », SAIS, Washington DC, 1990, p. 68.

¹⁵¹ J. L. Bruguière, « La menace terroriste », *RDN*, avril 1996.

¹⁵² Voir à ce sujet l'excellent documentaire « Le vol 402 ne répond plus » qui montre l'armée de l'Air et le CCOA à Taverny engagés efficacement dans la résolution d'une crise représentée par l'arrivée à l'approche de la France d'un avion inconnu.

La lutte anti-terroriste comme cadre de la communication publique

Rappelons brièvement qu'un autre invariant déterminant la communication publique en matière de terrorisme et d'anti-terrorisme est la structure de l'anti-terrorisme en France¹⁵³.

Au plan politique, le Conseil de sécurité intérieure (CSI) a été créé officiellement en novembre 1997 afin d'officialiser une instance existant depuis 1986. Placé sous la présidence du Premier ministre, il évalue les menaces terroristes et les moyens d'y répondre. Le Comité interministériel de liaison anti-terroriste (CILAT) réunit sous la présidence du ministre de l'Intérieur, des représentants des autres ministères concernés (dont celui de la Défense). Il étudie les mesures à adopter face aux risques terroristes.

Le niveau administratif est coordonné par l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (depuis 1984), sous l'autorité du Directeur général de la police nationale. L'UCLAT a une vocation interministérielle. Au plan local, la coordination anti-terroriste peut être confiée à une autorité préfectorale.

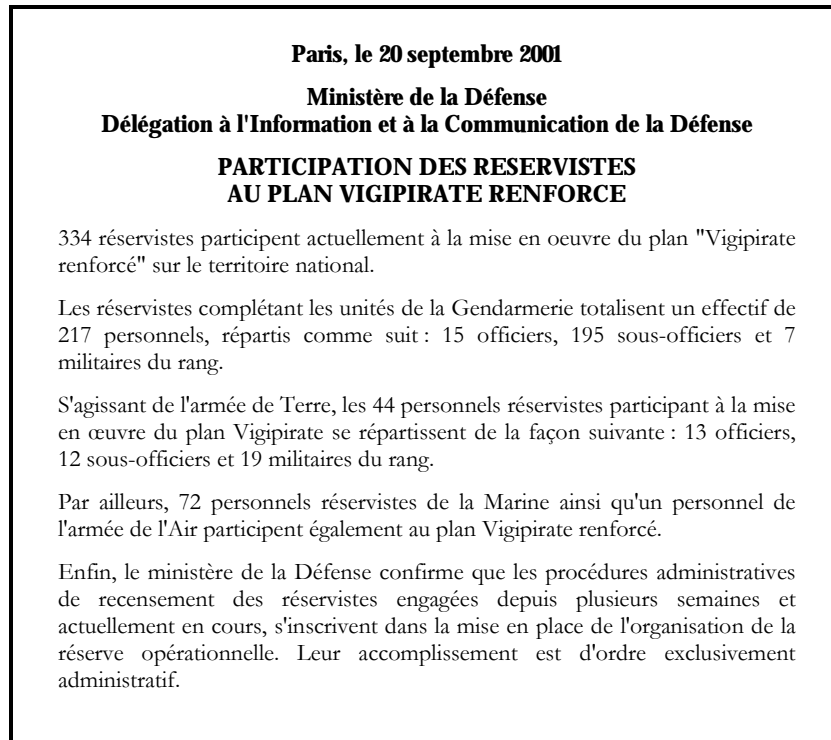
Le niveau opérationnel est à plusieurs échelons. Au plan opérationnel, la DST et la DCRG ont des missions de recherche de renseignements anti-terroristes pour le ministère de l'Intérieur. La DST s'occupe du terrorisme international ou transnational (par exemples les réseaux du Groupe salafiste de Prédication et de combat en France), la DCRG est compétente pour le terrorisme dit national. Pour le ministère de la Défense, la DGSE s'occupe de rechercher le renseignement à l'étranger.

En s'en tenant au dispositif « papier » de l'anti-terrorisme en France, la part du ministère de la Défense s'incarne dans le GIGN, probablement une des unités anti-terroristes la plus connue des Français, et dans les activités de la DGSE. Or cette Direction, dans la tradition du renseignement français, est une institution qui communique peu, d'ailleurs pour des raisons qui peuvent se comprendre.

Communication du ministère de la Défense et actualité du terrorisme

La part du ministère de la Défense et donc ses motifs à communiquer augmentent cependant depuis la mise en place et les évolutions régulières du plan Vigipirate renforcé.

¹⁵³ Voir à ce sujet J. F. Gayraud et D. Sénat, *Le Terrorisme*, Paris, PFU, Que Sais-je ?, n° 1768.



(Exemple de communiqué DICOd sur Vigipirate renforcé).

La militarisation de l'anti-terrorisme est en constante progression à travers le monde depuis plusieurs années. Elle s'est encore accentuée avec la lutte contre les réseaux jihadistes transnationaux. Cette militarisation n'est pas seulement défensive (protection des sites et des populations comme le plan Vigipirate renforcé). Elle peut aussi être offensive (capture de cibles, destruction d'installations terroristes), etc. Plusieurs États, et d'abord les États-Unis, Israël et la Grande-Bretagne utilisent des forces armées ou des troupes spéciales à travers le monde pour des missions de renseignements ou de contre-terrorisme. La France a pour sa part effectué une très visible opération militaire anti-terroriste, le 17 novembre 1983, en traitant des objectifs du Hezbollah et de l'armée syrienne dans la plaine de la Bekaa au Liban.

Au plan défensif, la protection dans l'immédiat après 11 septembre 2001 de sites sensibles ou de l'espace aérien a entraîné une intense activité des Armées. Il est assez caractéristique de la culture étatique française de communication – et pas seulement de la défense – que le ministère de la Défense n'ait pas

cherché à entrer dans les détails les plus concrets. Ainsi, le communiqué suivant annonce d'une façon sibylline et laconique « la mise en place du dispositif de détection et d'interception dans la région ouest ». Au regard de la communication publique américaine, il y a à l'évidence un fort contraste.

Ministère de la Défense
Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense

Paris, le 23 octobre 2001

État-major des armées

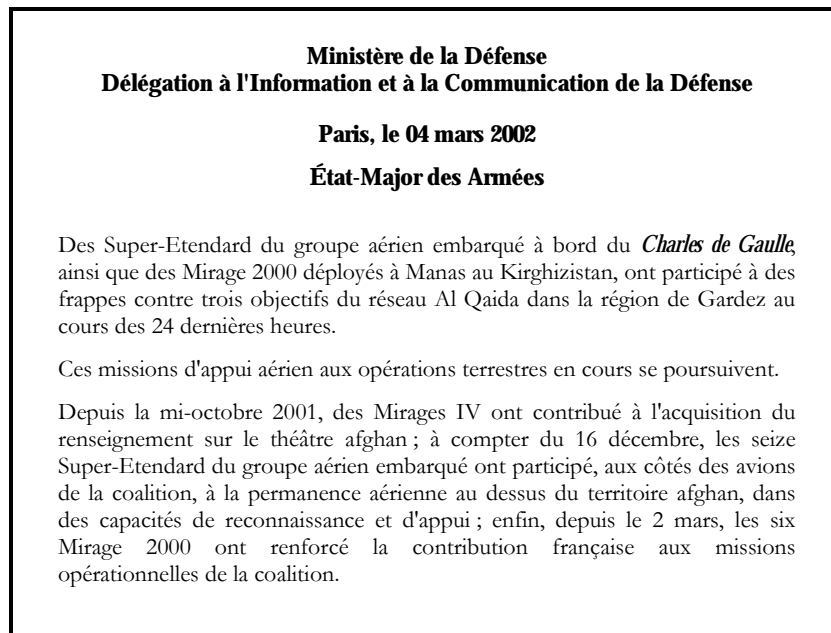
Dans le cadre du renforcement de la défense aérienne et de la sécurisation de l'espace aérien, le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) poursuit la mise en place du dispositif de détection et d'interception dans la région ouest.

Des unités d'acquisition et d'interception seront acheminées ce jour, ainsi que dans les jours à venir afin de compléter les dispositifs de détection déjà déployés, en efforts particuliers notamment autour des sites d'intérêt national de la Hague et de l'Île Longue.

Ces dispositifs, ainsi que d'autres mesures complémentaires, s'inscrivent dans le cadre général de la défense aérienne globale du territoire national.

L'opération Héraklès de l'armée française est un des derniers exemples militaires en matière de lutte contre le terrorisme. La communication étatique sur cette opération a dû cependant affronter dans un premier temps différents aléas qui l'ont fragilisé : le maintien à quai du porte-avions *Charles de Gaulle* pour maintenance, des problèmes pour accéder au Kirghizistan et la divulgation par M. Richard que des agents de renseignement français étaient traditionnellement implantés dans des ONG en Afghanistan.

Exemple d'un communiqué de presse DICOd sur les opérations en Afghanistan :



La communication au ministère de la Défense et au Département de la Défense américain : des différences culturelles de pratique

La communication du ministère de la Défense est un monde d'acteurs aux statuts, catégories, fonctions et missions variés dont l'origine est ancienne (les années 1950). Engagée dans des conflits de décolonisation en pleine Guerre froide, le ministère de la Défense devait préserver et développer ses liens avec les médias civils. « *Pour se servir de la presse, il faut d'abord la servir, c'est-à-dire la fournir abondamment* »¹⁵⁴. Il comprenait par là l'intérêt stratégique d'informer. La DICOd et les communications des armées forment ainsi le plus important service de communication de l'État.

¹⁵⁴ Capitaine de Frégate Bertrand, « Médias d'information et vérité, quelles conséquences pour les armées ? », *Tribune CID*, 95/96, Actualité, p. 157.

Or, il l'a été vérifié empiriquement auprès de journalistes interrogés, la communication du ministère de la Défense et plus généralement le rôle du ministère de la Défense en matière de lutte contre le terrorisme sont mal perçus : « *Le ministère de la Défense ne dit rien sur le terrorisme, on ne les voit jamais* » (un journaliste de LCI), « *Le terrorisme, c'est le ministère de l'Intérieur et dès que cela devient sérieux, c'est le président de la République* » (un journaliste du *Monde*), « *Je préfère écouter ce que disent les gens de mon pays* » (une journaliste américaine), « *C'est pas terrible* » (un journaliste du *Nouvel Observateur*), etc. Un tel constat n'est pas définitif, il repose en effet sur un nombre d'entretiens relatif.

Les journalistes que nous avons rencontrés sont très demandeurs d'informations exclusives. En matière de terrorisme, ils cherchent à obtenir ce qu'ils perçoivent exister du côté anglo-saxon et surtout américain : des informations sur les troupes engagées sur le terrain, sur les méthodes des forces spéciales, sur la neutralisation de tel ou tel individu, etc. Il n'est pas du tout certain que le Département de la Défense américain communique tant que cela sur l'opérationnel. Interrogé par nos soins, un officier supérieur de la DICOd considère qu'il ne le fait pas plus que le ministère de la Défense.

Il est très caricatural d'invoquer pour le ministère de la Défense une relation sensible avec les médias ou une méconnaissance du milieu journalistique – entre défiance réciproque et souci du secret. La DICOd a pour partie été créée en 1998 pour contribuer à une meilleure connaissance de la politique de Défense de la France, à la promotion de l'image des armées, pour représenter le ministre de la Défense auprès des médias et produire des documents d'information¹⁵⁵. Donc, une structure existe qui a été « civilisée » avec la nomination de monsieur J.F. Bureau à sa tête.

C'est plutôt dans ce qu'est la diffusion de l'information qu'il faut chercher une première explication à cette mauvaise perception de la communication du ministère de la Défense en matière d'anti-terrorisme. Aux États-Unis, la diffusion d'informations est une obligation pour un journaliste « objectif » et « sérieux ». Son média devient dès lors une sorte de caisse de résonance, surtout si l'information concerne le terrorisme. Nous avons observé dans notre étude qu'une forme de soutien affectif survient souvent chez les journalistes américains dans le traitement d'informations issues de leur gouvernement en matière de terrorisme (le mécanisme « *United we stand* »). En France, les médias sont beaucoup plus distants à l'égard des informations officielles. D'un côté, ils souhaiteraient davantage d'informations « concrètes » (selon les termes d'un journaliste interrogé), de l'autre ils se méfient souvent de toute communication institutionnelle, spécialement militaire.

¹⁵⁵ Cl. Weber, « La filière communication au sein de la défense », janvier 2002, n° 47, C2SD.

Mais il y a certainement des différences de culture et d'échelle qui jouent entre le ministère de la Défense et le Département de la Défense américain :

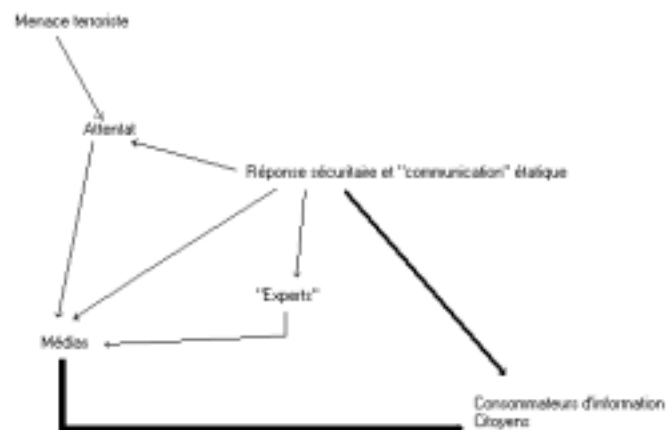
- ◆ Le contexte américain, où les différents organes du gouvernement se servent de la presse pour promouvoir des objectifs administratifs internes, facilite la diffusion d'une information présumée juste – puisque labélisée – mais finalement nullement vérifiable. Les oppositions internes aux diverses agences de renseignement peuvent éventuellement s'épancher sur la place publique, sans que quiconque soit en mesure d'en démontrer la viabilité. La formule magique « selon des sources internes » sacralise l'information mais n'offre finalement aucune garantie particulière. Plus globalement, il est vrai que le Département d'État fournit une grande quantité d'informations sur le terrorisme et sur ses activités anti-terroristes. Le moyen le plus simple consiste à livrer clef en mains chiffres officiels et données interprétées. C'est ce que font tous les États avec plus ou moins de bonheur. Les États-Unis possèdent une longue habitude de l'orientation chiffrée. Durant les années 1980, les rapports de la DIA ont fait les beaux jours de la rhétorique de guerre froide et stigmatisé l'effort de guerre soviétique dans des proportions exagérées et systématiquement effrayantes. Ces études ont mis en avant les quantités de productions, au détriment de la qualité objective, grossissant le travers des méthodes de production soviétiques, orientées vers la quantité, sans en souligner les faiblesses (faible qualité des armements, nécessité de modernisation fréquente, lente intégration des systèmes d'arme au niveau des armées). L'Union soviétique semblait ainsi produire durant les années 1980 des missiles stratégiques, des bombardiers lourds et des blindés si nombreux et si modernes que le réarmement américain apparaissait comme la seule option rationnelle possible.
- ◆ L'Administration américaine n'hésite pas – ce qui a certains avantages – à inviter des pools de journalistes sur le théâtre des opérations, voire à les incorporer directement dans des unités combattantes (cf. guerre contre l'Irak de 2003).
- ◆ Il y a une autre différence culturelle de taille. En France, jusqu'à aujourd'hui, la stratégie de communication choisie en matière de terrorisme ne s'articule pas autour d'une « dramatisation » à l'américaine, certes spectaculaire (donc intéressante pour les médias, mais angoissante pour les citoyens) mais au contraire autour d'une certaine pondération, un apaisement. Cette ligne typiquement française – encore une fois très traditionnelle – réduit par avance les possibilités de donner satisfaction aux journalistes. Nous avons vu que certains éléments de la communication du ministère de l'Intérieur comprenaient peu à peu de tels éléments, mais l'évolution est à la fois lente et timide. Cette différence culturelle entre la France et les États-Unis se retrouve jusque dans l'apparence des sites administratifs Internet respectifs.

La taille respective des armées françaises et américaines détermine leurs missions, leurs résultats et leur capacité à communiquer : ce constat montre de toute façon la limite qu'il y aurait à vouloir imiter en toute circonstance – à supposer qu'on le veuille – l'armée américaine dans sa communication et ses relations avec la presse.

Il ne paraît par conséquent ni possible ni souhaitable d'adopter la dramatisation américaine en matière de communication. En revanche, certains aspects sont adaptables à la France :

5.4.1. La mise en place de liens organisés entre administrations et experts français

L'utilité des « experts », chercheurs et commentateurs aux statuts, aux intérêts et aux compétences très divers ne doit pas être négligée car il apparaît qu'aux États-Unis cette catégorie a un rôle d'éclairage et d'illustration de la communication étatique parfois quasi officiel. De la même façon que pour la question des armes de destruction massive, il y a une division sociale du travail qui fait que certains chercheurs sont des « courroies de transmission » des visions et des discours étatiques en matière de lutte contre le terrorisme ou de présentation de l'état de la menace¹⁵⁶. Cette réalité est inexistante en France, sauf sur une base improvisée, en raison de liens inter-individuels. Or, les experts et les chercheurs participent à la représentation du terrorisme et de la lutte contre lui et peuvent agir comme agents de lobbying actif d'une administration et d'un pays.



¹⁵⁶ E. Herman & G. O'Sullivan, *The « Terrorist Industry »*, N.Y., Pantheon Books, 1989.

La communion entre certains experts et des sources gouvernementales américaines peut être considérée comme un fait établi (cf. par exemple www.globalsecurity.org, site privé proche du Pentagone). C'est aussi une relation naturelle au regard des informations traitées. Il faut donc accepter la part de manipulation inhérente au domaine. Un problème subsiste quand l'expertise ne dispose d'aucun contrepoids dans son analyse. Si les centres de recherche américains et israéliens défendent les intérêts nationaux, qu'en est-il en Europe, où le passage entre monde du renseignement et société civile est restreint, et où l'ignorance du public est considérée comme une vertu cardinale ? La réponse est relativement simple : l'essentiel des interprétations européennes liées à la prolifération étant réalisé à partir de sources américaines, il n'est pas possible de réaliser une expertise distanciée des sources américaines. La faiblesse structurelle du secteur civil de la recherche, le cloisonnement systématique du renseignement, la faiblesse du marché public pour ce type d'analyses anémièrent le secteur et le laissent sous la perfusion de la science politique anglo-saxonne. C'est aussi vrai dans une certaine mesure pour certains aspects du terrorisme.

5.4.2. Liste des organisations terroristes, statistiques et « *Global Pattern on terrorism* »

Dans le domaine de la propagande, la répétition systématique d'un concept sous des formes diverses est une technique de travail connue. L'Administration américaine se livre à cet exercice depuis plusieurs années maintenant, en publiant des rapports annuels sur l'état de la prolifération ou du terrorisme à travers le monde. Ces rapports, amplement répercutés par les experts, servent d'indicateur officiel de la politique américaine dans le domaine et contribuent à diffuser une réalité « made in America » à travers les revues académiques et les médias.

La désignation explicite de l'ennemi est une notion que l'Europe a longtemps refusé d'admettre, mais qui est commune aux États-Unis (mais aussi en Israël) et tend à prendre une place prédominante. Aux listes noires évoquées dans l'immédiate après-guerre du Golfe sont venus se substituer des vocables plus explicites, et plus compréhensibles par l'opinion. Mais en matière de terrorisme, les États-Unis publient chaque année un document sur leur vision de la menace à travers le monde (*Global Pattern on terrorism*). Par-delà une fonction politique indéniable, la réalisation d'un document équivalent de la part du ministère de la Défense, cohérent avec la liste des organisations terroristes de l'Union européenne, permettrait de communiquer sur la vision militaire française du

terrorisme au plan mondial sans empiéter sur les prérogatives du ministère de l'Intérieur ni probablement sur celles du ministère des Affaires étrangères.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies :

- Y. Alexander & D. Pluchinsky (dir.), *European Terrorism Today & Tomorrow*, Washington DC, Brassey's, 1992.
- Yonah Alexander et O'Day (dir.), *The Terrorism in Ireland*, St Martin Press, New York, 1984.
- I. H. Angus (dir.), *Cultural Politics in Contemporary America*, Routledge, New York, 1989.
- D. Apter, *Pour l'État, contre l'État*, Paris, Economica, 1988.
- J. A. Banks, *Teaching Strategies For Ethnic Studies*, « Arab Americans Concepts and Materials », Boston, Allyn & Bacon, 1997.
- R. Barthes, « L'effet de réel », *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982.
- L. Bennet, *News, The Politics of Illusion*, Longman, New York, 2001.
- A. Berthami et Dobkin *Tales of Terror*, Praeger, New York, 1992.
- L. Boltanski, *La souffrance à distance*, Paris, A.-M. Metaillié, 1993.
- Henri Bonnard, *Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard, 1986.
- Kristina Borjesson, *Black List*, Paris, Les Arènes, 2003.
- P. Braud (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- P. Braud, *Sociologie Politique*, Paris, LGDJ, 1994.
- P. Braud, *L'Émotion en Politique*, Paris, Presses de Sciences po, 1996.
- P. Bruneteaux, *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Kenneth Burke, *Attitudes Toward History*, Berkeley, California University Press, 1984.
- Jean Cazeneuve, *La Société de l'Ubiquité*, Paris, Denoël-Gouthier, 1972.
- N. Chomsky, *Deterring Democracy*, Vintage, Londres, 1992.
- Bernard Cohen, *The Press and Foreign Policy*, Princeton University Press, Princeton, 1963.
- C. Corcoran, *Pornography: The New Terrorism*, Dublin, Attic press, 1990.
- M. Crenshaw (dir.), *Terrorism in Context*, University Park, University of Pennsylvania Press, 1995.
- D. Della Porta, *Social Movements, Political Violence, and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

- M. Dobry, *Sociologie des Crises Politiques*, Paris, PFNSP, 1992.
- M. Edelman, *Constructing The Political Spectacle*, Chicago University Press, Chicago, 1988.
- R. Ehrenfeld, *Narcoterrorism*, N.Y., Basic Books, 1990.
- J. Esposito, *The Islamic Threat*, N.Y., Oxford University Press, 1992.
- B. Etienne, *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987.
- P. Fresnault-Deruelle, *L'Éloquence des Images*, Paris, 1993, PUF, Sociologie d'aujourd'hui.
- N. Gabler, *Life the Movie : How Entertainment Conquered Reality*, Alfred Knopf, New York, 1998.
- J. F. Gayraud & D. Sénat, *Le terrorisme*, Paris, PUF, Q.S.J ?, n° 1768, 2002.
- George (dir.), *Western State Terrorism*, Cambridge, Polity Press, 1991.
- H. Goodman & J. Cummings (dir.), *The Battle of Jenin : A Case Study in Israel's Communications Strategy*, Jaffee Center for Strategic Studies, janvier 2003.
- D. A. Graber (dir.), *Media Powers in Politics*, 3^{ème} édition, Congressional Quarterly, Washington D.C., 1990.
- M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993.
- A. Guelke, *The Age of terrorism*, Londres, I.B.Tauris, 1995.
- T. Gurr, *Why Men Rebel*, Princeton University Press, 1970.
- T. Gurr & J. Davies (dir.), *Preventive Measures : Building Risk Assessment and Crisis Early Warning Systems*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 1998.
- W.Hatchen et J.Scotton, *The World News Prism*, Iowa State Press, Iowa, 2002.
- E. Herman & G. O'Sullivan, *The « Terrorist Industry »*, N.Y., Pantheon Books, 1989.
- D. A. Hibbs, *Mass Political Violence*, N.Y. Wiley, 1973.
- Ronald H. Hinkley, *People, Polls and Policy-Makers : American Public Opinion and National Security*, Lexington Books, 1992.
- Keith C. Holland, *Homeland Security: australia's Counter-Terrorism Legislative Framework*, Conférence « Australian Homeland Security, Who Is Responsible », 31 octobre-1 novembre 2002.
- B. Jenkins, *International Terrorism*, Los Angeles, Crescent Publications, 1975.
- P. Johnson & D. Martin, *Apartheid Terrorism*, Londres, James Currey, 1989.
- G. Kepel, *Le Prophète et le Pharaon*, Paris, La Découverte, 1984.
- W. Laqueur, *The Age of Terrorism*, Little Brown, Boston, 1987.
- I. Lesser & alii, *Countering the New Terrorism*, Santa Monica, Rand Corporation, Project Air force, 1999.
- Jean-Luc Marret, *Techniques du terrorisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^e édition, 2002.

- M. Mathien, *Le Système Médiatique*, Paris, Hachette sup., 1989.
- Arnaud Mercier, *Le journal télévisé*, Presses de Science Po Paris, 1996
- P. H. Merkl (dir.), *Political Violence and Terror : Motifs and Motivations*, Berkeley, University of California Press, 1986.
- Serge Moscovici (dir.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1972.
- D. Moss, *The Politics of Left-Wing Violence in Italy, 1969-1985*, Londres, MacMillan, 1989.
- J. E. Mueller, *War, Presidents and Public Opinion*, New York, J. Wiley, 1973.
- Brigitte L. Nacos, *Terrorism and the Media*, Columbia University Press, New York, 1994.
- Brigitte L. Nacos, *Mass Mediated Terrorism*, Rowman and Littlefield Publishers, New York, 2002.
- M. Offerlé, *Sociologie des Groupe d'Intérêt*, Paris, Clefs Montchrestien, 1994.
- X. Raufer, *La Nébuleuse : le Terrorisme du Moyen-Orient*, Paris, Fayard, 1987.
- J. N. Rosenau, *Turbulence in World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- B. Rubin (dir.), *The Politics of Counter-Terrorism : The Ordeal of Democratic States*, SAIS, Washington DC, 1990.
- A.Schmid, Longman & alii, *Political Terrorism : A new Guide to actors, Authors, Concepts, Data Bases, Theories and Literatures*, Amsterdam, North Holland, Transaction Books, 1988.
- Iyengar Shanto, Donald R. Kinder, *News that Matters*, University of Chicago Press, Chicago, 1987.
- T. Skocpol, *État et Révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985.
- A. Steiner & L. Debray, *La Fraction Armée Rouge*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
- C. Summers & E. Markusen (dir), *Collective Violence : Harmful Behavior in Groups and Government*, N.Y., Rowman & Littlefield, 1999.
- A. Taheri, *La Terre sacrée*, Paris, Sylvie Messinger, 1987.
- Dorian Tiffeneau (dir.), *La Narrativité*, Paris CNRS, 1980.
- C. Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978.
- M. J. Toolan, *Narrative : a critical investigation*, Routledge, New York, 1988.
- M. Traub (dir.), *The Myth of the Information Revolution : Social and Ethical Implications of Communication Technology*, Newbury Park, Californie, Sage, 1986.
- Cl. Weber, « La filière communication au sein de la défense », janvier 2002, n° 47, C2SD.
- M. Wieviorka, *Sociétés et Terrorisme*, Paris, Fayard, 1988.

V. Yzerbyt et O. Corneille, *La Persuasion*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1994.

Articles :

- B. Allen, P. O'Loughlin, A. Japserson & J. L. Sullivan, « The Media and the Gulf War : Framing, Priming and the Spiral Silence », *Polity*, vol. 27, n° 2.
- D. L. Altheide, « Format for Crises », *Phi Kapa Phi*, automne 1987.
- J. Arquilla & D. Ronfeld, « The Advent of Netwar : Analytic background », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 22, 1999.
- J. Arquilla & T. Karasik, « Chechnya : A glimpse of Future Conflict ? », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 22, 1999.
- L. Beam, « Leaderless resistance », *The Seditonist*, n° 12, 1992.
- Capitaine de Frégate Bertrand, « Médias d'information et vérité, quelles conséquences pour les armées ? », *Tribune CID*, 95/96, Actualité.
- D. Bigo & D. Hermant, « La relation terroriste : cadre sociologique pour une approche comparative », *Études polémologiques*, n° 3, 1988.
- R. Brody & C. Shapiro, « Policy Failure and Policy Support : The Iran-Contra Affair and Public Assessments of President Reagan », *Political Behavior*, n° 11, pp. 353-369.
- J. L. Bruguière, « La menace terroriste », *RDN*, avril 1996.
- R. Chervitz, « Lyndon Johnson and the « Crisis » of Tonkin Gulf : A President's Justification of War », *Western Journal of Speech Communication*, n° 42, 1978.
- C. Cohn, « The Language of the Gulf War », *Center Review*, Publication of the Center for Psychological Studies in the Nuclear Age, n° 5, Cambridge, Harvard Medical School.
- X. Crettiez, « Les modèles conceptuels d'appréhension du terrorisme », *Les Cahiers de la sécurité intérieure, IHESI*, n° 38, 1999.
- X. Crettiez, « Le terrorisme », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 859, 29 juin 2001.
- R. E. Dowling, « Terrorism and the Media : A Thetorical Genre », *Journal Of Communication*, 36-1, pp. 12-24, 1986.
- R. Dufour, « Les ressorts psychologiques de l'efficacité publicitaire du terrorisme », *Études polémologiques*, 1^{er} trimestre 1986.
- H. Eckstein, « Violence politique : les approches théoriques », *Cahiers de l'IHESI*, n° 47.
- J. Fearon, « Domestic Audiences & the Escalation of International Disputes », *American Political Science Review*, n° 88, 1994.

- O. Filleule, « Étiologie de la Violence », *Cahiers de l'IHESI*, n° 47, 2002.
- C. I. Hovland, The Influence of Source of Credibility on Communication Effectiveness, *Public opinion quarterly*, 15, pp. 635-650.
- R. L. Ivie, « Literalizing the Metaphor of Soviet Savagery : President Truman's Plain Style », *Southern Speech Communication Journal*, n° 51, 1986.
- A. E. Jaspersen & M. El-Kikhia, « U.S. and Middle Eastern Media Perspectives on the Aftermath of the Sept. 11 Terrorist Attacks », Harvard Symposium : Restless Searchlight : The Media and Terrorism, 25 août 2002.
- W. Lance Bennett, Murret Edelman, « Homo Narrans : Toward a New Political Narrative », *Journal of Communication*, automne 1985.
- J.-L. Marret, « La médiatisation et la promotion du désarmement et de la maîtrise des armements, modèles théoriques et pratique », in *La France et le Désarmement*, Paris, L'Harmattan-Paris 2, 1997.
- M. J. Medhurst, « Eisenhower's Atoms for Peace Speech : A Case Study in the Strategic Use of Language », *Communication Monographs*, n° 54, 1987.
- B. Page, R. Shapiro & Dempsey, « What moves Public Opinion? », *American Political Science Review*, n° 81.
- P. Raynaud, « Les origines intellectuelles du terrorisme », *Esprit*, Paris, n° 10-11.
- P. Schlessinger, « "Terrorism", the Media and the Liberal-Democratic State : A Critique of the Orthodoxy », *Social Research*, printemps 1981.
- S. Slade, « The Image of the Arab in America : Analysis of a Poll on American Attitudes », *Middle East Journal*, printemps 1991.
- Z. C. W. Tan, « Media Publicity and Insurgent Terrorism : A Twenty Years Balance Sheet », *Gazette*, 42, pp. 3-32, 1988.

Sites Internet :

- Brian Whitaker, *The Definition of Terrorism*, 7 mai 2001, <http://www.ipcs.org/issues/800/871-ter-sonika.html>.
- Dewi Anggreani, « Bali, Terrorism and Australia », discussion sur le forum APO, 20 novembre 2002, disponible sur www.apo.org.au/webboard/items/00173.shtml
- « Comprehensive List of Terrorists and Groups Identified Under Executive Order 13224 », <http://www.state.gov/s/ct/rls/fs/2002/12327.htm>.
- « President announces Progress on Financial Fight Against Terror : Remarks by the President on Financial Fight Against Terror, The Rose Garden », <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2002/09/11/president-announces-progress-on-financial-fight-against-terror>

www.whitehouse.gov/news/releases/2001/12/20011204-8.html.

Hamza Hendawi, « Terror Manual Advises on Targets », http://storynews.yahoo.com/news?tmpl=story&u=/ap/20.../afhan_spreading_terror_.

C. J. M. Drake, « The Role of Ideology in terrorists' Target Selection » à l'adresse www.ci-ce-ct.com/article/showquestion.asp?faq=3&fldAuto=599.

David Plots, *The Logic of assassination*, www.slate.msn.com/HeyWait/01-08-17/HeyWait.asp

www.crimelibrary.com/terrorists_spies/terrorists/jose_Padilla/ ».html ?sect=2
2.

www.homeoffice.gov.uk/terrorism/govprotect/depts/index.html.

Dary Williams, « Re Measures to Strengthen Australia's Counter-Terrorism Capabilities », Conférence de Presse, Slip ID S00005738204, 18 décembre 2001 (www.law.gov.au)

Les Documents du C2SD

Le C2SD publie, dans sa collection Les documents du C2SD, les études, issues de son programme de recherche annuel qu'il commande auprès d'universitaires ou qu'il réalise en interne. Ces recherches font l'objet d'un marché passé entre le ministère de la défense et l'équipe retenue après sélection scientifique des projets remis suite à un appel à propositions. Toutes les études effectuées pour le Centre répondent aux quatre axes de recherches du C2SD : le soldat en Europe : professionnalisation, recrutement, formation, carrières ; les relations entre l'institution militaire et la société civile ; l'adaptation des militaires à l'évolution de leurs missions et enfin les politiques de défense. Elles sont réalisées pour répondre aux besoins exprimés par les Etats-majors et directions du ministère de la défense.

Tous les ouvrages parus dans cette collection sont disponibles gratuitement auprès de la division recherche du C2SD, consultables à la bibliothèque du C2SD sur rendez-vous et téléchargeables sur le site Internet du C2SD : www.c2sd.sga.defense.gouv.fr

A PARAÎTRE

- Jean-Pierre Marichy, Jacques Aben et Marie-Dominique Charlier-Dagras
« **L'esprit de défense au quotidien** »
- Pierre Leroux (sous la direction de)
« **Présence et représentation de l'institution militaire dans la ville** »

PARUS EN 2002-2003

52. Caroline Moricot, Alain Gras et Gérard Dubey
« **La formation des pilotes et les évolutions technologiques** »
Juillet 2002, *Les documents du C2SD*

51. Médecin en chef Christian Raphel (sous la direction de)
« **Soutien des personnels féminins engagés sur les théâtres d'opérations extérieures et de leurs familles** »
50. Luc Chelly, Jacques Capdevielle, Marc Lebreton
« **La présence des civils dans les armées. Travailler ensemble ? Exercice du métier et interactions** »
Juillet 2002, *Les documents du C2SD*
49. Maxime Jacob, Gérard Blanc
« **Les compétences des militaires vues par les employeurs : une analyse qualitative** »
Juillet 2002, *Les documents du C2SD*, 60 pages.
48. Bernard Beauzamy (sous la direction de)
« **L'image des militaires dans les entreprises** »
Avril 2002, *Les documents du C2SD*, 74 pages.
47. Claude Weber
« **La filière communication au sein de la défense : typologie, recrutement, formation et carrière** »
Janvier 2002, *Les documents du C2SD*, 182 pages.
46. Thierry Nogues, Saïd Haddad, Bernard Boëne
« **A missions nouvelles des armées, formations nouvelles des officiers des armes ?** »
Octobre 2001, *Les documents du C2SD*, 200 pages.
45. Olivier Cléach
« **Gendarmes des champs, gendarmes des villes ... face aux nouvelles attentes des populations rurales et périurbaines** »
Octobre 2001, *Les documents du C2SD*, 168 pages.
44. Nicole Fouilleul
« **Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les Troupes de Marine** »
Octobre 2001, *Les documents du C2SD*, 177 pages.

43. Daniel Lorient, Guy Friedmann, Leïla Benkara
« **Métiers de la défense : les choix des femmes** »
Novembre 2001, *Les documents du C2SD*, 208 pages.
42. André Thiéblemont
« **Expériences opérationnelles dans l'armée de Terre : unités de combat en Bosnie (1992-1995)** » 3 tomes
Novembre 2001, *Les documents du C2SD*, 558 pages.
41. Isabelle Burot-Besson et Nadia Chellig
« **Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées** »
Novembre 2001, *Les documents du C2SD*, 220 pages .
40. André Sauvage, Stéphane Chevrier et Thierry Nogues
« **Armées et sécurité intérieure : perception des acteurs institutionnels civils et militaires** »
Octobre 2001, *Les documents du C2SD*, 74 pages.
39. Fabrice Hamelin
« **Les potentialités de développement des activités de l'Institut des hautes études de défense nationale : enquête auprès des acteurs locaux** »
Octobre 2001, *Les documents du C2SD*, 116 pages.
38. Bernard Boëne, Christopher Dandeker et John Ross
« **Les armées professionnelles et les liens armées-Etats-société au Royaume-Uni** »
Novembre 2001, *Les documents du C2SD*, 140 pages.
37. William Genieys, Jean Joana, Christelle Koudjil, Andy Smith
« **Armées professionnelles et politiques de reconversion : une comparaison européenne (Espagne, France, Grande-Bretagne)** »
Avril 2001, *Les documents du C2SD*, 248 pages.
36. Emmanuelle Prévot-Forni
« **L'identité militaire à l'épreuve des opérations extérieures à finalité pacificatrice** »
Août 2001, *Les documents du C2SD*, 159 pages.